
Analyse de la votation fédérale du 26 novembre 1989

Claude Longchamp

Résultats de la votation

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix»	1'052'218 35,6 %	1'903'797 64,4 %
Initiative populaire «Vitesse 130/100»	1'125'960 38,0 %	1'835'642 62,0 %
Participation	68,6 %	

Wolf Linder

La décision politique en Suisse – Genèse et mise en œuvre de la législation

Qui prend les décisions politiques en Suisse et comment sont-elles mises en œuvre? Quelle est l'influence du parlement sur les décisions législatives? Qui sont les principaux acteurs du processus décisionnel politique global? Qu'en est-il des lois adoptées, quels sont les facteurs qui déterminent leur succès ou leur échec? Les partis jouent-ils encore leur rôle de médiateurs entre le peuple et les autorités ou de nouveaux mouvements prennent-ils la relève?

Cet ouvrage présente les principaux résultats des études du programme national de recherche 6 «Le processus décisionnel dans la démocratie suisse» et tire un bilan actuel du fonctionnement du système politique suisse.

Réalités sociales, Lausanne 1987
Traduction de Jean-Daniel Delley

Table des matières

Introduction	4
1. Participation au scrutin et mobilisation	7
1.1 Synthèse de la participation et de la mobilisation	7
1.11 L'effet mobilisateur de la campagne	8
1.12 Effet mobilisateur des objets des votations	10
1.2 Composition des participant-e-s	14
1.3 A propos des conséquences de la mobilisation	17
2. Résultat du scrutin sur l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix»	18
2.1 Profil des deux camps	19
2.11 Comportement de vote selon les caractéristiques politiques	19
2.12 Comportement de vote d'après les caractéristiques sociales	23
2.13 La suppression de l'armée – un conflit post-moderne?	26
2.2 La formation de camps en tant que processus	29
2.21 Réflexions sur l'impact de la campagne	29
2.22 De la possibilité de généralisation des résultats	31
2.3 La formation de l'opinion	34
2.31 Les motivations décisives dans les deux camps	34
2.32 Prises de position fondamentales ou décisions tactiques?	37
2.33 Soutien des arguments pour et contre la suppression de l'armée	38
2.4 Les questions militaires dans la démocratie directe	45
2.41 Position de valeur de l'armée au niveau de la politique de sécurité	45
2.42 La signification de l'armée dans la société	50
2.43 Les positions extrêmes résultent-elles de l'évolution des valeurs?	56
3. Résultat de l'initiative populaire «Vitesse 130/100»	60
3.1 Le profil des deux camps	60
3.11 Analyse des caractéristiques politiques	60
3.12 Analyse à partir des caractéristiques sociales	63
3.2 Les aspects de la formation de l'opinion	66
3.3 Force signifiante et valeur de pronostic des mots d'ordre pour les initiatives concernant la circulation	71
3.31 Importance du type de coalition	73
3.32 Signification de la force de l'opposition	73
4. Fiche méthodologique	81
4.1 Concept de recherche	81
4.11 Concept de la post-interview	81
4.12 Concept de l'enquête préliminaire	84
4.13 Analyse tendancielle	85
4.2 Echantillonnage	86
Récapitulation des résultats principaux	89

Introduction

La surprise fut générale au soir des votations fédérales du 26 novembre 1989: aucun des deux objets soumis au peuple n'obtenait les résultats escomptés:

- Les 35,6 pourcent de Oui obtenus par l'initiative «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix» dépassaient de loin les pronostics.
- Les 38,0 pourcent obtenus par l'initiative «Vitesse 130/100» constituaient un résultat plus négatif que prévu.

L'objectif de la présente analyse est d'appréhender ces résultats surprenants par des moyens scientifiques. On a utilisé pour cela, outre les questions habituelles, de nouvelles interrogations:

- *Mobilisation:* Qui a participé à la votation du 26 novembre 1989? Lequel des deux objets a provoqué cette mobilisation extraordinaire? Quel en fut l'effet sur l'issue du scrutin?
- *Lignes conflictuelles:* Comment le camp de Oui et le camp du Non étaient-ils constitués? Quelles sont les lignes conflictuelles typiques caractérisant les votant-e-s? En quoi le fait d'être membre de l'armée, femme ou adepte de nouvelles valeurs a-t-il été déterminant?
- *Formation de l'opinion:* Quels furent les motifs décisifs pour les votant-e-s? Qui sont les adversaires absolus de l'armée? Qui a fait un vote d'avertissement? Comment les ayant voté Oui et Non jugent-ils les arguments de comités Pour et Contre?
- *Effet de la campagne et tendance durable:* Comment les facteurs à courte et à longue durée se sont-ils combinés? L'issue du scrutin résulte-t-elle des intenses campagnes de propagande? Ou bien la modification des attitudes de la population en matière de questions touchant l'armée a-t-elle été plus importante?

Pour répondre à ces questions, il fallait utiliser des *méthodes mixtes*:

- *Analyse des résultats:* Les résultats principaux de la présente étude VOX proviennent comme à l'accoutumée de la post-analyse de la votation. Ils sont basés sur une enquête représentative effectuée sur l'ensemble de la Suisse au cours des trois semaines suivant immédiatement la votation auprès de 1000 personnes ayant le droit de vote, au moyen d'interviews personnelles standardisées. Elle inclut également les résultats officiels de la votation.
- *Analyse tendancielle:* Les principales évolutions – pour autant qu'elles influent sur la campagne précédant les votations – sont obtenues par une comparaison avec les enquêtes préliminaires, construites de manière identique et effectuées aux mois de juillet et septembre 1989.

*Tableau E-1:
Résultats effectifs des votations par cantons*

Canton	Comportement de vote du 26 novembre 1989		
	Participation en % des ayant droit de vote	Initiative GSsA % Non Oui	Init. 130/100 % Non Oui
CH	68.6	64.4 : 35.6	62.0 : 38.0
ZH	71.6	61.2 : 38.8	67.3 : 32.7
BE	70.9	69.9 : 30.1	67.4 : 32.6
LU	71.8	68.0 : 32.0	68.3 : 31.7
UR	66.2	76.1 : 23.9	75.9 : 24.1
SZ	67.0	68.7 : 31.3	61.3 : 38.7
OW	71.0	74.4 : 25.6	64.4 : 35.6
NW	74.5	71.3 : 28.7	64.1 : 35.9
GL	68.4	70.8 : 29.2	71.1 : 28.9
ZG	78.4	65.5 : 34.5	64.6 : 35.4
FR	67.9	64.2 : 35.8	50.0 : 50.0
SO	76.2	66.3 : 33.7	65.2 : 37.5
BS	65.8	54.9 : 45.1	74.2 : 25.8
BL	71.1	59.4 : 41.6	67.9 : 32.1
SH	82.4	66.4 : 33.6	64.6 : 35.4
AR	71.0	67.2 : 32.8	71.6 : 28.4
AI	70.0	74.1 : 25.9	74.0 : 26.0
SG	71.0	64.2 : 35.8	67.7 : 32.3
GR	65.6	67.3 : 32.7	68.6 : 31.4
AG	66.2	69.3 : 30.7	64.2 : 35.8
TG	72.9	68.8 : 31.2	64.7 : 35.3
TI	63.6	60.6 : 39.4	57.0 : 43.0
VD	63.5	65.1 : 34.9	43.8 : 56.2
VS	63.3	66.0 : 34.0	38.4 : 61.6
NE	66.0	59.4 : 40.6	47.0 : 53.0
GE	60.3	49.6 : 50.4	48.3 : 51.7
JU	70.9	44.5 : 55.5	41.1 : 58.9

Source:
La presse du 27 novembre 1989

Elles ont été effectuées à titre privé par la Société suisse de recherches pratiques sociales qui en a donné l'accès au Centre de recherche de politique suisse. Pour déterminer l'influence des attitudes sur une longue durée, nous avons utilisé des enquêtes disponibles portant sur l'armée réalisées durant les années 80, nous avons élaboré des indicateurs de tendances et tenté d'évaluer leur signification pour le résultat des votations.

La présente enquête a été effectuée en collaboration avec la Société suisse de recherches pratiques sociales (sous la conduite de W. Ebersold) et le Centre de recherche de politique suisse de l'Université de Berne (sous la conduite du professeur Wolf Linder). Le rapport a été rédigé par Claude Longchamp.

1) Participation au scrutin et mobilisation

- *Qui a été mobilisé-e le 26 novembre 1989 ?*
- *Quel a été l'effet de la campagne sur la participation ?*
- *Lequel des deux objets de votation, a plus particulièrement entraîné le taux élevé de participation ?*
- *Dans quelle mesure a-t-on consulté les moyens d'informations ?*
- *Quel a été l'effet de la participation extraordinairement élevée sur l'issue de la votation ?*
- *La participation aux votations sera-t-elle désormais plus élevée ?*

1.1 Synthèse de la participation et de la mobilisation

L'idée que nous avons de *l'évolution actuelle de la participation des citoyen-ne-s* à la démocratie directe n'aurait pu trouver confirmation plus éclatante : 68,6 pourcent de la population ont voté le 26 novembre 1989, ce qui n'est pas courant en Suisse ; cinq mois auparavant, la votation populaire sur l'initiative en faveur des petits paysans n'avait mobilisé que 36,0 pourcent de votant-e-s, soit un peu plus de la moitié.

Ceci démontre que la participation ne baisse plus d'un scrutin à l'autre ; que l'hypothèse d'une tendance négative en la matière est dépassée. Il s'avère, au contraire, qu'il sera désormais très difficile de prévoir la participation à une votation nationale, car elle oscille de tout juste 30 pourcent à un bon 70 pourcent, selon les objets et le débat qui a eu lieu au cours de la campagne.

On expliquera cette évolution ainsi : la baisse de participation constatée en particulier dans le courant des années 70 n'a pas mené, sur le plan individuel, à deux types de comportement différents, tels que «les votant-e-s typiques» ou les «abstentionnistes de la politique». L'érosion de la participation régulière a suscité un troisième type de votant-e-s : les participant-e-s occasionnels qui décident de cas en cas ; leur participation dépend de l'importance des objets mis en votation, de leur intérêt par rapport à au moins l'un d'eux.

Des enquêtes empiriques sur ce type de comportement indiquent qu'il s'étend à environ la moitié des citoyen-ne-s ayant le droit de vote ; on distingue

- env. 30 pourcent votant dans tous les cas ;
- un bon 20 pourcent n'exprimant jamais leur opinion au moyen d'un bulletin de vote ;
- tout juste 50 pourcent votant occasionnellement.

Ces derniers citoyen-ne-s sont devenus très importants pour tous les partis et la plupart des organisations politiques influentes. Ils se composent en majorité de personnes jeunes, se situant en bas de l'échelle sociale, moins intégrées dans la société. Des différences régionales se font jour, en particulier en Suisse romande, mais également dans les agglomérations urbaines où cette évolution est plus marquée.

Il convient, pour l'analyse, de pratiquer une *observation différenciée*: Les votant-e-s occasionnels se répartissent entre les catégories suivantes: «participant fréquemment» (s'ils/elles ne votent pas c'est parce qu'ils/elles sont absents, malades, ou victimes d'un autre empêchement), «participant de manière sélective» et «participant rarement»¹. Le 26 novembre, les deux premières catégories n'ont pas été les seules à s'impliquer; les derniers objets de votation ont particulièrement mobilisé la troisième catégorie. L'analyse postérieure de la participation indique en effet

- 54 pourcent de «participant rarement»
- 65 pourcent de «participant occasionnellement» et
- 85 pourcent de «participant fréquemment».

Lors de la votation du 4 décembre 1988 pour laquelle la participation dépassa 50 pourcent, nous n'avions obtenu que des valeurs comparatives de 18, 36 et 60 pourcent.

1.11 L'effet mobilisateur de la campagne

Nous sommes, pour la première fois, en mesure d'évaluer l'effet mobilisateur de la campagne au moyen d'enquêtes préalables et ultérieures. Cette combinaison permet de différencier deux processus:

- *La transmission d'informations*: les public relations politiques sont généralement axées sur le fait que les objets des votations sont peu ou mal connus. Il s'agit donc de diffuser des informations; ce sont les campagnes précédant les votations qui en font connaître l'objet ou les enjeux. L'information diffusée par les médias familiarise petit à petit avec les propositions de vote. Il en résulte une opinion plus ou moins consistante pour un nombre croissant de citoyen-ne-s qui se traduit par une attitude de vote stable.
- *La mobilisation*: l'autre conception se base sur la parfaite connaissance de l'objet ou des objets de votations. Il suffit d'énoncer le mot-clé pour que l'objet de la votation soit clair et l'opinion déjà faite. La raison d'être d'une campagne n'est plus que d'inciter des citoyen-ne-s parfaitement informés et décidés à aller voter. C'est le manque de suspense quant au résultat qui induit l'absence de celles et ceux qui n'étaient pas d'emblée décidés à voter.

La votation concernant l'armée relève manifestement du second processus. En juillet 1989, 74 pourcent des personnes interrogées affirmaient vouloir s'exprimer sur le sujet. 69 pourcent le firent. La volonté initiale de participation² est codumentée par les réponses des citoyen-ne-s s'estimant au nombre des abstentionnistes chroniques: au cours de l'été 1989, un quart envisageait de voter; la plupart s'abstinrent. Il n'en alla pas de même pour les

- 1 La question était: «En admettant qu'il y ait, au cours d'une année, 10 votations et élections, à combien participez-vous normalement? Combien de fois allez-vous voter?» Réponses possibles: 0×10 et pas de réponse. Les participants régulièrement sont désignés par: 10 sur 10×; les participants fréquemment: 9-7 sur 10×; les participant-e-s occasionnels et exceptionnels: 3-1 sur 10×.
- 2 La question était: «Irez-vous vraisemblablement voter pour l'initiative 'pour une Suisse sans armée', ou bien n'est-ce pas vraisemblable?» Réponses possibles: oui, j'irai voter; non, je n'irai pas voter et pas de réponse.

Figure 1-1:
Implication subjective comme facteur mobilisateur

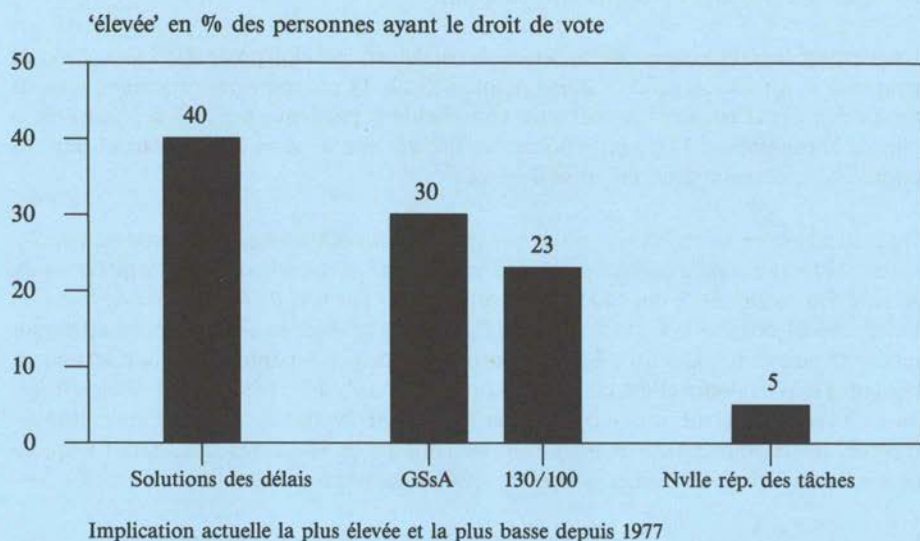
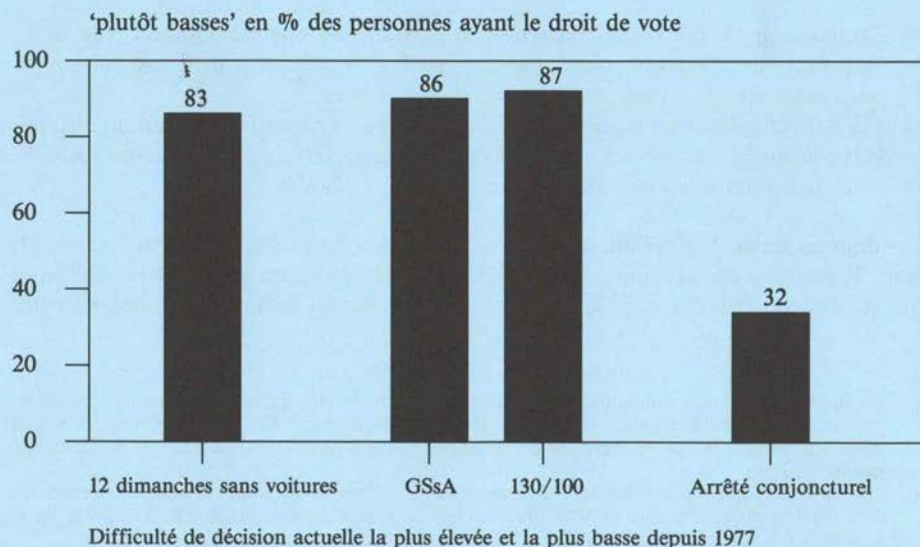


Figure 1-2:
Difficultés subjectives de décision comme facteur de mobilisation négatif



votant-e-s occasionnels : entre 91 («fréquemment») et 68 pourcent («rarement») avaient, en juillet 1989, l'intention de voter ; nous l'avons vu, ils passèrent à l'acte, à raison de 85 («fréquemment») et 54 («rarement») pourcent.

La question de la date à laquelle on décida de participer, question posée après les votations, confirme la formation précoce d'une opinion. Seuls 14 pourcent des personnes ayant le droit de vote et 11 pourcent des votant-e-s ont décidé de participer pendant la phase principale de la campagne ; 17 (resp. 18%) se sont décidés une semaine avant ; pour 61 resp. 69 pourcent, la décision avait été prise d'emblée³.

On peut attribuer à deux causes le fait que tous les citoyen-ne-s ayant eu l'intention d'aller voter ne l'aient pas fait : *empêchement indépendant de la volonté et certitude de l'issue du scrutin*. Du moins en ce qui concerne la votation sur l'armée, de 8 à 10 interviewé-e-s en juillet étaient certains que l'initiative du GSsA serait rejetée ; en septembre, on atteignait même 85 pourcent⁴. Ces données sont particulièrement frappantes : l'opinion largement répandue et la tendance allant croissant indiquent qu'il n'y avait pas une grande *incertitude* quant à l'issue du scrutin. Elle fut uniquement entretenue par les spéculations politiques répétées sur le pourcentage de Non, resp. de Oui, qui en résulterait, quel serait le quota de rejet, resp. d'acceptation et quelles en seraient les conséquences.

1.12 Effet mobilisateur des objets des votations

La décision de mettre l'initiative 130/100 en votation à la même date que celle du GSsA ayant été prise tardivement, nous ne pouvons pas examiner empiriquement l'effet combinatoire de mobilisation. Nous possédons cependant, à travers les analyses ultérieures, deux indications ayant fait leurs preuves pour évaluer l'effet mobilisateur d'un objet de votation :

- *L'implication*, le fait d'être concerné-e, est favorable à une mobilisation plus large ; l'aspect subjectif est alors plus important que le côté objectif. Qui se sent concerné-e par l'objet soumis à votation est intéressé-e et va voter.
- Les difficultés à *se former une opinion personnelle* au moyen des informations disponibles constituent, en revanche, un handicap. Là aussi, il n'y va pas des problèmes réels, mais du sentiment d'être suffisamment informé et résolu.

Les données quant à la facilité de décision (cf. *tableau 1-1 et 1-2*) sont inhabituelles. 87, resp. 86 pourcent des personnes ayant le droit de vote ne se sentaient pas dépassées en ce qui concerne le 130/100, resp. la Suisse sans armée. Sur les quelque 100 votations ayant

3 La question était : «Quand, approximativement, avez-vous décidé d'aller voter ou non ? Immédiatement avant les votations, une / deux semaines avant, plusieurs semaines avant, ou bien étiez-vous d'emblée décidé-e ?» Autres réponses possibles : ne sait pas (ou plus) / ne peut pas se décider et pas de réponse.

4 La question était : «Si la votation 'Pour une Suisse sans armée' avait lieu le week-end prochain, quel résultat prévoiriez vous : plutôt plus de Oui, donc l'acceptation, plutôt plus de Non, donc le rejet, ou à peu près autant de Oui que de Non ? Aucune autre possibilité de réponse.

eu lieu depuis 1977, c'est celle concernant «12 dimanches sans voitures» qui parut la plus facile; 83 pourcent affirmèrent, à l'époque, n'avoir eu aucun problème à prendre une décision⁵: Les évaluations actuelles des deux votations donnent des chiffres encore plus élevés; *les deux objets* comptaient, pour les votant-e-s, au nombre *des plus faciles*.

D'un point de vue objectif aussi, *la connaissance des deux objets* «130/100» et «Pour une Suisse sans armée» était très bonne. Les interviewé-e-s répondirent mieux que jamais aux questions très simples qui leur étaient posées^{5a}. Les participant-e-s et les personnes absentes lors des votations connaissaient aussi bien les objets des votations que la position des autorités et les résultats principaux. La compréhension du fond du sujet est elle aussi intéressante (cf. *tableau 1-3*):

Tableau 1-3:

Connaissance des objets des votations à la fin de la campagne

Connaissance / Manière dont elle a été acquise	Initiative du GSsA		Vitesse 130/100	
	Ayant le droit de vote	Participant-e-s	Ayant le droit de vote	Participant-e-s
(Données en %)				
Connaissance de l'objet des votations ^a	97	97	96	96
Connaissance du résultat du scrutin ^b	98	99	96	97
Connaissance de la teneur exacte ^c	89	89	61	63
- seulement Suisse sans armée	75	74	—	—
- Suisse sans armée / politique de paix	10	11	—	—
- seulement politique de paix	4	5	—	—
- vitesse 130/100	—	—	45	47
- vitesse 130 sur les autoroutes	—	—	6	6
- vitesse 100 en dehors des agglomérations	—	—	10	35
Connaissance des recommandations des autorités ^d	90	92	84	87

- a) La question était: «Le 26 novembre 1989, donc le week-end dernier / il y a quinze jours, il y a eu des votations fédérales. Quels en étaient les objets?» Pas de modèle de réponse.
- b) La question était: «Quels ont été les résultats des votations? Qu'est-ce qui a été accepté, qu'est-ce qui a été rejeté?» Réponse distincte pour chaque objet.
- c) La question était: «On a voté sur l'initiative du GSsA et l'initiative sur la vitesse. Pouvez-vous me décrire brièvement ce qui était demandé?» Pas de modèle de réponse; réponse distincte pour chaque objet.
- d) La question était: «Quelles étaient les recommandations du Conseil fédéral et du parlement, pour quoi recommandait-on l'acceptation, pour quoi le refus?» Réponse distincte pour chaque objet.

5 La question était: «Parlons maintenant de l'information, des explications fournies au sujet des votations fédérales. Vous a-t-il été 'plutôt facile' ou 'plutôt difficile' de vous faire une idée, au moyen des informations reçues, des conséquences personnelles qu'elles impliquaient?» La réponse était notée par rapport à chaque votation.

5a Cf. E. Gruner, H.P. Hertig: *Der Stimmbürger und die 'neue' Politik* (= Publications du SNF, no 17), Berne et Stuttgart 1983.

- A la question ouverte sur la teneur de l'*initiative du GSsA*, 3 interviewé-e-s sur 4 répondirent spontanément «la suppression de l'armée»; l'additif «une politique globale de paix» ne fut indiqué que par 4 pourcent. Un-e interviewé-e sur dix a nommé exactement l'énoncé entier de l'initiative. On en conclura que la première partie de l'initiative populaire avait plus de réalité pour les participant-e-s et les préoccupait plus.
- En ce qui concerne l'*initiative sur la vitesse*, c'est tout juste la moitié des interviewé-e-s qui donna la réponse exacte («130/100»). Les réponses fausses furent rares; en revanche, certains interviewé-e-s ne nommaient que la limitation à 130 km/h sur les autoroutes, resp. à 100 en dehors des agglomérations. On a pu mesurer l'intense degré de passion soulevée par cet objet au fait qu'un tiers des interviewé-e-s donna spontanément des arguments pour ou contre.

L'implication objective était plus élevée pour l'*initiative sur la vitesse*: plus de 3 millions de conductrices et de conducteurs doivent quotidiennement respecter les limitations de vitesse sur les autoroutes et les routes nationales. Pourtant, l'évaluation de l'implication personnelle concernant l'initiative «Vitesse 130/100» reste dans la moyenne: 23 pourcent de «fortement concerné-e» est un résultat moyen. L'intérêt porté à l'*initiative du GSsA* est, lui, digne d'attention: objectivement, beaucoup moins de citoyen-ne-s se trouvaient directement concernés. 440'000 Suisses font annuellement 13 millions de jours de service militaire, répartis unilatéralement sur les hommes de 20 à 50 ans (nous ne tenons pas compte, ici, de l'aspect passionnel). Or on a enregistré 30 pourcent de personnes se sentant hautement concernées (soit 1,2 millions de citoyen-ne-s) ce qui constitue une valeur considérablement plus élevée. Une comparaison dans le temps la place tout près de l'implication la plus élevée jamais atteinte: 40 pourcent d'implication subjective pour l'initiative sur la solution des délais; 5 pourcent pour la nouvelle répartition des tâches à l'école primaire fut le taux le plus bas⁶. Nous l'expliquerons par la différence de la signification des objets en votation: c'est, avant tout, l'initiative populaire pour la suppression de l'armée qui constituait *une décision fondamentale, d'importance nationale, ou engageant l'avenir*.

L'utilisation des possibilités d'information, médiatiques ou individualisées, était, elle aussi, hors du commun:

- *Consultation des médias*: tous les médias traitant du sujet ont été sensiblement plus consultés que de coutume lors de la campagne. Les valeurs sont ici nettement plus élevées que pour la votation du 4 décembre 1988. L'ordre de fréquence de la consultation est, en revanche, resté le même: télévision (77%), journaux (71%) et radio (62%) sont

6 La question était: «Puisque nous parlons des conséquences... quelles seront, pour vous personnellement, celles d'un Oui ou d'un Non? Exprimez-le au moyen de l'échelle allant de 10 à 1. 10 signifie «de fortes / d'énormes conséquences», 1 «de toutes petites / de faibles conséquences», les autres chiffres «des conséquences de moyenne importance». Qu'en pensez-vous?» Les possibilités de réponse portaient sur la suppression de l'armée et vitesse 130/100. Ultérieurement, nous avons considéré toutes les valeurs de 8 à 10 comme «fortes conséquences», de 1 à 3 comme «faibles conséquences».

Tableau 1-4:

La participation aux votations du 26 novembre d'après les caractéristiques politiques

Groupes caractéristiques / catégories	Ecart par rapport à la participation moyenne en points de pourcentage	Capacité de généraliser ^a	Force de causalité ^b
• Appartenance politique :		0.00	0.38
. UDC	+ 11		
. PLS	+ 10		
. PRD	+ 10		
. PDC	+ 9		
. AdI / PEP	+ 15		
. PES	+ 4		
. PSS	+ 5		
. POCH / PST	+ 9		
- Sans parti Total	-7		
• Membres de:			
- Partis politiques	+ 13	0.00	0.36
- Organisations écologiques	+ 8	0.01	0.21
- Associations d'employé-e-s	+ 9	0.01	(0.18)
- Associations professionnelles	+ 11	0.00	0.22
- Syndicats	+ 9	0.00	(0.19)
- Associations civiques	+ 10	0.01	0.21
- Associations militaires	+ 19	0.00	0.28
- ACS	+ 5	(0.44)	(0.06)
- TCS	+ 4	0.01	(0.13)
- AST	+ 16	(0.12)	(0.19)
• Membres de nouveaux mouvements sociaux:			
- Ecologistes	+ 5	0.00	0.20
- Pacifistes	+ 3	(0.16)	(0.12)
- Féministes	+ 10	0.00	0.23
• Grade militaire (seulement pour les hommes):		(0.98)	(0.02)
- Inapte au service	- 5		
- Service auxiliaire	+ 8		
- Soldat	+ 10		
- Sous-officier	+ 9		
- Officier	+ 9		
• Intérêt politique:		0.00	0.53
- élevé	+ 9		
- moyen	- 1		
- bas	-28		
Total (effectif)	69 %		

a) Pour la capacité de généraliser, il s'agit du test chi-carré qui indique à quel degré de certitude la causalité trouvée par l'enquête correspond à la réalité. Plus la valeur s'approche de 0, plus grande est la certitude ou plus basse la vraisemblance d'erreur. On demande généralement un niveau de sûreté (de certitude) de 95% soit une valeur en-dessous de 0.05.

b) En ce qui concerne l'échelle de force de causalité il s'agit de coefficients de corrélation. Ils indiquent la force de concordance statistique entre les variables indépendantes et dépendantes. Plus le coefficient s'approche de zéro, plus faible est la concordance. Les valeurs en-dessous de 0.20 ne sont pas prises en considération. Pour les variables graduées nominalement (par ex. appartenance à un parti) ou utilise le coefficient Cramers V, pour celles graduées ordinalement (par ex. intérêt politique) le coefficient gamma.

en tête. Un-e votante sur deux a consulté le fascicule du Conseil fédéral, les annonces, les imprimés et les affiches ont été beaucoup plus l'objet de l'attention que ce n'est le cas habituellement. 8 pourcent ont profité de fêtes et autres manifestations pour se tenir au courant⁷.

- *Fréquence des discussions*: Elles aussi ont été nombreuses, cette fois. Seuls 37 pourcent ne parlèrent avec personne de la question – une valeur très basse en matière de votations. Étaient importants pour la discussion : en premier lieu la famille (57%); venaient ensuite : les ami-e-s (41%), les collègues de travail (27%) et les conversations au sein d'associations (9%)⁸.

Bilan de l'effet mobilisateur des objets de la votation : les deux objets étaient facilement compréhensibles; l'énoncé clair et net du titre a sans doute été une aide. En ce qui concerne la votation sur l'armée, l'aspect de la suppression de ladite l'a emporté sur la politique de paix. Les valeurs exceptionnelles s'expliquent au premier chef par la forte relation au quotidien, touchant des points relevant du comportement et de l'affectivité. C'est également cela qui a induit une forte participation. Il se peut que la combinaison des deux objets mis en votation ait joué un rôle positif; dans l'ensemble, nous estimons cependant que *l'effet mobilisateur de l'initiative du GSSA* a été plus fort.

1.2 Composition des participant-e-s

Quel est le *profil* des citoyen-ne-s mobilisés? Le résultat le plus important est, ici, le suivant : *dans l'ensemble, les pertes de représentation* apparaissant régulièrement, que la participation soit basse ou normale, *ont diminué*; seuls les groupes pratiquement apolitiques, non organisés et mal intégrés socialement (cf. *tableau 1-4*)⁹ n'ont pas été voter le 26 novembre 1989. Nous examinerons tout d'abord les *caractéristiques politiques*:

- *Appartenances partisans*: Tous les partis ont réussi à fort bien motiver leurs membres pour ces votations. En ce qui concerne l'UDC, on peut se baser sur une participation de 80 pourcent de sympathisants. Dans les autres grands partis également, le degré de mobilisation se situait entre 76 et 79 pourcent. La comparaison avec les élections au Conseil national, qui concernent directement les partis, donne la mesure de la particularité du présent cas de mobilisation : tous les partis gouvernementaux ont obtenu, sur le plan interne, une meilleure participation qu'en 1987. Les sans parti sont restés à 7 pourcent en-dessous de la moyenne.
- 7 La question était : «Comment vous êtes-vous informé-e pendant la campagne sur la suppression de l'armée et vitesse 130/100? Dans quels médias avez-vous pris connaissance des positions pour et contre? Indiquez-moi toutes les possibilités dans le cas des objets des dernières votations.» Les possibilités étaient les suivantes : articles / commentaires dans les journaux, émissions de radio, de télévision, prospectus / tracts / imprimés, annonces dans les journaux et les hebdomadaires, affiches, fascicule du Conseil fédéral / communications officielles, fêtes / soirées d'un comité.
 - 8 La question était : «Avez-vous pris vos décisions de vote seul-e, ou bien avez-vous, avant de décider comment vous voteriez, discuté avec d'autres personnes?» Possibilités de réponse : avec personne / j'ai ma propre opinion, avec ma famille / avec mon / ma partenaire, avec des ami-e-s ou des connaissances, dans des associations / clubs dont je suis membre; ne sait pas et pas de réponse. Les réponses étaient distinctes pour chaque objet.
 - 9 La question était : «Beaucoup de citoyen-ne-s ne vont pas voter sur de tels objets. On a d'autres obligations. Avez-vous pu participer à la dernière votation fédérale?» On pouvait ne pas donner de réponse.

Tableau 1-5:

La participation le 26 novembre par rapport aux caractéristiques sociales

Groupes caractéristiques / catégories	Ecart par rapport à la participation moyenne en points de pourcentage	Capacité de généraliser ^a	Force de causalité ^b
<i>Caractéristiques individuelles:</i>			
• Sexe		0.00	0.31
- Hommes			
- Femmes	- 5	+ 5	
• Age		0.00	(0.15)
- de 20 à 29 ans	- 9		
- de 30 à 39 ans		+ 2	
- de 40 à 49 ans		+ 6	
- de 50 à 59 ans		+ 1	
- de 60 à 69 ans		+ 1	
- 70 ans et plus		+ 0	
• Formation scolaire		0.00	0.32
- Scolarité obligatoire	- 8		
- Ecole professionnelle ou équiv.	- 2		
- Gymnase, université		+ 9	
• Situation professionnelle		0.00	(0.07)
- Salarié-e-s Total		+ 2	(0.96)
. Indépendants et employé-e-s / fonctionnaires cadres		+ 2	(0.05)
. Agriculteurs		+ 1	
. Employé-e-s / fonctionnaires niveau moyen		+ 2	
. Autres empl. / fonct.	- 1		
. Ouvriers / ouvrières	- 3		
- Non salarié-e-s Total	- 2		(0.99)
. En cours de formation	- 2		(0.00)
. Travaillant au ménage	- 1		
. En pension	- 2		
<i>Caractéristiques du ménage:</i>			
• Structures du ménage		0.02	(0.10)
- Une personne	- 8		
- Plusieurs pers. sans enfant		+ 2	
- Plusieurs pers. avec enfants		+ 2	
• Etat civil		0.00	(0.13)
- célibataire	- 7		
- marié-e		+ 4	
- divorcé-e / veuve, veuf	- 6		

Suite à la page suivante

Tableau 1-5:
Suite de la page précédente

Groupes caractéristiques / catégories	Ecart par rapport à la participation moyenne en points de pourcentage	Capacité de généraliser ^a	Force de causalité ^b
<i>Caractéristiques du ménage</i>			
• Situation		0.00	0.30
- Propriétaire			
- Locataire / fermier	- 3		
• Domicilié-e		0.04	(0.19)
- depuis moins de 5 ans	- 5		
- depuis plus de 5 ans			
<i>Caractéristiques régionales:</i>			
• Linguistiques		(0.31)	(0.05)
- Suisse alémanique			
- Suisse romande	- 2		
- Suisse italienne	- 3		
• Type d'agglomération		(0.31)	(0.09)
- Grande ville			
- Ville moyenne ou petite			
- Communes rurales	- 1		
Total (effectif)	69 %		

a) Pour la capacité de généraliser, il s'agit du test chi-carré qui indique à quel degré de certitude la causalité trouvée durant l'enquête correspond à la réalité. Plus la valeur s'approche de 0, plus grande est la certitude ou plus basse la vraisemblance d'erreur. On demande généralement un niveau de sûreté (de certitude) de 95% soit une valeur en-dessous de 0.05.

b) En ce qui concerne l'échelle de force de la causalité il s'agit de coefficients de corrélation. Ils indiquent la force de concordance statistique entre les variables indépendantes et dépendantes. Plus le coefficient s'approche de zéro, plus faible est la concordance. Les valeurs en-dessous de 0.20 ne sont pas prises en considération. Pour les variables graduées nominalement (par ex. appartenance à un parti) on utilise le coefficient Cramers V, pour celles graduées ordinalement (par ex. intérêt politique) le coefficient gamma.

● *Appartenance à des organisations politiques*: le bilan est similaire au niveau des membres d'organisations politiques influentes. Le degré le plus élevé de mobilisation s'est effectué dans les organisations militaires les plus attaquées, qui sont bien structurées (telle la Société suisse des officiers et l'Association suisse des sous-officiers ou les groupements militaires libres). A l'inverse, les membres du Mouvement pour la paix ne se sont pas mobilisés au-delà de la moyenne. L'initiative «vitesse 130/100» a surtout mobilisé les membres du plus petit des clubs de transport, l'AST, homogène et combatif.

L'effet compensatoire de la forte mobilisation a réduit les différences entre les caractéristiques sociales (cf. tableau 1-5): on retrouve les participations manifestement les plus basses chez les jeunes citoyen-ne-s de niveau culturel ou professionnel très bas, mal intégrés socialement¹⁰. Presque aucune des différences sociales habituelles ne se fit jour lors des dernières votations: les seules valant qu'on s'y arrête, sur le plan de la mobilisation, se situent au niveau du degré de culture. Ce sont les universitaires qui, avec 77 pourcent de participation, ont formé le groupe le plus homogène, celles et ceux qui ont terminé leur formation à la fin de la

10 Cf. E. Gruner, H.P. Hertig: Der Stimmbürger und die «neue» Politik (= Publications du SNF, no 17), Berne et Stuttgart 1983.

scolarité obligatoire étaient représentés à 60 pourcent. L'aspect d'intégration se manifeste, faiblement, au niveau de l'implantation dans une agglomération ou la structure du ménage. Les citoyens ne vivant seuls, peu intégrés au lieu où ils habitent, se sont moins déplacés pour aller voter.

La faiblesse des *différences régionales* est déjà apparue à travers les résultats cantonaux ; la participation variait ici entre 82,4 pourcent à Schaffhouse et 60,3 pourcent à Genève. On peut dire, en généralisant, que, le 26 novembre, il y a eu à peine plus de Suisses alémaniques que de Romands dans les bureaux de vote et que les différences entre régions urbaines et rurales ont été, comparativement, minimes.

1.3 A propos des conséquences de la mobilisation

Examinons maintenant les conséquences de ce cas particulier de mobilisation. D'un point de vue pratique, il importe de savoir si les votant-e-s momentanément mobilisés et ceux qui le sont habituellement ont voté différemment. La réponse est : *Oui, mais pas de la façon décisive au niveau de la votation* ; les votant-e-s occasionnels ont, eux aussi, rejeté les deux objets. Nous avons cependant obtenu une différence de 12 points pour la votation concernant l'armée : les «votants exceptionnellement» n'ont accepté la proposition qu'à 56 pourcent tandis que les «votants régulièrement» le firent, eux, à 70 pourcent. Pour l'initiative «vitesse 130/100», la différence était de 8 points de pourcentage en faveur du Oui. Ce n'est que chez les «votants très rarement» qu'on obtient, avec 48 pourcent, un net décalage de 49 pourcent en faveur du Oui.

La forte mobilisation le 26 novembre signifie-t-elle que nous allons vers une *modification décisive de la participation aux votations*? Selon notre perception de la participation à la démocratie directe, nous ne pouvons que répondre : non. *Ce sont surtout des «votant occasionnellement» qui se sont fortement mobilisés ici.* Il se peut que quelques-un-e-s d'entre eux votent à l'avenir régulièrement ; les réponses fournies aux interviews ne le laissent toutefois pas augurer.

Pour l'essentiel, nous partons du point de vue que rien n'a changé au niveau du principe structurel de la participation à la démocratie directe ; les «votant occasionnellement» continueront à participer ou non selon

- la combinaison des objets soumis à la votation (mobilisation de potentiels différenciés)
- le type de question (implication personnelle, degré de difficulté de la décision)
- le degré de politisation de la campagne précédent les votations.

Tableau 1-6:

Comportement de vote pour les deux objets selon les types de comportement

Type de comportement	Initiative GSsA (Part du Non en %)	Vitesse 130/100
Participant régulièrement Total	29	35
Participant occasionnellement	41	43
- fréquemment	38	34
- de cas en cas	43	44
- rarement	42	48
Total	36	38

2) Résultat du scrutin sur l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix»

- Comment les membres des partis et organisations ont-ils voté ?
- L'âge fut-il décisif ? Ou l'implication en tant que soldat ? Ou bien encore, le taux de Oui exprime-t-il une profonde évolution des valeurs ?
- Quelles étaient les motivations principales des partisans et des opposants ?
- Quelle a été la proportion des voix entendant donner un avertissement ?
- Comment les arguments pour et contre ont-ils été reçus ?
- Quelle a été l'influence de la campagne des votations ?
- Oui ou Non : quelle valeur de politique de sécurité l'armée représente-t-elle ?
- Important ou non : quelle est la signification du fait militaire dans la société ?
- Où la critique de l'armée s'est-elle durcie au cours des années 80 ?

Partant du principe que la population défendait l'armée «comme un seul homme», les autorités, les politicien-ne-s, les faiseurs d'oracles professionnels et sans aucun doute une large partie de la population s'attendaient à un rejet massif de l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix». Après la votation, le Conseil fédéral argumenta que 51 pourcent suffisaient sur le plan de la politique intérieure ; sur celui de la politique étrangère cependant, on affirmait que moins il y avait eu de Oui, meilleure était la position de l'armée ; un tiers de Oui constituait le «seuil douloureux» entraînant des réformes.

Au soir du 26 novembre, la Suisse se retrouva donc *surprise, désécurisée ou réjouie* : la «votation du siècle» avait obtenu un rejet de 64,4 pourcent de «l'exigence la plus radicale depuis l'existence de l'Etat confédéré» ; 35,6 pourcent avait dit Oui à «l'événement européen le plus important après la chute du Mur de Berlin». Deux des 23 Etats étaient pour, les autres s'étant ralliés à l'avis des autorités.

Quel était l'enjeu ? L'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix» comprenait trois postulats :

- la suppression de l'armée suisse
- l'interdiction à l'Etat et aux privés de former des forces armées ou d'en entretenir et
- une politique globale de paix pour renforcer l'autodétermination du peuple et la solidarité entre les peuples.

Les autorités rejetaient l'initiative «car la suppression de l'armée fait non seulement fi de l'expérience historique mais encore aurait de graves conséquences pour notre pays. Notre Etat serait affaibli d'une manière irresponsable dans des secteurs vitaux. Il ne pourrait plus satisfaire aux exigences de la neutralité armée. La paix et la liberté doivent être défendues aussi bien par une armée efficace que par une politique de paix active. Il est inopportun d'opposer ces deux garants complémentaires de notre politique de sécurité.»

Les auteurs de l'initiative qui se conçoivent comme un nouveau mouvement social organisé en «Groupe pour une Suisse sans Armée» (GSsA) faisaient valoir de leur côté que :

- une guerre en Europe serait totale et ne ménagerait aucune chance de survie ;
- l'armée détruit, en temps de paix, les objectifs de l'Etat – la paix, la liberté, l'indépendance et l'autonomie ;
- la Suisse doit payer son tribut au désarmement mondial ;
- les véritables menaces planant sur la Suisse sont d'ordre «maison» ou globales ; l'armée n'a aucun pouvoir sur elles.

2.1 Profil des deux camps

2.1.1 Comportement de vote selon les caractéristiques politiques

Le vote du parlement a été net : sur 246 député-e-s, 233 se sont prononcés pour l'armée. En revanche, du côté des votant-e-s, la *polarisation* n'aurait pu être plus évidente¹¹. En prenant en considération les caractéristiques politiques, on trouve, dans les groupes ci-dessous, soit un *rejet* au-delà de la moyenne, soit une très forte acceptation :

Tableau 2-1 :

Les contrastes du comportement de vote pour l'initiative du GSsA selon les groupes

Non au-delà de la moyenne	Oui au-delà de la moyenne
100% Orientation vers l'extrême-droite	92% Membres des POCH/PST
96% Membres d'organisations militaires	79% Membres des partis écologistes
91% Membres de l'UDC	75% Orientation vers l'extrême gauche
91% Membres du PRD	64% Membres du PSS
84% Membres du PDC	64% Orientation à gauche
84% Orientation à droite	61% Ne faisant pas confiance au gouvernement
80% Faisant confiance au gouvernement	57% Sympathisant avec le mouvement féministe
	55% Sympathisant avec le Mouvement pour la Paix

A un niveau plus abstrait, on distingue les *lignes conflictuelles* politiques suivantes : au stade de la formation de l'opinion chez *les responsables des partis* déjà, en particulier pour les prises de position au parlement et pour les mots d'ordre (cf. *tableau 2-2*) à l'usage des membres des partis, les lignes de tension suivantes se font jour :

11 La question était : «Comment avez-vous voté, quelle a été votre prise de position par rapport à l'initiative 'Pour une Suisse sans armée' ?» Réponses possibles : «oui», «non», «bulletin vide» et «pas de réponse».

- oppositions entre la gauche et la droite
- oppositions entre les valeurs traditionnelles et nouvelles et
- oppositions entre gouvernement et opposition.

Tableau 2-2:

Mots d'ordre des acteurs organisés pour l'initiative du GSsA

Acteurs	Non	Liberté de vote	Oui
Autorités	Conseil fédéral Parlement		
Partis	PRD, PDC, UDC, AdI ^a , PEP, PLS, PA, AN	PSS ^b PES ^c	POCH, PST, Alliance des Verts
Associations économiques	Union centrale des associations patronales suisses / Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort) / Union suisse des arts et métiers / Union suisse des paysans / Redressement national		
Associations de salarié-e-s	Fédération des sociétés suisses d'employés Confédération des syndicats chrétiens de Suisse ^e	Union syndicale suisse ^d	
Groupes d'intérêt	Société suisse des officiers Diverses organisations militaires	Mouvement chrét. de la paix OFRA (cause d. femmes)	

a) partis cantonaux : 1 Oui, 3 liberté de vote

b) partis cantonaux : 2 Oui ; PSA Oui

c) Au PES, le mot d'ordre nécessite la majorité des délégué-e-s et celle des partis cantonaux ; cette dernière n'a pas été obtenue. Le PES renonça donc à un mot d'ordre national. 5 sections cantonales ont recommandé le Oui ; 3 interprétèrent l'absence de mot d'ordre comme liberté de vote.

d) L'USS doit avoir une majorité de deux tiers pour pouvoir représenter les syndicats des différentes branches par un mot d'ordre. Les écarts les plus importants étaient les suivants : FOBB : Oui, FTMH : Non

e) Sections : 1 Oui.

On assista, dans l'ensemble, à une prédominance du Non. Les autorités, les partis bourgeois, les petits groupes du centre et de l'extrême-droite le recommandaient. Toutes ces formations étaient appuyées par les principales associations économiques et par quelques associations d'employé-e-s. Ainsi que par les organisations militaires, cela va de soi. Lorsque la tendance à gauche ou vers de nouvelles valeurs était conjuguée avec une responsabilité gouvernementale directe ou indirecte, effective ou visée, on évita une prise de position claire : l'Union syndicale suisse, le Parti socialiste suisse et le Parti écologiste suisse se replièrent vers la liberté de vote ou renoncèrent à donner un mot d'ordre explicite. Aux côtés des auteurs de l'initiative, on trouve les partis d'extrême-gauche, les Verts alternatifs, diverses organisations pour la paix et les mouvements féministes.

L'examen des principales lignes conflictuelles parmi les *votant-e-s* (cf. *tableau 2-3*), confirme l'importance de l'attitude face au gouvernement. On a voté différemment selon qu'on fait *confiance* ou non *au gouvernement*. La causalité statistique que nous avons établie indique une valeur moyenne. L'appartenance à un parti ou à une organisation politique était plus significative. *Une répartition en un camp de Oui, de Non et d'indécis, comme elle existait parmi les dirigeants politiques, n'apparaissait pratiquement pas :*

- *Appartenance à un parti* : la cohésion des partis s'est maintenue dans le cadre habituel ; l'unité était cependant plutôt au-dessus de la moyenne dans les partis bourgeois. Au PSS, 64 pourcent de Oui ont démontré une tendance dominante pour la suppression de l'armée. Mais le nouveau redimensionnement des valeurs a lui aussi polarisé les opinions ; nous avons obtenu, chez les Verts, 79 pourcent de Oui, taux dépassé uniquement par l'extrême-gauche, traditionnellement hostile à l'armée.
- *Appartenance à des organisations* : La position nette de la Société des officiers et des organisations militaires indépendantes a été largement suivie par leurs membres. A l'inverse, la cohésion a été moindre au sein des nouveaux mouvements sociaux, moins structurés ; cependant c'est une majorité des adeptes – se définissant eux-mêmes comme tels – des mouvements féministes et pacifistes qui s'est prononcée pour la suppression de l'armée.

Quel *bilan* peut-on en tirer ?

- *Aucun conflit grave entre la base et les dirigeants* : il n'y eut pas de considérables divergences entre les dirigeants des partis et leur base ; c'est surtout au sein des partis ayant décidé la liberté de vote que la base s'est finalement prononcée *de façon plus accentuée pour la suppression de l'armée*.
- *Polarisation entre les groupes* : La question soulevée sans ambages par le GSsA n'a généralement pas divisé les groupes, elle a provoqué une confrontation entre les membres ou les sympathisant-e-s des diverses organisations. Seule exception manifeste : les syndicalistes.
- *La Suisse divisée* : lors de ces votations les majorités étaient claires ; des résultats allant de 2 à 1 sont monnaie courante lors de votations. La caractéristique de la votation sur la suppression de l'armée réside dans la division : les oppositions entre la droite et la gauche, mais aussi entre les partis, les associations et les mouvements étaient très fortes.

Dans de pareilles situations, on enregistre généralement une tendance à la *neutralisation*. Plus marquée est l'opposition entre le bloc bourgeois et les Rouges-Vert, plus on va vers le match nul, plus l'attitude des sans parti va faire office d'arbitre. Ces sans parti ont participé, cette fois, à raison de 60 pourcent, constituant ainsi plus d'un tiers des votant-e-s. Leur comportement n'est identifiable ni à celui des bourgeois ni à celui des Rouges et des Verts. Ils ont bien voté, dans l'ensemble, contre l'initiative du GSsA, mais le résultat de Non obtenu – 61 pourcent – est nettement inférieur à celui de l'UDC, du PRD ou du PDC.

Tableau 2-3:

Comportement de vote pour l'initiative du GSSA selon les caractéristiques des groupes politiques

Caractéristiques / catégories	Comportement Oui en % (N = votants mat.)	Capacité de généraliser ^a	Force de causalité ^b
Total	36		
• Identification avec un parti :		0.00	0.20
- UDC	8		
- PRD / PLS	8		
- PDC	15		
- AdI / PEP	20		
- PES	78		
- PSS	63		
- POCH / PST	91		
- sans parti	38		
• Appartenance à une association:			
- Syndicats (tels USS ou CSC)	43	0.00	0.24
- Associations d'employé-e-s (tels SSEC)	22	0.05	(0.03)
- Associations professionnelles (tels USAM ou USP)	25	(0.12)	(0.04)
- Associations militaires	3	0.00	0.36
• Adeptes de nouveaux mouvements sociaux:			
- Mouvement pour la paix	55	0.00	0.48
- Mouvement féministe	57	0.00	0.24
• Orientation à droite/à gauche:		0.00	0.38
- extrême-droite	0		
- droite	15		
- centre	23		
- gauche	63		
- extrême-gauche	74		
- ne peut se situer	41		
• Orientation matérialiste / postmatérialiste:		0.00	0.56
- valeurs purement matérialistes	16		
- valeurs mixtes	28		
- valeurs purement postmatérialistes	61		
• Confiance dans le gouvernement:		0.00	0.55
- Confiance	20		
- Ni confiance ni méfiance	40		
- Méfiance	60		

Remarques :

- Pour la capacité de généraliser, il s'agit du test chi-carré qui indique à quel degré de certitude la causalité trouvée durant l'enquête correspond à la réalité. Plus la valeur s'approche de 0, plus grande est la certitude ou plus basse la vraisemblance d'erreur. On demande généralement un niveau de sûreté (de certitude) de 95% soit une valeur en-dessous de 0.05.
- En ce qui concerne l'échelle de force de la causalité il s'agit de coefficients de corrélation. Ils indiquent la force de concordance statistique entre les variables indépendantes et dépendantes. Plus le coefficient s'approche de zéro, plus faible est la concordance. Les valeurs en-dessous de 0.20 ne sont pas prises en considération.

Ceci nous donne – après les effets de la mobilisation exceptionnelle – *un second point de départ* pour l'explication du taux de Oui. A l'inverse de ce qui se passa chez les dirigeants politiques, chez les votant-e-s la polarisation s'est effectuée plus nettement entre droite et gauche, valeurs traditionnelles et valeurs nouvelles. Dans de tels cas, ce sont les voix des sans parti qui sont décisives ; en l'occurrence, elles étaient à 3 pour 2 contre l'initiative pour la suppression de l'armée.

2.12 Comportement de vote d'après les caractéristiques sociales

Ces comportements cachent non seulement des divergences politiques mais encore des conflits sociaux. S'ils n'existaient pas, l'issue du scrutin pourrait être interprétée comme polarisation entre les différents camps politiques et comme résultat primaire de la campagne. Lorsqu'ils existent, les clivages sociaux permanents caractérisent le comportement des groupes politiques et des votant-e-s. Nous examinerons d'abord ceux qui caractérisent le rejet, resp. l'acceptation :

Tableau 2-4:

Groupes sociaux contrastés dans le comportement de vote sur l'initiative du GSsA

Non au-dessus de la moyenne	Oui au-dessus de la moyenne
87% Agriculteurs	80% Etudiant-e-s
87% Agés de 60 ans et plus	71% Sans confession
75% Propriétaires d'une maison	60% Agés de 20 à 30 ans
73% Scolarité obligatoire	56% Etablis depuis moins de 5 ans au lieu de leur domicile
72% Habitant à la campagne	51% Etudes supérieures
71% Sédentaires	50% Agés de 30 à 39 ans

On obtient par l'examen approfondi des groupes caractéristiques les causalités généralisées importantes suivantes (cf. *tableau 2-5*) :

- **Age** : le contraste de nature sociologique le plus important relève de l'âge. Nous l'avons vu, le comportement de vote a été totalement divergent selon les catégories d'âge. Une majorité de votant-e-s âgés de moins de 40 ans s'est prononcée pour la suppression de l'armée. Les retraité-e-s l'ont rejetée en masse.
- **Intégration** : lorsque les sédentaires et les propriétaires se détachent de la moyenne, on obtient une indication sur la signification de leur intégration. Plus elle était avancée, plus l'attitude face à l'armée était positive.
- **Formation** : les deux camps se distinguent par rapport à la formation. Plus le niveau d'éducation est élevé, plus forte est l'acceptation de la suppression de l'armée. Nous avons obtenu, avec 80 pourcent, la plus haute valeur de Oui, auprès des étudiant-e-s d'aujourd'hui cumulant l'effet de l'âge et de l'éducation.

Tableau 2-5:

Comportement de vote face à l'initiative du GSSA selon les groupes sociaux caractéristiques

Caractéristiques / catégories	Comportement Oui en % (N = vot. mat.)	Capacité de générali- ser ^a	Force de causali- té ^b
Total	36		
<i>Caractéristiques sociales :</i>			
• Sexe		(0.42)	(0.07)
- Hommes	35		
- Femmes	38		
• Age		0.00	0.48
- 20 à 29 ans	60		
- 30 à 39 ans	50		
- 40 à 49 ans	41		
- 50 à 59 ans	29		
- 60 à 69 ans	13		
- 70 ans et plus	13		
• Education		0.00	0.33
- Scolarité obligatoire	27		
- Ecole professionnelle ou équivalent	32		
- Gymnase, université	51		
• Situation professionnelle		0.00	0.27
- Salarié-e-s Total	44	(0.12)	(0.15)
- Partiellement salariés	34		
. Indép. et empl./fonct. cadres (. Agriculteurs)	42 13		
. Employé-e-s/fonctionnaires niveau moyen	46		
. Autres employé-e-s/fonction.	37		
. Ouvriers/ouvrières	45		
- Non-salarié-e-s Total	27	0.00	0.40
. En cours de formation	80		
. Travaillant au ménage	34		
. En pension	13		
• Confession		0.00	0.23
- réformé-e-s	35		
- catholiques	30		
- sans confession	72		
<i>Caractéristiques du ménage</i>			
• Classe moyenne		0.00	0.20
- Bonne situation	22		
- Classe moyenne supérieure	35		
- Classe moyenne inférieure	39		
- Peu nanti-e-s	40		
• Situation logement	0.04	0.40	
- Propriétaire	25		
- Locataire / fermier	43		

Suite à la page suivante

Suite de la page précédente

Caractéristiques / catégories	Comportement Oui en % (N = vot. mat.)	Capacité de généra- liser ^a	Force de causali- té ^b
• Domicilié-e		0.00	0.48
- depuis moins de 5 ans	56		
- depuis plus de 5 ans	31		
<i>Caractéristiques régionales :</i>			
• Linguistiques		0.00	(0.11)
- Suisse alémanique	33		
- Suisse romande	45		
(- Suisse italienne)	30		
• Type d'agglomération		0.00	0.26
- Grande ville	45		
- Ville moyenne ou petite	34		
- Commune rurale	28		

Remarques :

- Pour la capacité de généraliser, il s'agit du test chi-carré qui indique à quel degré de certitude la causalité trouvée durant l'enquête correspond à la réalité. Plus la valeur s'approche de 0, plus grande est la certitude ou plus basse la vraisemblance d'erreur. On demande généralement un niveau de sûreté (de certitude) de 95% soit une valeur en-dessous de 0.05.
- En ce qui concerne l'échelle de force de la causalité il s'agit de coefficients de corrélation. Ils indiquent la force de concordance statistique entre les variables indépendantes et dépendantes. Plus le coefficient s'approche de zéro, plus faible est la concordance. Les valeurs en-dessous de 0.20 ne sont pas prises en considération. Pour les variables graduées nominalement (par ex. appartenance à un parti) on utilise le coefficient Cramers V, pour celles graduées ordinalement (par ex. intérêt politique) le coefficient gamma.

Une constatation s'impose : le sexe n'a pas été déterminant pour le Oui ou le Non à l'armée, ce qui a de quoi surprendre dans les deux camps. L'implication personnelle est forcément liée au sexe, les hommes étant concernés au premier chef. Les femmes devenaient donc un potentiel particulier pour les deux camps. Les adversaires de l'initiative craignaient que les femmes, moins concernées par les questions militaires, aient une attitude plus négative. Les auteurs de l'initiative, eux, espéraient que la partie féminine de la population protesterait en force contre le militarisme.

Ces suppositions ont toutes été réfutées. Afin de relativiser il faut savoir qu'en Suisse un comportement de vote spécifique aux sexes est rare. Même les propositions concernant l'armée qui mettent directement l'individu et la collectivité en cause (ce fut le cas des deux projets de service civil) n'entraînent pas de différences notoires ; en revanche, les femmes ont été plus nombreuses à soutenir l'initiative de Rothenthurm et le référendum sur les dépenses militaires. En matière de force et du sens de l'armée dans la société actuelle, les femmes sont plus critiques ; sur la question du maintien de l'armée ou de sa suppression, les sexes ne se différencient pas dans leurs réponses¹².

12 Voir aussi : C. Longchamp, *Das Wahlverhalten von Männern und Frauen 1971-1988*, in : «Nehmen Sie Platz, Madame», hrsg. von der Eidg. Kommission für Frauenfragen, Berne 1990

La conclusion est également négative en ce qui concerne les *régions linguistiques*. On note d'infimes différences entre Romand-e-s et Suisses alémaniques ; l'initiative du GSsA n'a pas suscité de majorités fondamentalement opposées d'une rive de la Sarine à l'autre.

2.13 La suppression de l'armée – un conflit des valeurs post-modernes ?

Approfondissons ce tableau en examinant de manière empirique les données explicatives connexes du comportement de vote. L'initiative du GSsA peut être considérée comme l'expression d'un mode de pensée post-moderne. Une partie des jeunes hommes actifs a renié le discours dominant sur la sécurité et sur les relations entre la société et l'individu. Pour pouvoir analyser la signification du comportement de vote nous formulerons deux hypothèses partant également de phénomènes de changement mais tenant cependant des valeurs différentes pour centrales dans la société future¹³.

Individualisation: la toile de fond de l'hypothèse partant du degré auquel l'individu est concerné est une conception économique du monde. La société ouvrière individualise les perspectives de vie. Les schémas d'interprétation allant au-delà perdent de leur valeur. C'est le profit personnel, pour parler franc, l'égoïsme, qui occupe la place principale sur l'échelle des valeurs. L'engagement social n'est envisagé que dans la mesure où la relation coût/profit est positive sur un plan personnel. Lorsque tel n'est pas le cas, on s'abstient. Le service militaire n'apparaît plus comme une obligation, tout au plus comme un droit ; il n'est plus pensable qu'il soit obligatoire, il ne saurait être qu'une option. L'attente majeure influençant le comportement de vote est la suivante :

Hypothèse 1

Aux yeux des membres de l'armée engagés personnellement mais ne jouissant d'aucun privilège, le calcul coût / profit comparé au reste de la société est inéquitable. Le Oui ou le Non à l'initiative du GSsA dépend en premier lieu de ce raisonnement.

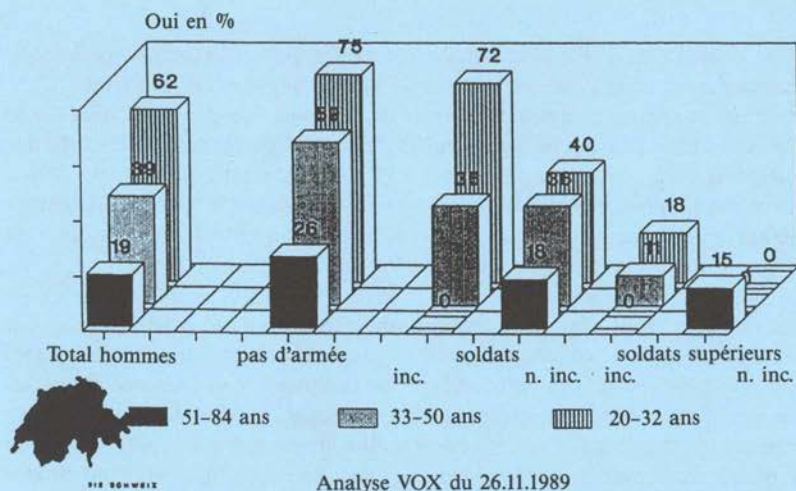
Principaux résultats (cf. *tableau 2-6*):

- C'était prévisible, les *soldats en âge de servir* ont massivement voté contre l'armée ; ils ont été 72 pourcent à dire Oui à l'initiative.
- Par contre, les *soldats de la Landsturm et de la Landwehr* sont favorables à l'armée. Nous avons obtenu un rapport de 2 à 1 en faveur du Non.
- Les *supérieurs* des deux classes d'âge ont voté clairement contre l'initiative. La cohésion des officiers fut pratiquement parfaite ; de petits groupes de sous-officiers se sont prononcés pour la suppression de l'armée.

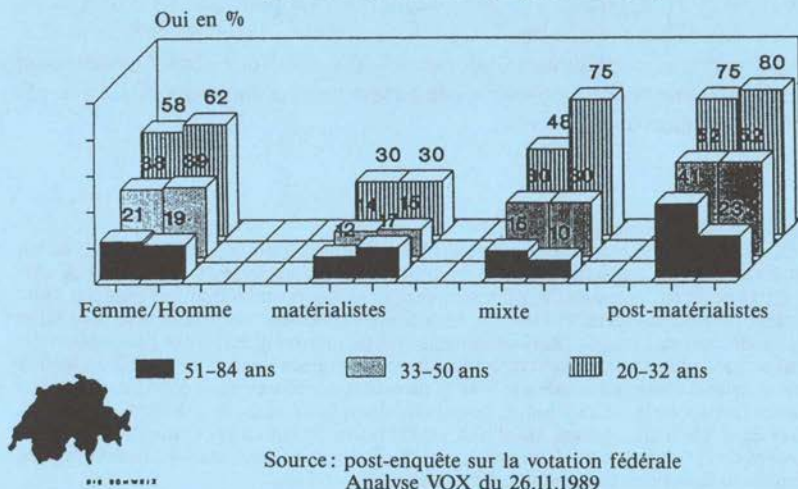
13 Cf. l'ouvrage fondamental de J.R. Gibbins (éd.), *Contemporary Political Culture. Politics in a Postmodern Age*, London 1989

Tableau 2-6:

Comportement de vote selon l'âge et la position dans l'armée (uniquement les hommes)



Comportement de vote selon l'âge et l'échelle des valeurs (femmes et hommes comparativement)



Dans l'optique du *bilan* qu'il convient de dresser, on attirera l'attention sur l'énorme fossé existant entre supérieurs et soldats. 90, resp. 30 pourcent de personnes favorables à l'armée chez les cadres et chez les subordonnés représentent plus qu'une divergence; une disparité de l'ordre de 60 points de pourcentage est extrêmement rare dans nos enquêtes. On constate en particulier à l'âge de l'entrée à l'armée que *ce sont ceux sur lesquels les militaires fondent leurs espoirs qui soutiennent le moins l'armée. La mauvaise humeur au sujet de l'armée est ici largement répandue.*

Une explication en fonction de l'implication directe *n'est exacte que conditionnellement*. Les autres hommes entre 20 et 30 ans ont aussi voté pour la suppression de l'armée. Chez eux, le pourcentage de Oui est cependant inférieur de 10 points. L'explication basée sur le rapport coût/utilité n'est pas directement évidente pour le comportement de vote des femmes du même âge. Elles ont, elles aussi, voté à 58 pourcent pour l'initiative du GSsA. L'explication portant sur la seule implication est elle aussi réfutée par le fait que les hommes entre 33 et 50 ans, pour autant qu'ils soient (encore) soumis au service militaire ont voté Non en plus grand nombre que leurs contemporains non incorporés.

Evolution des valeurs: Ici se pose la question d'une explication alternative. Lorsqu'on estime que le comportement de vote est signifiant en fonction des catégories sociologiques âge/éducation et (partiellement) centre/périphérie, on suppose être en présence d'un *nouveau genre de conflit de valeurs*. Les sciences sociales utilisent le concept de *matérialisme et postmatérialisme*¹⁴ pour le saisir empiriquement. Il sous-entend que la satisfaction de besoins élémentaires d'ordre matériel étant acquise, de nouveaux besoins, d'ordre non matériel, se font jour. Assurer son existence au niveau physique et économique n'est plus une priorité politique; elle est supplantée par le souhait d'une appartenance sociale librement choisie et de l'épanouissement personnel sur le plan culturel et intellectuel. Tandis que les matérialistes typiques misent sur la croissance économique, la capacité concurrentielle internationale, donnant la priorité à la lutte contre le chômage et l'inflation, à l'ancrage des impératifs de calme et d'ordre dans la société, l'économie et la politique, les postmatérialistes typés voient des valeurs exemplaires dans la libre expression de son opinion, la participation dans l'entreprise et en politique; ils donnent la priorité à une pensée globalement écologiste plutôt qu'à une conception du monde linéairement économique¹⁵. Ceci implique, au niveau du comportement de vote:

14 Cf. l'appendice méthodologique.

15 On suppose, sur la base des enquêtes empiriques comparatives ayant été réalisées jusqu'ici sur l'évolution des valeurs, qu'une nette poussée s'est produite en Suisse depuis les années 70. A cette époque, seuls 12 pourcent pouvaient être considérés comme des postmatérialistes purs; en 1980, ils/elles étaient déjà 30 pourcent. A l'inverse, les attitudes purement matérialistes se sont faites plus rares; l'évolution de l'état de l'environnement a particulièrement influencé l'évaluation des valeurs dans un groupe mixte largement répandu. Une comparaison internationale fait apparaître très fortement cette évolution des valeurs, le taux de postmatérialistes étant élevé; des enquêtes similaires dans l'espace de la CE ont donné, pour 1988, des valeurs allant de 5% (Portugal) à 25% (RFA et Pays-Bas). Un écart reposant avant tout sur l'ampleur du chômage et l'importance accordée aux moyens de la combattre (cf. Commission of the European Communities: eurobarometer, Public Opinion in European Community, No 30, Bruxelles 1988).

Hypothèse 2:

Le comportement de vote relève en premier lieu de nouvelles valeurs. Les préférences matérialistes induisent une attitude favorable à l'armée; une tendance postmatérialiste entraîne, par contre, un soutien à la suppression de l'armée.

La causalité empirique est manifestement forte :

- L'ensemble des *postmatérialistes*, des deux sexes, ont dit Oui à 61 pourcent à la suppression de l'armée.
- Même les personnes dont les *valeurs* sont *mixtes* sont dans une forte proportion du côté des opposants à l'initiative; ce groupe mixte important a voté Non à 62 pourcent.
- Les *matérialistes*, eux, ont voté à 84 pourcent contre le postulat du GSsA.

D'un point de vue statistique, la causalité d'un coefficient de corrélation de 0.56 est des plus claires. L'importance des valeurs postmatérialistes augmente encore si l'on différencie les générations. Jusqu'à 50 ans (nés après 1940) les pourcentages de Oui varient, chez les femmes et les hommes postmatérialistes, entre 50 et 80 pourcent. Ce n'est que dans les groupes d'âge le plus élevé que le comportement de vote dévie. Il est possible que l'expérience (de la guerre) soit plus profonde que les valeurs acquises ultérieurement. Mais le fait que les jeunes femmes et hommes se réclamant de valeurs mixtes aient voté, tout juste à la majorité, pour la suppression de l'armée, bouscule la seconde hypothèse. Les divergences relevant de la différence de sexe sont, elles aussi, un peu plus élevées chez les votant-e-s âgés de 33 à 50 ans.

L'hypothèse de l'évolution des valeurs nous a fourni un troisième point de départ d'interprétation : sur la base des contradictions fondamentales, l'initiative du GSsA et ses effets sur le comportement de vote peuvent être considérés comme un *conflit de valeurs postmatérialiste*. Les valeurs nouvelles sont tout autrement représentées au sein de la jeune génération; ceci explique - à peu près indépendamment de l'incorporation militaire - son adhésion à l'initiative du GSsA. Vient, en complément, le fait que l'implication directe en tant que (jeune) soldat peut favoriser le Oui, même si l'on n'adhère pas aux valeurs nouvelles.

2.2 La formation de camps en tant que processus

2.2.1 Réflexions sur l'impact de la campagne

Jusqu'ici, cette étude - comme toutes les analyses VOX antérieures - a usé d'arguments statiques. Le résultat des votations, lui, procède d'attitudes valables à moyen terme et de l'impact, s'exerçant lui à court terme, de la campagne. La combinaison d'une enquête avant et après les votations nous permet, cette fois, d'évaluer ces deux facteurs. Nous distinguerons deux effets possibles des campagnes :

- *Formation de l'opinion*: une majorité de citoyen-ne-s ayant le droit de vote n'ont pas d'opinion; elle se forme. Affermir la connaissance, la position et l'intention de vote est l'objet d'une campagne.
- *Changement d'opinion*: une majorité de citoyen-ne-s ayant le droit de vote a des opinions qui ne sont cependant pas particulièrement consistantes. Reconnaître les ambivalences et les canaliser est ici une des fonctions importantes des débats précédant les votations.

Tableau 2-7:
Phases remémorées des décisions définitives 1987-1989

Date / Décision définitive	GSsA	130/100	Ville/ Camp.	40 h	Init. AN	EL. CN
	26.11.89		4.12.88			18.10.87
- opinion faite d'emblée	65	63	27	32	33	53
- plusieurs semaines avant la votation	19	21	22	22	22	14
- 1 à 2 semaines avant la votation	6	7	27	26	26	14
- quelques jours avant la votation	6	5	15	13	12	8
- immédiatement avant la votation	2	2	6	5	5	6
- ne sait pas (ou plus)/ pas de réponse	2	2	3	2	2	4

Les résultats empiriques démontrent, en ce qui concerne l'initiative du GSsA, une large part d'opinions faites d'emblée. 81 pourcent des interviewé-e-s en juillet, 83 pourcent en septembre étaient déterminés à voter et ils avaient déjà une opinion¹⁶. En d'autres termes, seul un sixième des votant-e-s se décida plus tard à voter Oui ou Non. Une question de remémoration posée lors de l'enquête ultérieure à la votation donna un résultat similaire: 65 pourcent avaient pris d'emblée position. 14 pourcent seulement prirent une décision définitive au cours des deux à trois semaines précédant la votation, donc sous l'influence de la campagne¹⁷. Le sentiment de la force de l'opinion faite d'emblée est renforcé par le peu de chiffres comparatifs disponibles: un taux de deux tiers de décidé-e-s d'emblée est plus élevé que lors d'élections (élections au Conseil national en 1987: 53 pourcent). Pour une votation qui n'est, en soi, que peu prédisposée, nous sommes là en présence d'une valeur très élevée; la même question pour le 4 décembre 1988 (initiative ville/campagne, semaine de 40 heures, limitation de l'immigration) obtint, pour tous les objets, env. un tiers de décision prise d'emblée (cf. tableau 2-7).

Les modifications de majorité - dans le sens des deux effets possibles de la campagne - n'ont pas vraiment eu lieu. Cette constance est élevée, surtout en fonction des lignes conflictuelles dégagées, de la tendance postmatérialiste et de l'appartenance aux partis. Le

16 Pour les questions de l'interview cf. les données méthodologiques.

17 La question était: «A quelle date, approximativement, avez-vous décidé comment vous alliez voter?» En ce qui concerne la suppression de l'armée était-ce «immédiatement avant d'aller voter», «une/deux semaines avant», «plusieurs semaines avant» ou «d'emblée» étaient les réponses possibles ainsi que «pas de réponse».

seul écart – historique – a eu lieu chez les socialistes. En 1988, le Groupe socialiste s'était prononcé, dans sa majorité, pour le rejet de l'initiative du GSsA. Or, au printemps, le Comité central recommanda la liberté de vote; les délégué-e-s l'entérinèrent lors du Congrès extraordinaire. L'Union syndicale suisse adopta également cette position médiane. En juillet, et en septembre encore, il y avait une légère tendance au Non parmi les votant-e-s. C'est seulement à la suite de la campagne que de nombreux membres du Parti socialiste changèrent d'attitude. Il y eut finalement une relation de 1 à 2 en faveur de la suppression de l'armée. Parmi les membres de l'Union syndicale suisse, la légère majorité négative s'est maintenue jusqu'au bout.

Mis à part cette exception, la campagne a renforcé les *conflits* existants (cf. *tableau 2-8*) en particulier sur le plan de l'*âge*, après les festivités de l'opération «Diamant» en septembre, les contrastes entre les groupes d'âge ont augmenté: les rentiers et rentières se sont rassemblés, quelques semaines avant la votation, dans le sens du Non; la tendance au Oui s'est accrue parmi les jeunes citoyen-ne-s. Ici non plus on n'a pas relevé de différences notoires sur le plan du sexe. On notera tout au plus que les femmes décidées à participer à la votation étaient un peu moins déterminées d'emblée.

2.22 De la possibilité de généralisation des résultats

Le résultat était-il prévisible? La réponse à cette question dépend du comportement préalable, resp. de l'évaluation des indécis-e-s. Dans les faits, chez les personnes déterminées à voter, seuls 52 pourcent en juillet, 55 pourcent en septembre déclaraient vouloir voter Non; le taux des Oui se situait à 26, resp. 25 pourcent. Cette évaluation ne tenait compte que des citoyen-ne-s déterminés, partant du principe que les autres se répartiraient dans les deux camps¹⁸.

Mais on peut également envisager d'autres évolutions: si les indécis-e-s avaient voté Non, l'initiative du GSsA aurait été rejetée à 3 contre 1. S'ils avaient tous voté Oui, l'issue aurait été très serrée. Politiquement, le résultat aurait été foncièrement différent. *Même au moyen des enquêtes préalables il n'était pratiquement pas possible d'établir un pronostic suffisamment sûr, hormi le rejet certain.*

L'expérience a prouvé que ce sont les adversaires d'un projet qui grossissent les rangs au cours des dernières semaines avant les votations. Quand on est partisan d'une innovation on est décidé d'emblée et on le dit. Celles et ceux qui n'ont pu se faire une opinion votent généralement plutôt Non¹⁹. On peut donc admettre, par comparaison, que la campagne n'ait, cette fois, que faiblement agi en faveur du rejet. On peut avancer une explication en ce qui concerne celles et ceux qui ont voté Oui: le sujet était tout à fait nouveau pour une votation. Il était complètement tabou avant la campagne; quiconque se prononçait contre l'armée était promptement stigmatisé-e. Découlant de la campagne, le sentiment de ne pas être seul de son avis peut avoir facilité l'expression du Oui. Du côté des citoyen-ne-s pré-

18 Un pronostic ex-post, à savoir une simulation de diverses évolutions possibles à partir des résultats finaux connus, donne cette interprétation comme la plus vraisemblable ou la moins contradictoire.

19 Cf. E. Gruner, H.P. Hertig: *Der Stimmbürger und die 'neue' Politik* (= Publication du SNF, no 17), Berne et Stuttgart 1983.

Tableau 2-8:

Comportement de vote prévu et comportement réel pour l'initiative du GSSA par groupes caractéristiques dans le temps

Caractéristique / Catégories	Indécis-e-s en % des interviewé-e-s			Intention de com- portement en % des décidé-e-s		
	juillet	sept.	déc.	juillet	sept.	déc.
• Participation						
- régulière	19	16	1	30	32	30
- occasionnelle						
. fréquente	20	20	1	37	33	38
. sélective	18	13	0	36	32	43
. rare	21	17	0	33	40	42
• Identification à un parti						
- UDC	18	8	0	10	16	8
- PRD / PLS	18	9	0	18	18	8
- PDC	24	21	0	12	24	15
- PSS	19	24	2	46	40	63
- sans parti	17	19	1	39	38	38
• Tendance matérialiste/postmatérialiste ^a						
- valeurs purement matérialistes	23	—	1	16	—	16
- valeurs mixtes	19	—	1	27	—	28
- valeurs purements postmatérialistes	16	—	0	63	—	61
• Sexe						
- Hommes	17	14	0	35	34	35
- Femmes	21	20	1	34	31	38
• Age						
- 20-29 ans	14	16	1	54	52	60
- 30-39 ans	20	19	0	42	46	50
- 40-49 ans	18	25	0	30	28	41
- 50-59 ans	25	12	1	28	23	29
- 60-69 ans	23	10	1	22	28	13
- 70-79 ans	15	13	0	10	16	13
• Formation						
- Scolarité obligatoire	27	19	2	15	15	27
- Ecole professionnelle ou équivalent	17	20	0	33	31	32
- Gymnase / Université	15	13	0	55	47	51
Total	19	17	1	34	33	36

a) Les références pour la mesure de l'évolution des valeurs n'étant pas données pour l'analyse de septembre, nous n'avons pas pu procéder à l'évaluation.

disposés au Non, on peut admettre que l'issue du scrutin devenant de plus en plus certaine, ils n'ont pas pris la peine d'aller voter. C'est précisément par rapport à ce type de comportement que l'observation du processus dénote un changement d'opinion en faveur du Oui.

Sur le plan de la formation de l'opinion, l'initiative du GSsA est-elle un cas habituel ou particulier? Tenant compte de la position respective des votations nous proposons trois types d'objets de votations :

- *les objets prédisposés à la stabilité*, à savoir ceux face auxquels une forte majorité de citoyen-ne-s décidés à voter a une opinion qui ne variera pas en raison de la votation.
- *les objets prédisposés à la labilité*, à savoir une question spécifique au sujet de laquelle les opinions déjà déterminées peuvent être influencées par la présentation des faits ou de leur causalité.
- *Les objets peu ou pas du tout prédisposés*, à savoir ceux face auxquels seule une minorité de citoyen-ne-s décidés à voter ont une idée de la teneur de leur vote.

L'initiative du GSsA serait ainsi un exemple d'objet prédisposé à la stabilité. Les opinions étaient faites très tôt, plus d'interviewé-e-s que lors des élections au Conseil national savaient d'emblée comment ils voteraient. Une prédisposition à la stabilité implique que des *modifications radicales d'opinion* au cours de la campagne représentent des faits isolés ; la véritable instabilité réside dans l'effet de la mobilisation²⁰.

Considéré par rapport à la totalité des objets des votations, nous tenons celui examiné ici pour un cas d'exception²¹. La plupart des objets des votations (comme ceux du 4 décembre 1988 par ex.) sont prédisposés à la labilité. Ils sont fortement influencés par l'envergure de la campagne et la manière dont elle est menée, que ce soit sur le plan de la formation de l'opinion ou de sa modification. En vue des enquêtes futures nous dirons que la *pré-disposition* des objets des votations augmente lorsque

on est en présence de volonté de participation se manifestant très vite,
l'acceptation entraîne des modifications de comportement radicales,
la campagne est fortement émotionnelle,
l'objet se rapporte à la vie quotidienne,
les opinions sont très vite nettes,
l'implication est importante et
le thème compréhensible.

20 L'initiative du GSsA pouvant être considérée «à prédisposition stable», l'ampleur de la propagande n'a joué qu'un rôle minime. Malgré les moyens investis par les opposants - au niveau des annonces, la relation était de 7 à 3 - la tendance de l'opinion ne s'est pas modifiée à leur avantage. En outre, on a assisté à une opération de propagande massive au cours des quinze jours précédant la votation, alors que les opinions étaient déjà, pour la plupart, formées (cf. H. Hirter : Die Werbung in den Printmedien zu den beiden Volksabstimmungen vom 26.11.1989, FSP, Berne 1990).

21 Cf. aussi C. Longchamp : Die öffentliche Meinungsbildung bei Abstimmungen, in : «Meinungsbildung», éd. par la Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Demokratie, Zurich 1987.

2.3 La formation de l'opinion

2.31 Les motivations décisives dans les deux camps

L'initiative GSsA comportait deux messages. La suppression de l'armée et l'engagement pour une politique globale de paix. Comme nous l'avons déjà vu par la réponse à la question de la perception spontanée, c'est surtout la suppression de l'armée qui intéressa lors de la campagne.

Afin de chiffrer les motivations nous avons posé une *question ouverte*. Nous avons ensuite réduit et systématisé les réponses pour obtenir la vue d'ensemble des principaux groupes de motivation pour et contre que nous présentons ici. Les craintes de ne pas obtenir de réponses au sujet de l'armée se sont révélées déplacées. Jamais les interviewé-e-s n'ont été si loquaces.

Comme à l'accoutumée, la profusion d'opinions exprimées durant la campagne se réduit à quelques motivations actives significatives.

Chez les *ayant voté Non* on trouve trois groupes majeurs marquants (cf. *tableau 2-9*):

- *Evidence de l'armée*: tous les pays ont une armée, la leur ou une armée étrangère. Cette position de base principalement décisive se retrouve, avec des variantes, chez 36 pourcent des ayant voté Non (soit 23%) des participant-e-s). Pour ce groupe, la nécessité de l'armée va de soi; le résultat du scrutin le prouve également, une armée fait partie de l'Etat au même titre qu'un gouvernement, une constitution ou des élections. Une situation différente est inimaginable, il n'y a pas à discuter. Partant, on n'obtient pratiquement jamais de différenciations ou de réponse à la question «pourquoi?». Nous avons inclu dans ce groupe les partisan-e-s du Non qui ajouteraient que la suppression de l'armée entraînerait automatiquement le démantèlement de la police ou autres organisations de défense.
- *Utilité de l'armée par rapport à l'étranger*: la deuxième motivation la plus fréquente relève de la politique de sécurité. 28 pourcent des ayant voté Non (soit 19% des participants) mettaient en tête les considérations utilitaires se rapportant à la paix, la liberté et l'indépendance, objectifs principaux de l'armée. Ici, l'armée est la condition préalable à l'indépendance; elle protège en cas d'attaque, elle est l'expression de la volonté de s'affirmer. Ces positions étaient étayées par l'expérience concrète de la guerre ou par le renvoi à l'histoire, l'armée suisse n'ayant jamais attaqué personne.
- *Utilité de l'armée à l'intérieur*: les considérations de l'ordre de l'utilité de l'armée à l'intérieur de notre pays venaient en troisième position. 14 pourcent (soit 9% des participant-e-s) les indiquaient, dans leur analyse ultérieure, comme raison principale. Venaient en tête l'importance économique ou la création/le maintien d'emplois (8 resp. 6%); mais aussi la cohésion de la population à travers le service militaire (3 resp. 2%) et l'utilité en cas de catastrophes naturelles (2 resp. 1%).

Tableau 2-9:

Raisons décisives indiquées spontanément au sujet de l'initiative du GSsA

Motivations (par groupes)	en % des premières raisons pourcentage fractionné	Part du Oui/Non dur pourcentage linéaire	Part du Oui/Non modéré pourcentage linéaire
<i>Ayant voté Non</i>			
• Motivations «contre» indifférenciées	6		
• Le sujet ne se discute pas	3	86	: 14
• L'armée est utile face à l'étranger	28	84	: 10
• L'armée est nécessaire	36	81	: 14
• L'armée est utile à l'intérieur du pays	14	75	: 17
• La date est mal choisie / trop tôt	3	75	: 13
• Non en raison des réformes prévues	2	40	: 40
• Autres motivations «contre» diffuses	5		
• Pas de réponse	2		
	100		
<i>Ayant voté Oui</i>			
• Motivations «pour» indifférenciées	7		
• L'armée n'a pas de sens	13	83	: 11
• Une autre politique de paix	15	83	: 12
• Charge financière	31	43	: 43
• Motifs personnels	7	42	: 42
• Pour la réforme de l'armée	15	32	: 55
• Autres motivations «pour» diffuses	6		
• Pas de réponse	6		
Total	100	56	: 33

Exemple de lecture :

30% en tout indiquent que l'armée est utile par rapport à l'étranger. Ils se répartissent sur le grand poids accordé à la protection en cas d'attaque (21%) ou sur l'armée garante de la souveraineté (7%). 84% de ces interviewé-e-s se déclarent nettement partisans de l'armée. 10% ont voté Non avant tout pour des raisons tactiques ; ils ne peuvent se situer dans ce face à face.

D'autres motivations individuelles furent moins souvent indiquées ; nous mentionnerons cependant la date mal choisie (pour 3% en première position), l'armée comme sujet tabou (également pour 3% en première position) et les réformes promises (2% en première position). Le reste indiqua des motifs indifférenciés (6%) ou des motivations isolées, voire diffuses (5%).

Quelles motivations les *ayant voté Oui* font-ils valoir ?

- *Dépenses militaires*: le coût de l'armée est apparemment la pierre d'achoppement principale. 31% des ayant voté Oui (soit 10% des participant-e-s) l'estiment trop élevé ou disproportionné, raison principale de leur Oui (25 voire 9%). On souhaitait également

que ces fonds soient utilisés, pour l'armée ou ailleurs, de manière plus sensée ou pour résoudre des problèmes plus urgents (6 resp. 2%).

- *Pour les réformes dans l'armée* : 15 pourcent des ayant voté Oui (soit 5% des participant-e-s) souhaitaient en premier lieu des réformes d'ordre général, mais aussi portant sur des points précis (le refus de servir ou la justice militaire). Leurs postulats n'étant pas réalisés, ils ont protesté en votant Oui à l'initiative du GSsA (11 resp. 4%). Autre critique formulée : l'importance du militaire (4 resp. 2%); l'armée en tant qu'institution empiète trop sur le quotidien.
- *Politique de paix* : le second aspect de l'initiative, la politique de paix, constituait également pour 15 pourcent le principe de base de la décision. Ici, la critique va dans le sens du déficit : les ayant voté Oui indiquant la paix en première position s'opposaient à la politique actuelle de sécurité, tant dans la manière dont elle est menée qu'en ce qui concerne son envergure (12 resp. 4%) ou voyaient dans l'initiative du GSsA la possibilité de donner un exemple mondial de désarmement (3 resp. 1%).
- *L'armée n'a aucun sens* : pour 13 pourcent (soit 4% des participant-e-s) l'absurdité de l'armée constituait le critère principal. La défense militaire apparaît ici totalement obsolète par rapport à l'évolution dans l'ensemble de l'Europe ou parfaitement dépassée, dans sa forme conventionnelle, face aux dangers de guerre nucléaire.
- *Servitude* : comparativement, seule une minorité d'interviewé-e-s invoqua d'emblée des motifs personnels ; 7 pourcent utilisèrent l'argument de la mauvaise expérience vécue lors du service militaire ou des avantages personnels qu'ils retireraient de la suppression de l'armée.

Ces motivations existaient-elles d'emblée ? Ici aussi la comparaison entre les analyses préalables et ultérieures permettent d'évaluer les effets de la campagne²². Nous avons constaté une forte cohérence dans le comportement de vote ; les camps n'ont été que partiellement influencés par la campagne. Cette impression n'est pas entièrement confirmée au niveau des motivations. Les raisons à cela sont ambivalentes : la campagne a modifié les opinions personnelles ; ou encore les motivations (remémorées) changent au vu du résultat du scrutin :

- *Du côté des Non*, la comparaison dénote que la campagne a bien préparé le terrain en ce qui concerne la nécessité de l'armée. Cet argument moyennement évoqué avant la votation (23, 18 resp. 36%) se retrouve finalement en tête. Les motivations d'ordre de la politique intérieure étaient les plus fréquentes en septembre ; elles ont sans doute connu (momentanément) une haute conjoncture lors du débat sur la mobilisation de 1939 (25,35 soit 14%). Il ne s'agissait ici, en fin de compte, en importance, que du troisième groupe. Ce sont pratiquement les considérations de l'ordre de la sécurité qui sont restées constantes (32 soit 28%).
- *Du côté des Oui*, l'argument des coûts, majeur au début, perdit petit à petit de sa signification (régression de 46 à 31%). Plus on approchait de la date de la votation, plus d'autres arguments apparaissaient.
- *Divergences dans le camp de Oui* : les adversaires convaincus de l'armée se caractérisent par la critique de l'armée tenue pour absurde et l'exigence d'une politique de paix globale ou alternative. La supposition selon laquelle la politique de paix aurait surtout séduit de crédules partisans de l'armée s'est avérée infondée.

22 Cf. l'appendice méthodologique.

Pour des raisons compréhensibles, la deuxième motivation discutée dans le contexte de l'armée (un cinquième environ dans les pré-enquêtes) ne jouait plus aucun rôle après la votation. On augmenté, d'une part de la demande de réformes précises (de 1 à 15%), d'autre part le souhait d'une politique de sécurité globale renforcée (de 10 à 15%).

- Dans les *deux camps* : Les principaux groupes de motivations apparaissaient dès le début, seul leur poids a changé entretemps. Dans l'ensemble, c'est la différenciation des motivations qui a augmenté ; en revanche, le nombre des interviewé-e-s sans motivation déclare a diminué.

2.32 Prise de position fondamentale ou décision tactique ?

Tant avant la votation que dans les premiers commentaires, il était courant – en particulier dans les rangs des adversaires de l'initiative du GSsA – de diviser les Oui en deux groupes :

- les *adversaires «dur-e-s» de l'armée*, opposés à toute forme d'activité militaire ayant voté Oui par conviction et
- les *adversaires «modéré-e-s»* lesquels, compte tenu du résultat pratiquement sûr de la votation, ont exprimé leur mauvaise humeur concernant divers secteurs de l'armée ; ils concurent leur vote comme un vote d'avertissement.

Nous avons choisi comme critère distinctif l'argument utilisé dans la littérature spécialisée du vote stratégique ou tactique²³.

Tableau 2-10:

Vote de conviction ou tactique dans les deux camps

Ayant voté Non

- adversaires convaincus de l'initiative (adeptes dur-e-s de l'armée)	50 %
- indécis-e-s	4 %
- adversaires tactiques de l'initiative (adeptes modéré-e-s de l'armée)	8 %
- pas de réponse	2 %

Ayant voté Oui

- adversaires modéré-e-s de l'armée (partisans modérés de l'initiative)	12 %
- indécis-e-s	2 %
- adversaires dur-e-s de l'armée (partisans convaincus de l'initiative)	20 %
- pas de réponse	3 %

23 Cf. M. Gärtner : Voter's Expectations and Elections Prediction, Université de Constance 1975 et ses conclusions sur le «vote tactique».

Nous avons laissé les interviewé-e-s se situer eux-mêmes dans une catégorie ou l'autre afin d'éviter le piège d'une évaluation extérieure²⁴. Dans les faits, les relations de force furent les suivantes : 20 pourcent des participant-e-s (56% des ayant voté Oui) se définissaient eux-mêmes comme «adversaires dur-e-s de l'armée», 12 pourcent des participant-e-s (33% du camp des Oui) tenaient leur vote pour un avertissement. Les ayant voté Non étaient constitués en majeure partie de personnes rejetant par principe l'initiative du GSsA (50% des participant-e-s ou 78% des ayant voté Non). 8 pourcent dirent qu'ils auraient volontiers voté Oui mais que la campagne pour le Non – contre un Oui de provocation – ou la popularité soudaine de l'objet les avaient retenus. 11 pourcent des participant-e-s pratiquement à égalité dans les deux camps – étaient indécis-e-s sur ce point.

Ceci nous mène au *bilan* suivant :

- *Votes d'avertissement* : Une minorité d'un tiers estime avoir donné un vote d'avertissement. La motivation typique de ce groupe est la nécessaire réforme de l'armée, voire la fausse valeur qu'on lui accorde. Son attitude par rapport au fait militaire est distanciée, sceptique, réfléchie.
- *Divergences dans le camp du Oui* : les adversaires convaincus de l'armée se caractérisent par la critique de l'armée tenue pour absurde et l'exigence d'une politique de paix globale ou alternative. La supposition selon laquelle la politique de paix aurait surtout séduit de crédules partisans de l'armée s'est avérée infondée.
- *Concordances dans le camp du Oui* : on mesure les limites de cette façon de typer quand on en vient aux motivations financières et personnelles. On les rencontre aussi bien chez les adversaires convaincu-e-s de l'armée que chez les citoyen-ne-s ayant procédé à un vote d'avertissement.

2.33 Soutien des arguments pour et contre la suppression de l'armée

Nous avons ensuite présenté une liste de 14 arguments choisis parmi ceux invoqués durant la campagne dans le camp des Oui et des Non. L'interviewé-e avait la possibilité de prendre position pour chaque argument. Il ne s'agissait plus de se décider pour les motivations les plus importantes. Les interviewé-e-s pouvaient, indépendamment de leur vote, mettre des accents différenciés en évaluant les divers points de vue de leur camp ou du camp adverse. Parmi la multitude d'arguments portant sur la *politique de sécurité* dans le *camp des contre*, nous avons choisi :

- la garantie de paix, de liberté et d'indépendance fournie par l'armée;
- l'expérience positive d'une neutralité armée durable et
- l'exemple donné à d'autres pays par le caractère défensif de l'armée suisse.

24 Le texte de l'enquête est le suivant : «On a beaucoup discuté après la votation de la signification du «Oui» et du «Non». Très sincèrement, quelle est celle qui vous convient : (seulement pour les ayant voté Oui) – Mon «Oui» à l'initiative signifie un refus fondamental de l'armée – Mon «Oui» à l'initiative est en premier lieu un soutien tactique à une initiative n'ayant aucune chance d'aboutir. (Seulement pour les ayant voté Non) – Mon «Non» à l'initiative signifie une adhésion fondamentale à l'armée. – Mon «Non» est en premier lieu le refus tactique d'une initiative populaire.» Autres possibilités de réponse : «ne sait pas / indécis-e» et «pas de réponse».

L'armée en tant qu'instance neutre, protectrice et défensive est valable pour entre 6 et 7 sur 10 interviewé-e-s (cf. *tableau 2-11a*). Les piliers de la justification sont ainsi ancrés dans une partie de la population correspondant pratiquement aux Non exprimés le 26 novembre. Chez les adversaires de l'initiative, 9 personnes sur dix se sont déclarées d'accord. Hors de ce cadre, ces arguments perdaient de leur force d'intégration. Ce sont en particulier la neutralité armée et l'armée en tant que condition préalable à la souveraineté qui eurent un effet polarisant. Les partisan-e-s de la suppression de l'armée partageaient cette attitude.

Les esprits se divisent déjà fortement dans le camp des Oui au sujet du caractère défensif de l'armée suisse. Seuls celles et ceux qui refusent catégoriquement l'armée réfutent ce point de vue, l'armée ne pouvant être un exemple pour eux, ou toute institution défensive étant considérée comme un potentiel agressif. Tous les autres interviewé-e-s, pensant à leur propre défense, sont plus réservés en ce qui concerne l'armée suisse.

Dans le *camp des pour* nous avons choisi :

- la protection de l'armée illusoire face aux nouvelles menaces existentielles ;
- la défense nationale superflue compte tenu de l'imbrication économique par-delà les frontières et
- les chances de défense de la Suisse en cas de guerre nucléaire.

C'est l'argument de *l'impossibilité de se défendre lors d'une guerre nucléaire* qui a obtenu le plus fort soutien. Trois interviewé-e-s sur quatre pensent ne pas survivre à une attaque de cet ordre, malgré l'armée, la protection civile et la défense globale. Les ayant voté Oui et Non sont en majorité du même avis. L'évaluation dépend toutefois de l'éventualité admise d'une telle attaque ; l'argument n'agit pas partout de la même manière : les partisan-e-s de l'armée la soutiennent malgré ce déficit ; pour ses adversaires cela confirme l'absurdité des armes, de la guerre et du raisonnement militaire.

Les deux autres arguments de l'ordre de la politique de sécurité s'avèrent moins puissants. On réfute surtout que l'interdépendance économique croissante puisse être un argument pour le renoncement à l'armée. 29 pourcent en sont convaincus. Celles et ceux qui ont dit Non le 26 novembre ont une attitude ambivalente : ils ne refusent pas la coopération économique de l'Etat, mais n'en voient pas moins l'armée comme garant de sa souveraineté. Les indications qui suivent démontrent que la conception de la menace dévie, chez eux aussi, de celle des dangers classiques ; mais cela ne constitue pas une raison de renoncer à l'armée, perçue comme une sorte de réassurance pour tous.

Le bilan : les points de vue opposés prédominent au sujet des questions de politique de sécurité ; en règle générale, ils sont partagés par quelque deux tiers des interviewé-e-s ; le seul véritable déficit est celui de la capacité de défense en cas de guerre nucléaire. La position polarisée, «soit l'un/soit l'autre», demandée par l'initiative du GSA n'a donc pas enregistré de gros bénéfices auprès de ce segment de population. A l'inverse, un tiers ne peut pas accepter, ou seulement conditionnellement, les justifications officielles de l'armée suisse.

Tableau 2-11a:

Evaluation des arguments majeurs contre l'initiative du GSsA
(portant sur la politique de sécurité)

Proposition	Groupe référentiel	d'accord	pas d'accord	pas de réponse		
		%	%	%		
«L'armée suisse est un exemple en matière de défense, car elle est purement défensive et ne menace personne.»	Ayant le droit de vote	72	23	5		
	Ayant voté Oui	46	49	5		
	Oui dur	33	56	11		
	Oui modéré	69	28	3		
	Ayant voté Non	89	9	2		
	Non modéré	80	14	6		
	Non dur	92	6	2	0.00	0.69
«Sans armée, le droit de la population à vivre en paix, libre et indépendante n'est plus garanti.»	Ayant le droit de vote	59	35	6		
	Ayant voté Oui	14	78	8		
	Oui dur	5	91	4		
	Oui modéré	25	69	7		
	Ayant voté Non	87	10	3		
	Non modéré	70	23	7		
	Non dur	90	8	2	0.00	0.60
«Même à notre époque, la Suisse doit absolument s'en tenir à sa neutralité armée.»	Ayant le droit de vote	64	30	6		
	Ayant voté Oui	18	75	7		
	Oui dur	7	89	4		
	Oui modéré	29	64	7		
	Ayant voté Non	93	5	2		
	Non modéré	83	11	6		
	Non dur	96	2	2	0.00	0.73

Exemple de lecture:

72% au total ont approuvé la première question. 23% ne sont pas d'accord; 5% ne se sont pas prononcés. La part des ayant voté Oui comprend 46, resp. 49 resp. 5%. En différenciant entre Oui convaincus et Oui tactiques, on obtient 33%, resp. 69% qui sont d'accord. Dans l'ensemble, la corrélation entre le comportement de vote et l'évaluation de l'argumentation est très élevée (Gamma = 0.69) et apte à la généralisation ($\chi^2 = 0.00$).

Comment les interviewé-e-s jugent-ils les *arguments sociaux* pour et contre l'armée? Ici aussi, nous avons soumis à un test les points de vue controversés énoncés par l'opinion publique sur les conséquences économiques, la relation à l'individu et à la société et la signification de l'armée pour l'homme et la femme.

Tableau 2-11b:

Evaluation des arguments majeurs pour l'initiative du GSsA
(portant sur la politique de sécurité)

Proposition	Groupe référentiel	d'accord	pas d'accord	pas de réponse	
		%	%	%	
		(pourcentage linéaire)			
«Dans le cas d'une guerre nucléaire, la Suisse n'a plus aucune chance de se défendre.»	Ayant le droit de vote	72	19	9	
	Ayant voté Oui	89	8	3	
	Oui dur	95	5	0	
	Oui modéré	84	13	4	
	Ayant voté Non	62	28	10	
	Non modéré	73	16	11	
	Non dur	60	30	10	
				0.00	0.54
«L'institution militaire empêche de donner des réponses mondialement valables aux menaces actuelles, pour l'environnement, par ex., et les injustices sociales.»	Ayant le droit de vote	39	41	20	
	Ayant voté Oui	52	36	12	
	Oui dur	58	33	9	
	Oui modéré	40	43	17	
	Ayant voté non	31	49	20	
	Non modéré	38	43	19	
	Non dur	30	49	21	
				0.00	0.31
«Dans un monde où tous dépendent économiquement les uns des autres, l'armée n'est plus nécessaire.»	Ayant le droit de vote	29	62	9	
	Ayant voté Oui	71	22	12	
	Oui dur	87	10	3	
	Oui modéré	52	40	8	
	Ayant voté Non	5	90	20	
	Non modéré	15	63	22	
	Non dur	4	77	18	
				0.00	0.68

On est frappé par la popularité, dans les deux camps, des arguments économiques ou d'ordre financier (cf. *tableau 2-12a*): trois quarts des interviewé-e-s, avec des pourcentages encore plus marqués chez les ayant voté Non et une majorité des ayant voté Oui pour des raisons tactiques, n'excluent pas des conséquences négatives sur les emplois. A l'inverse, deux tiers se promettaient de la suppression de l'armée, si elle avait été acceptée, une autre répartition des fonds publics ou des économies d'impôts. L'assentiment est très élevé parce que des pourcentages considérables dans les camps adverses se sont déclarés d'accord avec les opinions énoncées. Les ayant voté Oui n'excluaient pas les pertes d'emplois. Les ayant voté Non étaient d'avis, eux aussi, qu'une suppression de l'armée aurait permis de réaliser des économies. Ceci signifie, sur le plan de l'importance au moment de voter, que ces arguments n'ont pas influencé les votes de manière décisive.

Les deux autres *stratégies du Non* que nous avons choisies n'ont été acceptées que par des minorités. Le service militaire n'est plus perçu en tant que tribut aux droits civiques.

Depuis l'introduction du suffrage féminin, ce principe est devenu caduc ; les femmes jouissent des droits politiques sans faire de service militaire. La perception de cette évidence a évolué elle aussi : ce raisonnement n'est familier qu'aux seul-e-s ayant voté Oui ; celles et ceux qui se situent à leurs antipodes estiment que les droits politiques sont acquis sans condition. Cette opinion prévaut chez tous les ayant voté Oui par conviction et majoritairement chez celles et ceux ayant donné un Oui tactique.

Tableau 2-12a:

*Evaluation des arguments majeurs «contre» l'initiative du GSsA
(par rapport aux conséquences sociales)*

Proposition	Groupe référentiel	d'accord %	pas d'accord % (pourcentage linéaire)	pas de réponse %	
«La suppression de l'armée entraînera des suppressions d'emplois.»	Ayant le droit de vote	73	22	5	
	Ayant voté Oui	47	47	6	
	Oui dur	33	61	4	
	Oui modéré	69	29	2	
	Ayant voté Non	89	8	3	
	Non modéré	84	14	2	
	Non dur	92	6	2	
				0.00	0.56
«Le service militaire est la contrepartie nécessaire aux droits civiques.»	Ayant le droit de vote	45	41	14	
	Ayant voté Oui	18	69	13	
	Oui dur	6	83	11	
	Oui modéré	34	52	14	
	Ayant voté Non	66	28	6	
	Non modéré	67	22	1	
	Non dur	63	30	7	
				0.00	0.45
«On ne devient vraiment un homme qu'à l'école de recrues.»	Ayant le droit de vote	34	58	8	
	Ayant voté Oui	10	85	5	
	Oui dur	4	92	4	
	Oui modéré	18	81	1	
	Ayant voté Non	48	44	8	
	Non modéré	39	59	2	
	Non dur	51	40	9	
				0.00	0.51

La fonction sociale de l'armée pour les hommes suscite des points de vue critiques. L'image traditionnelle de la société était dominée par une répartition claire des rôles des deux sexes et par la prédominance des hommes dans la vie professionnelle et publique, l'école de recrues y revêtait une fonction éducative particulière. Elle était «l'école de la nation», c'est à travers elle qu'on devenait un homme. Seul un tiers adhère encore à cette conception. On trouve (tout juste) une majorité uniquement auprès des opposant-e-s «durs» à l'initiative du GSsA.

Les deux autres *stratégies «pour»* n'obtiennent pas non plus la majorité. C'est la conception selon laquelle les règles de comportement en vigueur dans l'armée garantissaient, en premier lieu, le maintien d'une société patriarcale qui a été la plus controversée. Seuls les adver-

Tableau 2-12b:

*Evaluation des arguments majeurs «pour» l'initiative du GSsA
(par rapport aux conséquences sociales)*

Proposition	Groupe référentiel	d'accord	pas d'accord	pas de réponse		
		%	%	%	(pourcentage linéaire)	
«La suppression de l'armée permettrait d'économiser des impôts ou d'investir beaucoup d'argent plus intelligemment.»	Ayant le droit de vote	64	31	5		
	Ayant voté Oui	94	5	1		
	Oui dur	98	2	0		
	Oui modéré	90	8	2		
	Ayant voté Non	45	50	5		
	Non modéré	48	46	8		
	Non dur	42	54	4		
				0.00	0.78	
«Les nombreuses périodes de service militaire sont une entrave à l'évolution professionnelle et privée.»	Ayant le droit de vote	41	48	11		
	Ayant voté Oui	71	19	10		
	Oui dur	80	13	7		
	Oui modéré	66	24	10		
	Ayant voté Non	21	70	9		
	Non modéré	27	64	9		
				0.00	0.54	
«La hiérarchie, le dressage et le combat servent avant tout au maintien de la société patriarcale.»	Ayant le droit de vote	37	47	16		
	Ayant voté Oui	63	25	2		
	Oui dur	73	19	9		
	Oui modéré	49	33	18		
	Ayant voté Non	20	65	15		
	Non modéré	32	55	13		
				0.00	0.45	

saires convaincu-e-s de l'armée partagent ce point de vue. En ce qui concerne le service militaire en tant qu'entrave dans la vie personnelle, les esprits sont divisés selon qu'on a voté Oui ou Non. Les ayant voté Oui se trouvent entravés dans leur vie privée et professionnelle par l'intensité et la durée du service dans l'armée de milice, position pour laquelle les ayant voté Non n'ont que rarement de compréhension.

Comment les deux camps voyaient-ils l'initiative du GSsA (cf. tableau 2-13)? La formulation dure d'une partie des adversaires, affirmant que les adeptes du GSsA sont des traîtres à la patrie et que la suppression de l'armée est une attaque extrême contre la Suisse, entraînait une polarisation dans le camp des Non. Elle ne fut pas le fait d'une majorité des

interviewé-e-s (48%). Les partisans du Oui rejetaient formellement cette image d'eux-mêmes. A l'inverse, l'argument de la «perestroïka», employé par les partisans de la suppression de l'armée, ne séduisit qu'une minorité: 46 pourcent de la population pensaient que le renoncement à l'armée contribuerait à la formation d'une société moins dure, plus sociale et plus solidaire. Les adversaires les plus durs de l'initiative réfutaient clairement cet argument.

Tableau 2-13:

Evaluation de l'initiative du GSsA du point de vue des partisans et des adversaires

Proposition	Groupe référentiel	d'accord	pas d'accord	pas de réponse	
		%	%	%	
		(pourcentage linéaire)			
«La suppression de l'armée est une attaque contre notre Etat.»	Ayant le droit de vote	48	47	5	
	Ayant voté Oui	11	88	1	
	Oui dur	5	95	0	
	Oui modéré	16	82	2	
	Ayant voté Non	72	24	4	
	Non modéré	64	34	2	
	Non dur	77	19	4	
				0.00	0.62
«L'initiative pour la suppression de l'armée contribuera à la formation d'une Suisse moins dure, plus sociale et plus solidaire.»	Ayant le droit de vote	46	32	22	
	Ayant voté Oui	80	8	12	
	Oui dur	85	6	9	
	Oui modéré	77	16	7	
	Ayant voté Non	28	49	23	
	Non modéré	43	36	21	
	Non dur	28	52	20	
				0.00	0.56

Nous relevons, à titre de *bilan*, parmi les arguments portant sur la société:

- *Points de vue polarisés*: Les justifications de l'armée au niveau de la société sont plus controversées. Les arguments de politique de sécurité des adversaires étant majoritaires, nous nous trouvons en présence d'une Suisse divisée. Dans le camp des Oui comme dans le camp des Non, les différences d'approbation atteignaient, en moyenne, 50 pourcent. Les coefficients de corrélation entre l'appréciation des arguments et le comportement de vote oscillaient entre 0.45 et 0.78.
- *Points communs et différences dans le camp du Oui*: Les adversaires de l'armée, dur-e-s ou modéré-e-s, ne se différencient pas dans toutes les évaluations. Dans le camp des Oui, les points de vue sont polarisés au sujet des emplois et de l'affirmation que l'armée est garante d'une société patriarcale.
- *Force relative des arguments économiques*: Un des arguments généralement des plus portant – le désavantage économique entraîné par des innovations – a été partiellement neutralisé; nous l'avons démontré dans l'analyse des motivations, il n'a été que relativement signifiant.

- *Pas d'alternatives susceptibles d'obtenir la majorité?* Les points de vue examinés mènent à une perte évidente de consensus : les opinions des adversaires de l'armée rencontrent de moins en moins de soutien. Ses partisans n'ont cependant pas réussi à formuler des motivations convaincantes pour la majorité.

2.4 Les questions militaires dans la démocratie directe

Nous concluerons sur la question de l'évidence de l'évolution des valeurs, constatée lors de propositions de vote sur l'armée.

2.4.1 Position de valeur de l'armée au niveau de la politique de sécurité

Les points de vue sur la position de la valeur de l'armée en matière de politique de sécurité se chiffrent²⁵ à partir

- du sentiment que la Suisse est digne d'être défendue,
- de la nécessité de la défense et
- de la capacité de défense.

Ces trois facteurs déterminent la volonté de défense de laquelle dépendait le comportement de vote. A l'inverse, ce faisceau de positions n'est pas indépendant de l'image que la population se fait des menaces. En nous basant sur des enquêtes, nous avons formulé une série de questions complémentaires, resp. rassemblé systématiquement des résultats épars. Les résultats principaux sont les suivants :

- *Nécessité de la défense*: La nécessité de la défense est largement acceptée (cf. *tableau 2-14*)²⁶. 72 pourcent des ayant droit de vote appuient cette revendication ; 26% la réfutent. Jusqu'au début des années 80, divers sondages menaient à un résultat de 85 pourcent d'attitudes positives. Cette stabilité s'est muée depuis en une *tendance négative comparativement très élevée*. En moyenne, trois pourcent (quelque 120 000 personnes) par an, changent d'avis. Le pourcentage tenant la nécessité pour « absolue » a lui aussi régressé. En 1988, il avait diminué d'un peu plus de la moitié ; chez les moins de 40 ans, une minorité de 42 pourcent tenait l'armée pour « impérativement » nécessaire. La disposition à utiliser personnellement la force pour se défendre en cas d'attaque se développait parallèlement à la nécessité de la défense²⁷. Actuellement, 72 pourcent répondent affirmativement à cette question ; un cinquième réfute cette nécessité ; le reste n'a pas d'opinion. Ici aussi la tendance est régressive depuis 1983.

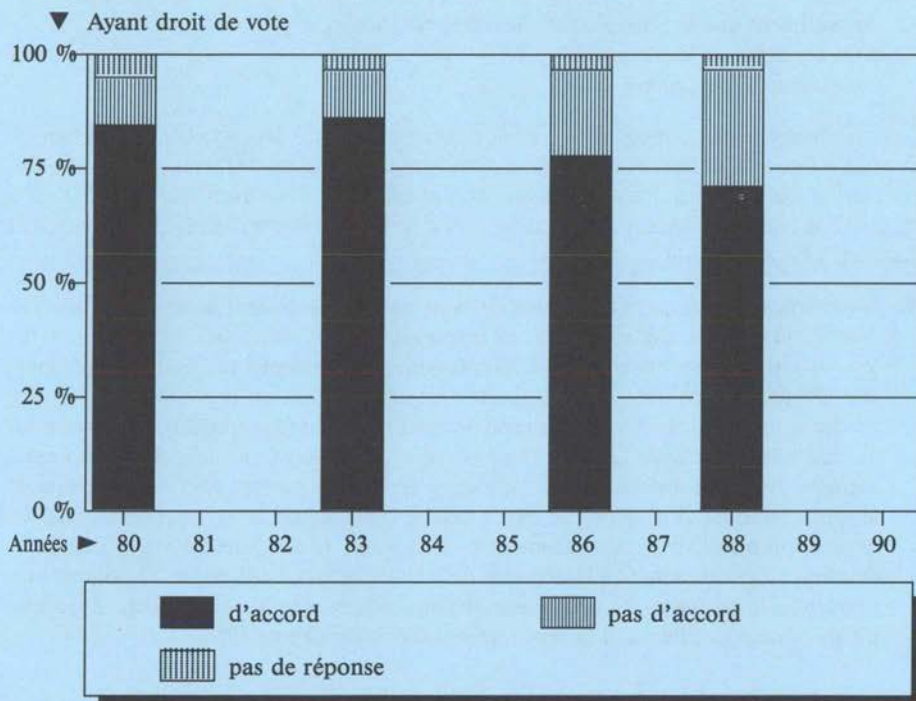
25 Cf. les données méthodologiques.

26 Proposition de l'interview : « D'après vous, est-il nécessaire que la Suisse entretienne une armée ? Possibilité de réponse (1986/88) : nécessaire ; plutôt nécessaire ; plutôt pas nécessaire ; pas nécessaire et pas de réponse.

27 Proposition de l'interview : « Êtes-vous d'avis qu'en cas d'attaque militaire la Suisse doit se défendre par les armes ou ne pas se défendre ? » Possibilités de réponse : oui, se défendre par les armes ; non, ne pas se défendre et pas de réponse.

- *La Suisse est digne d'être défendue*: Ce point de vue est placé plus haut dans l'échelle des valeurs²⁸. Une réponse positive dépend en premier lieu de l'identification des citoyen-ne-s avec le pays ; sur le plan politique, ce sont la démocratie, l'Etat de droit, les libertés individuelles et l'indépendance par rapport à l'étranger qui s'avèrent les facteurs les plus importants. Sur dix personnes interviewées, 9 estiment que la Suisse est digne d'être défendue. Lorsque ceci est soutenu de 15 à 20 pourcent plus fortement que la nécessité de la défense, on peut concevoir la différence comme le noyau du potentiel donnant la préférence à d'autres moyens – la non-violence ou la défense non-militaire, par ex., plutôt qu'à la seule défense. Il est également concevable que ces interviewé-e-s, compte tenu des récents développements en Europe et dans le monde, jugent que le cadre nationaliste n'est plus que conditionnellement adapté.

Figure 2-14:
Nécessité de l'armée – Tendances dans les années 80



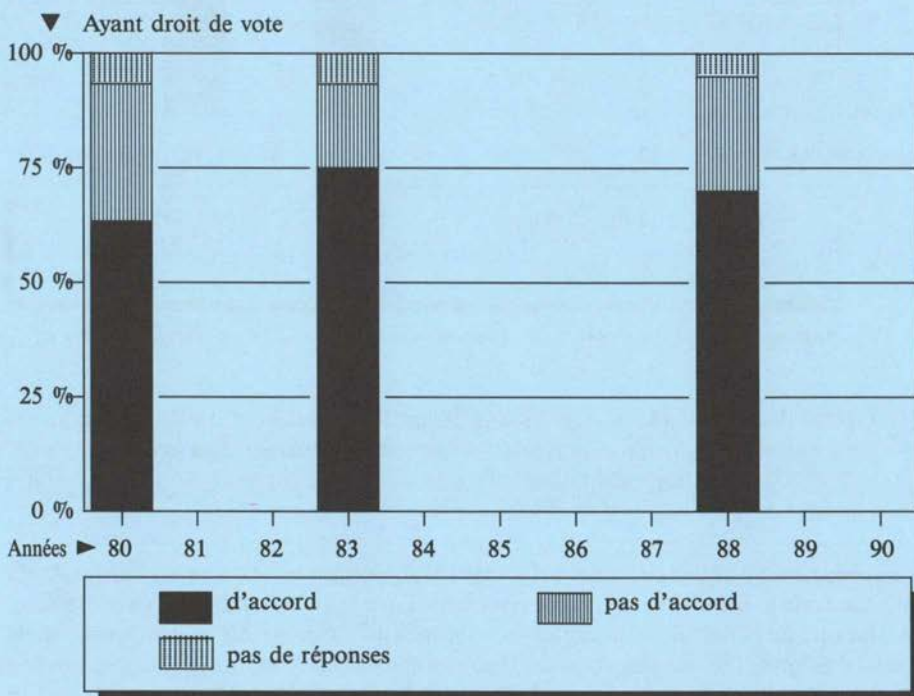
Analyse VOX, 26 novembre 1989, Sources : Haltiner (1986), Univox (1988)

28 Proposition de l'interview : «La Suisse est digne d'être défendue.» Possibilités de réponse : d'accord, pas d'accord et pas de réponse.

- *Capacité de défense*: la capacité de l'armée suisse à défendre vraiment le pays est évaluée plus basse que la nécessité (cf. *tableau 2-15*). Il convient cependant de préciser que cette appréciation dépend de l'aspect choisi: l'armée fonde sa raison d'être première sur son effet dissuasif; ensuite seulement sur la défense face à une attaque guerrière.
 - Seuls les deux tiers des ayant droit de vote croient à l'*effet dissuasif*. Au cours des années, une tendance nette s'est dessinée; en ce qui concerne l'effet dissuasif accordé, nous pouvons partir de variations dépassant la moitié sur un champ donné²⁹.
 - De l'avis de la population, les chances de défense dans une guerre conventionnelle sont plus basses. C'est ici la première fois qu'une majorité met en doute la capacité de l'armée de résister avec succès. Seuls 46 pourcent croient pouvoir résister à une attaque menée selon les règles conventionnelles. On ne peut distinguer une tendance future.

Tableau 2-15:

Effet dissuasif de l'armée – Tendances dans les années 80

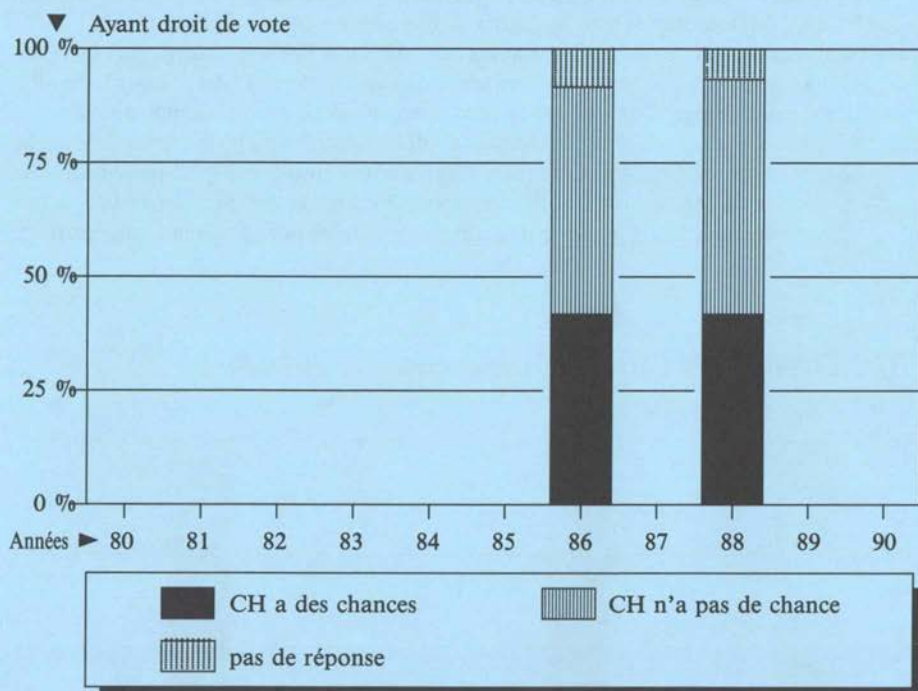


Analyse VOX, 26 novembre 1989, Sources: Haltiner (1986), Univox (1988)

29 On obtient des valeurs particulièrement basses pour l'effet dissuasif dans les pays ayant directement vécu la guerre.

Tableau 2-16:

Chances de défense conventionnelle – Tendances dans les années 80



Analyse VOX, 26 novembre 1989, Sources: Univox (1988), Tages-Anzeiger (1989)

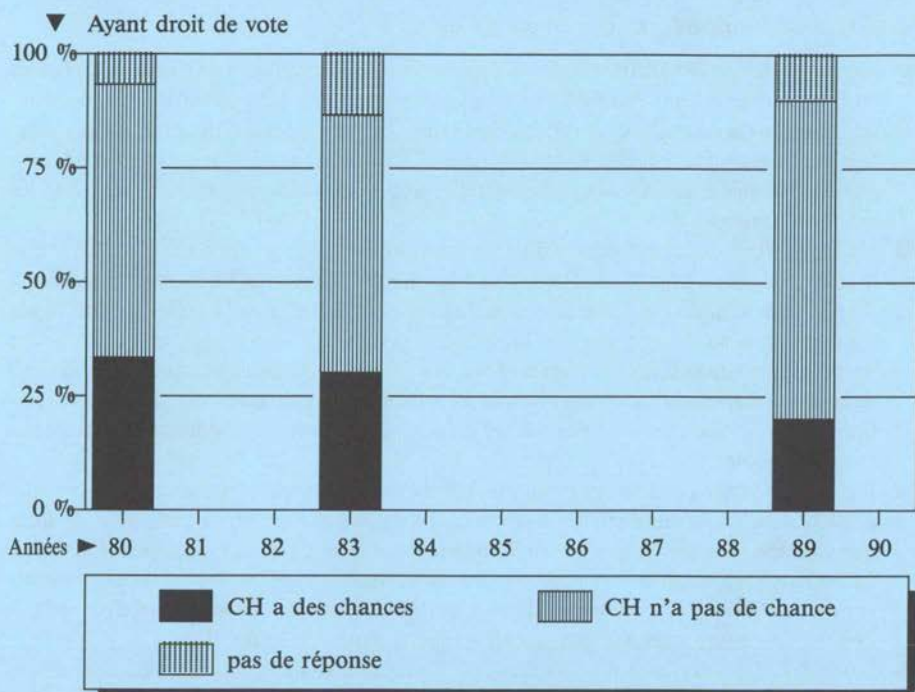
- Nous l'avons vu grâce au test des arguments, le crédit des chances de défense en cas de guerre nucléaire est au plus bas. De surcroît, la confiance dans la capacité de défense n'est pas simplement basse : elle a considérablement décliné dans le courant des années 80.

Le «*considérable déficit de crédit*» (Haltiner 1986) constaté dès le début des années 80 n'a fait que croître. Les divergences entre le sentiment que la Suisse est digne d'être défendue, la nécessité de la défense et la capacité de l'armée de l'assumer dépendent beaucoup de l'image qu'on se fait des dangers et des réponses que l'armée y fournit. Le dernier examen du concept de la politique de sécurité de l'armée suisse date de 1973 ; la situation, subjective et objective, s'est modifiée depuis. La perception subjective de la situation peut se résumer de la façon suivante :

- *Vraisemblance d'une guerre* : La politique de la détente en Europe a amélioré l'évaluation de la situation politique par la population. Cette évolution est à la baisse en ce qui concerne la vraisemblance d'une guerre. Alors qu'en 1983 un tiers de la population

Tableau 2-17:

Chances de défense nucléaire – Tendances dans les années 80



Analyse VOX, 26 novembre 1989, Sources: Haltiner (1986), Vox (1990)

pensait qu'une nouvelle guerre mondiale était possible, la valeur comparable est actuellement beaucoup plus basse. Avant les derniers événements en Europe de l'Est, seuls 7 pourcent indiquaient envisager une guerre dans un proche avenir. La tendance manifeste à la tranquillisation ne peut être mise directement en comparaison avec les positions des références présentées plus haut ; on a affaire, en la matière, à une perception du monde sujette à une prompt adaptation à des situations nouvelles.

- **Menaces:** là aussi l'image a évolué. Les sources de dangers purement militaires sont dépassées par une série d'autres menaces. Ce sont, subjectivement
 - l'état, grevé, de l'environnement ou des catastrophes de nature technique entraînant des dommages durables pour l'homme et l'environnement ;
 - la drogue et le SIDA ;
 - les actes de terrorisme, les prises d'otages et les enlèvements, instruments de déstabilisation politique ;
 - la surpopulation dans le tiers monde, l'afflux de réfugiés dans le monde entier, la crise de l'endettement des pays en voie de développement et
 - le chantage économique au moyen des matières premières ou de la pénurie d'énergie.

Sur le plan qualitatif, on peut évaluer cette image comme un passage d'une «société d'après-guerre» à une «société de risque»³⁰.

Dans le *bilan*, nous soulignerons les points suivants :

- **Nécessité reconnue**: les propositions concernant l'armée qui se limitent à l'alternative Oui/Non n'ont aucune chance lors d'une votation populaire. Le potentiel réfutant catégoriquement la nécessité de la défense militaire de notre pays est d'un quart ; il est toutefois sur la voie d'une légère augmentation. Ceci confirme les valeurs des adversaires durs de l'armée à la limite supérieure, telles que nous les avons établies à travers les auto-évaluations.
- **Positions différenciées**: Déduire du résultat de la votation sur l'initiative du GSSA que la Suisse ne paraît plus digne d'être défendue aux Suisses et aux Suisses, n'est pas exact d'une manière générale. La nécessité de la défense et le fait que la Suisse en soit digne sont soutenus au-delà du résultat du Non ; cela signifie que ces postulats trouvent en partie approbation dans le camp du Oui. A l'inverse, la mesure du moins (du déficit) de crédit de capacité de défense accordé à l'armée est supérieure à celle du rejet de l'initiative ; cela indique qu'il y a des doutes sur la véritable capacité de défense jusque dans le camp du Non.
- **Déficits**: Aux yeux de la population, les points faibles majeurs, en matière de politique de sécurité, sont, d'une part, la situation en cas de guerre nucléaire et, en partie, le manque de conviction par rapport à la défense dans une guerre conventionnelle. Il faut noter également l'évolution de l'image des menaces qui abandonne l'idée classique de la guerre pour se porter sur les dangers au niveau de l'environnement, de la drogue, de la technique ou de quelques autres facteurs ne dépendant pas de l'Etat.
- **Gorbatchev et/ou le mouvement pacifiste ?** Nous tenons les explications monocausales de l'évolution des points de vue citées ici - «l'effet Gorbatchev» par exemple - pour un manque de discernement³¹. Il semble plus évident que les efforts de désarmement accélèrent les processus en cours. La guerre nucléaire, resp. l'impossibilité de se défendre, est la plus ancienne brèche et la plus répandue ; la légitimation de l'armée s'en trouve remise en cause depuis longtemps. D'autres indicateurs proposés ici, qu'ils relèvent de la sécurité ou des affaires étrangères, sont eux aussi partie de la discussion depuis au moins 1983. Les débats sur la double convention de l'Otan, une guerre des missiles en Europe et la protestation du mouvement pacifiste au début des années 80 ont-ils eu des effets plus profonds, et plus durables, que ce qui était prévisible après que tout cela ait cessé de faire les gros titres ?

2.42 La signification de l'armée dans la société

L'évolution des mentalités par rapport à l'armée peut s'interpréter sur la toile de fond d'un changement de signification au niveau de la société. Ce serait alors moins la situation

30 Cf. U. Beck : Die Risikogesellschaft, Francfort sur le Main 1987.

31 Cf. p.ex. K.W. Haltiner : «Abgeschaffte Bedrohung - Abschaffung der Armee», Institut für militärische Sicherheitspolitik der österreichischen Landesverteidigungsakademie, Volume 9, Velm 1989.

mondiale actuelle et l'évaluation militaire de l'armée que sa position dans la société qui serait la cause principale du changement de jugement porté sur elle. Une armée de milice touchant une large partie de la population (masculines) et particulièrement soumise aux modifications de la société à laquelle elle appartient. Ceci est clairement exprimé dans les réponses que nous avons obtenues durant les 15 dernières années, portant sur l'importance accordée à l'individu et à la société. On distingue trois positions³²:

- *Importance majeure*: Pour ce segment de la population, l'armée joue un rôle majeur dans la structuration et l'organisation de la société. Les modes de pensée et de vie ayant fait leurs preuves dans la vie militaire sont également valables dans la vie civile. Le cumul de positions importantes dans la vie économique, sociale, politique et militaire assoit l'influence de l'armée en temps de paix. L'appartenance du citoyen à l'armée est, finalement, une preuve de sa loyauté. Le soutien à l'armée est en premier lieu l'expression d'une loyauté diffuse et affective.
- *Instrumentalité*: La symbolique nationaliste ou la fonction d'exemple ne sont plus décisives, l'armée est jugée d'un point de vue fonctionnel. Des considérations personnelles ou touchant à la société, de l'ordre du rapport but/moyens, étayent l'importance qu'on lui accorde. L'armée est approuvée en tant qu'institution, mais elle n'est plus soutenue que comme un mal nécessaire. Elle est acceptée comme partie d'une société qui n'est plus en guerre mais qui ignore tout de son avenir.
- *Sans importance aucune*: Pour une troisième catégorie de citoyen-ne-s, l'armée est dépassée au niveau de la sécurité et de la société. Elle n'apparaît plus que comme un fardeau pour l'individu et la société, on pourrait très bien s'en passer sans qu'il en résulte une perte ou des inconvénients. La suppression souhaitée aurait été la porte de sortie de la forteresse inutile.

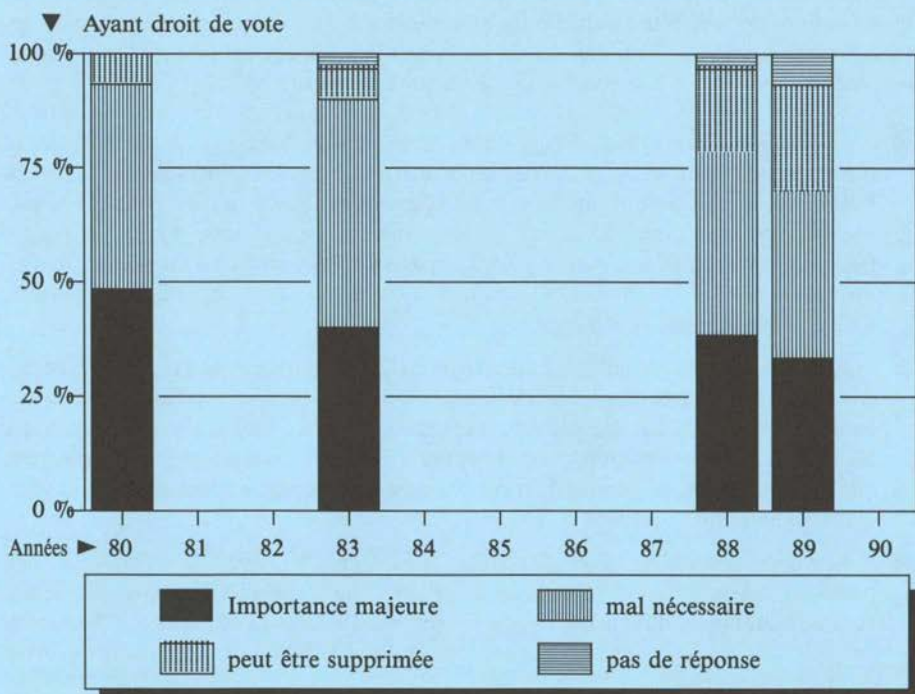
Différencions deux étapes dans le temps: jusqu'au début des années 80, l'importance majeure de l'armée baissa au profit d'une position instrumentaliste; la troisième position était alors très marginale. Il était prématuré de voir en ceci *la* forme du renversement des valeurs de l'après-guerre. La critique est devenue plus extrême dans la deuxième partie des années 80. La conception de l'importance majeure continue à régresser mais la position instrumentaliste aussi. Seule la position «*l'armée n'a aucune importance*» augmente. Il ne s'agit pas ici d'un effet particulier de la post-enquête sur l'initiative pour la suppression de l'armée, un questionnaire de contrôle présenté en décembre 1988 donnait pratiquement les mêmes résultats:

- 35 pourcent des ayant droit de vote (1976: 48%) accordent toujours une importance majeure à l'armée; ils ont, en majorité, rejeté l'initiative pour la suppression de l'armée.

32 La proposition était: «On défend aujourd'hui différentes opinions sur l'importance de l'armée pour la Suisse. Je vous en donne trois. Indiquez-moi celle dont vous êtes le plus proche: L'armée est d'une importance majeure en Suisse et c'est bien ainsi. - L'armée est un mal nécessaire. - On pourrait très bien supprimer l'armée. - Autres réponses possibles: ne sait pas et pas de réponse.

Tableau 2-18:

Signification sociale de l'armée – Tendances dans les années 80



Analyse VOX, 26 novembre 1989, Sources: Haltiner (1986), Pol. Kultur (1988), VOX (1990)

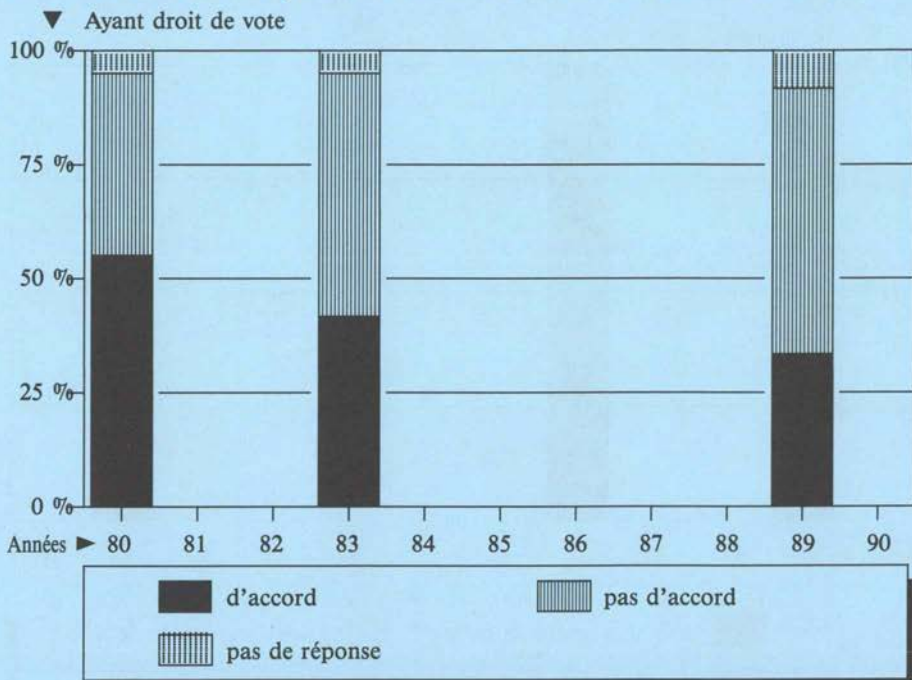
- 37 pourcent des ayant droit de vote (1976: 44%) ont une position instrumentaliste face à l'armée. Trois quarts d'entre eux ont rejeté l'initiative pour la suppression de l'armée.
- 24 pourcent des ayant droit de vote (1976: 6%) n'accordent aucune importance positive à l'armée; ils ont pratiquement voté en bloc pour l'initiative pour la suppression de l'armée.

Le coefficient de corrélation pour le comportement de vote, 0,77, est exceptionnellement élevé. En d'autres termes, la décision de voter Oui ou Non pour l'initiative du GSsA a été très largement comprise en tant qu'expression de l'importance accordée à l'armée. Cette évolution à long terme de la signification touche toute une série d'autres positions par rapport à l'armée. Nous en examinerons trois, mettant différentes dimensions en lumière³³:

33 On trouvera le développement d'autres aspects in: R. Meyer Schweizer, H.J. Schweizer-Meyer: «The Impact of Value Change on the Perception of Security Policy in Switzerland», International Society of Political Psychology, Tel Aviv 1989.

Tableau 2-19:

Instance éducatrice pour les hommes – Tendances dans les années 80



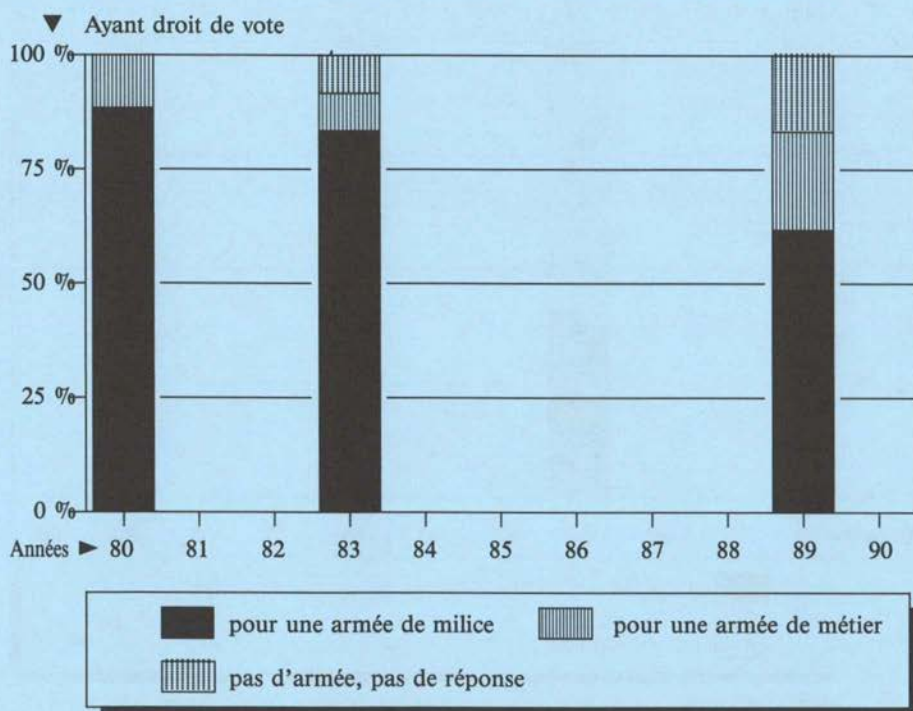
Analyse VOX, 26 novembre 1989, Source: Univox (1986), Univox (1988), Vox (1990)

- *Ciment de la Suisse ou instrument de pouvoir*: Le fait d'avoir survécu à la deuxième guerre mondiale a renforcé le sentiment de communauté, l'identification à cette communauté, à la nation, à l'Etat. La fonction militaire consistait à souder la population par-delà tous les fossés existants. L'idée résultante selon laquelle l'armée cimenterait l'union du pays perd de son pouvoir d'attraction. Actuellement, seul 46 pourcent des interviewés y croit encore. La perception prédominante est que l'armée est un instrument de pouvoir, profitable en premier lieu aux personnages puissants du pays. Ce point de vue croît dans la mesure même où le premier perd de son impact. Lui non plus ne persuade pas (encore) la majorité (46 pourcent).
- *Le principe de l'armée de milice* est encore moins touché par le retournement de l'importance accordée à l'armée par rapport à la société³⁴. Ceci relève de la signification

34 La proposition de l'interview de 1989 était: «On sait que notre armée ne se compose pas de soldats de métier mais de citoyens exerçant diverses professions faisant de temps à autre un service militaire. Estimez-vous que ce soit une bonne solution ou préféreriez-vous une armée de métier composée de volontaires?» Réponses possibles: contre l'armée de métier; pour l'armée de métier; contre l'armée en soi / pas de réponse. La question comparative précédente était: «Pensez-vous que l'armée de milice qui est la nôtre sera en mesure, dans le futur, d'assurer la défense de notre pays ou estimez-vous qu'une armée de métier serait plus avantageuse pour nous?» Autres réponses possibles: ne sait pas et pas de réponse.

Tableau 2-20:

Armée de milice / Armée de métier – Tendances dans les années 80



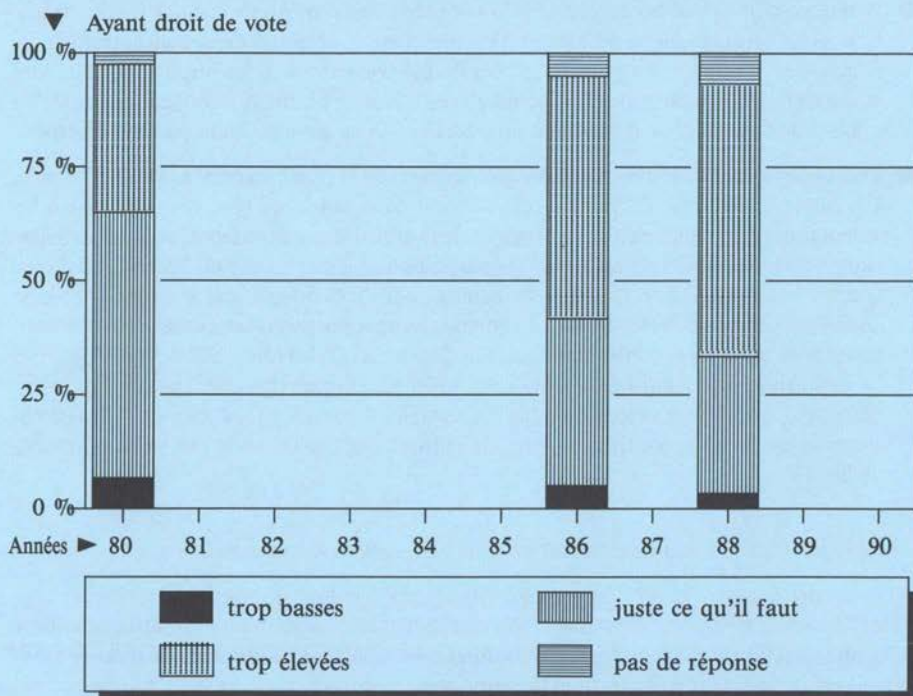
Analyse VOX, 26 novembre 1989, Sources: Meyer (sans date), Haltiner (1986), Tages-Anzeiger (1989)

particulière qu'elle prend dans la culture politique d'une part, mais aussi de celle qu'elle revêt dans la configuration du système politique. Les conflits n'en sont que plus compliqués : l'armée est la première à critiquer le système, consciente du fait que seul un noyau de soldats de métier est à même de satisfaire aux exigences d'une guerre et des armes modernes. A contrario, ce sont les groupes qui prennent le plus leurs distances par rapport au fait militaire qui encouragent le plus vivement une armée de métier. Au total, ce sont 61 pourcent des interviewé-e-s qui approuvent le principe de l'armée de milice ; la tendance est, ici aussi, constamment négative depuis 1976. Il est également intéressant de constater qu'on refuse de plus en plus souvent de répondre à la question de l'alternative «armée de milice ou armée de métier» parce que la question paraît de plus en plus fausse.

- *Les dépenses militaires* sont, elles, le plus touchées. Un sentiment très marqué qu'elles sont exagérément élevées se fait jour et ce presque indépendamment de leur montant effectif. Cette tendance se manifeste tout au long des années 80. Actuellement, seuls 35 pourcent estiment que les dépenses militaires sont «juste ce qu'il faut».

Tableau 2-21 :

Evaluation des dépenses militaires – Tendances dans les années 80



Analyse VOX, 26 novembre 1989, Source: VOX (1980), Univox (1988)

Que leur montant réel ne soit connu qu'approximativement n'est pas spécifique : toutes les grosses dépenses connaissent le même sort. Or, en matière de dépenses militaires, ce qui importe par rapport à l'attitude est que plus de la moitié de la population réagit nettement négativement.

En matière d'initiative sur l'armée dans une démocratie directe, on peut tirer le *bilan* suivant :

- *Perte d'importance* : L'importance de l'armée dans la société suscite une attitude plus critique que le jugement porté sur le plan de la politique de sécurité. De surcroît, la tendance est ici totalement négative. Le fossé se creuse de plus en plus entre les conceptions – qui ont évolué – de plus larges couches de la population et la situation effective de l'armée dans la société. Si la volonté de réforme fait défaut, il faudra s'attendre à une critique encore plus marquée, en particulier en ce qui concerne la légitimité de l'armée en temps de paix.
- *Critique poussée à l'extrême* : La distanciation par rapport à l'armée s'exprime par l'évaluation différente de l'importance qu'on lui accorde. On constate, sur ce plan, une avance de la position instrumentaliste ; actuellement, la critique de l'institution

devient de plus en plus poussée à l'extrême. L'opinion prédominante, chez les jeunes surtout, postule la séparation conséquente du civil et du militaire.

- *Avantage d'une double campagne*: Compte tenu de l'érosion rapide des valeurs traditionnelles, une campagne peut de moins en moins se permettre de se concentrer sur les couches de la population pour lesquelles l'armée est encore d'une importance majeure et qui n'admet aucune critique. Il convient de s'adresser plutôt aux citoyen-ne-s se réclamant d'une conception instrumentaliste de l'armée et qui n'excluent pas les réformes.
- *Double critique de l'armée*: On distingue deux courants chez les opposant-e-s à l'armée. Les nouvelles échelles de valeurs relevant soit de la tendance post-matérialiste où les valeurs traditionnelles de l'acceptance et de la sécurité sont confrontées à des orientations vers la solidarité, la créativité, la participation, l'esthétisme ou l'écologie, soit du courant néomatérialiste lequel se caractérise par l'individualisme, le calcul frais personnels/utilité ou diverses formes d'égoïsme. Des propositions concernant l'armée soumises à votation ne se cantonnent pas à la dimension Oui/Non mais abordant de front la dimension Important / Sans importance (échelle des valeurs, tolérance, question des coûts, etc.) paraissent nettement plus susceptibles d'être efficaces, même si elles mobilisent le potentiel accru d'adversaires de l'armée comme ce fut le cas le 26 novembre 1989.

2.43 Les positions extrêmes résultent-elles de l'évolution des valeurs ?

Au cours des derniers 12 ans, on a voté à cinq reprises sur des propositions critiques touchant l'armée. L'initiative de Rothenthurm en premier lieu, mais aussi l'initiative populaire pour un référendum sur les dépenses militaires a touché d'autres groupes de motivations ; dans le premier cas, c'est le souci de l'environnement qui a assis le succès ; dans le second cas ce sont des considérations d'ordre purement financier qui étaient en jeu. Les rapports de l'armée et de l'individu, resp. la signification de l'armée dans la société actuelle, ont été directement mis en cause par les deux initiatives sur le service civil et l'initiative populaire pour la suppression de l'armée ; compte tenu du résultat de ces trois votes populaires, on peut se demander si l'évolution des mentalités qui ressort des sondages agit véritablement sur le comportement de vote^{34a}.

On constate en premier lieu que les exigences posées deviennent *de plus en plus radicales*. La première initiative sur le service civil était encore formulée comme une incitation d'ordre général ; de nombreux points restaient en suspens. En 1984 déjà, la deuxième initiative sur la question postulait le libre choix entre le service civil et l'armée. Avec l'initiative pour la suppression de l'armée il ne s'agissait plus de tolérance face à des minorités mais de l'institution elle-même. On est frappé par le fait que *les quotas nationaux d'approbation sont pratiquement identiques*. Ces trois initiatives populaires ont obtenu environ 35 pourcent de voix. Si l'on rejette l'hypothèse d'un potentiel constant de Suisses et de Suissesses opposés à l'armée dans cette proportion, l'interprétation qui s'impose est la suivante : dans la période qui nous occupe, *l'évolution n'a pas seulement porté sur l'échelle des valeurs et les posi-*

34a Voir aussi à ce sujet : R. Epple-Gass: Friedensbewegung und die direkte Demokratie in der Schweiz., thèse, Francfort s/Main 1988.

Tableau 2-22:

Etat et modification des 14 indicateurs disponibles pour «l'armée dans une optique modifiée»

Indicateur	Degré d'approb. quantitative	Tendances évolutives	
		qualitative	quantitative
Suisse digne d'être défendue	88% d'accord	très élevé	—
Nécessité de la défense	72% d'accord	élevé	— 3% par an
Disposition à la défense par la force	72% d'accord	élevé	— 3% par an
Effet dissuasif de l'armée	65% d'accord	élevé	—
Capacité de défense conventionnelle	46% a des chances	minoritaire	—
Capacité de défense guerre nucléaire	28% a des chances	bas	— 1% par an
Vraisemblance d'une guerre	7% plutôt vraisemblable	très bas	— 5% par an
Signification de l'armée	33% majeure	bas	— 1% par an
Fonction socialisante pour les hommes	33% d'accord	bas	— 1% par an
Service obligatoire et droits civiques	45% d'accord	minoritaire	— 4% par an
Facteur de cohésion de la société	46% d'accord	minoritaire	— 2% par an
Instrument des puissants	43% d'accord	minoritaire	+ 2% par an
Principe de l'armée de milice	61% d'accord	élevé	— 2% par an
Coût des dépenses militaires	35% juste ce qu'il faut	bas	— 4% par an

Remarques:

- a) Les notes ont été attribuées de la manière suivante : plus de 80% 'très élevé'; plus de 60% 'élevé'; plus de 50% 'majoritaire'; plus de 40% 'minoritaire'; plus de 20% 'bas'; en-deça 'très bas'.
- b) Les notes ont été attribuées de la manière suivante : en-dessous de 1% par an 'très stable'; 1% par an 'en légère baisse / hausse'; 2-3% par an 'baisse/hausse'; 4-5% par an 'forte baisse/hausse'; pas de tendance à long terme: 'variable'. 1 pourcent correspond à 40'000 personnes.

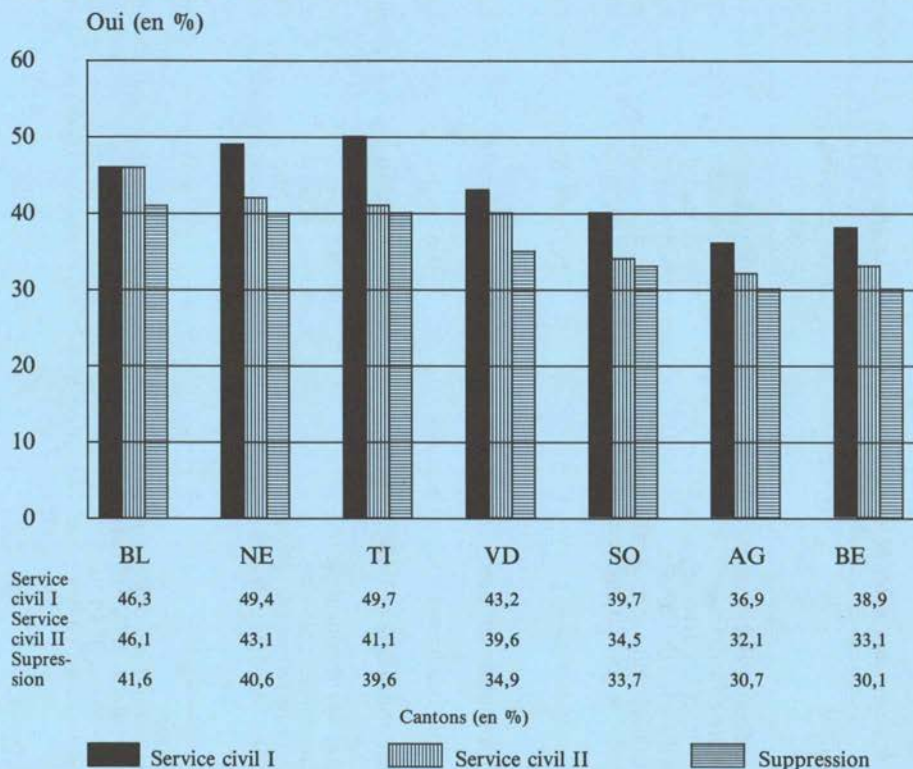
tions personnelles. La disposition à soutenir des exigences extrêmes a, elle aussi, augmenté.

Les différences constatées selon les cantons ne manquent pas d'être intéressantes :

- Dans les cantons de *Bâle-campagne, Neuchâtel, du Tessin, de Vaud, Soleure, Argovie* et *Berne*, on ne note pas de tendance de la population à la radicalisation des exigences. Bien que les pourcentages de Oui se situent à des niveaux très différents, ils ont été plus faibles pour l'initiative du GSsA que pour la première initiative pour un service civil.
- La tendance n'est pas claire dans les cantons de *Bâle-ville, Zurich, Fribourg, Zoug, Schaffhouse, des Grisons, de Lucerne, Thurgovie* et *Uri*. On ne constate, ici, aucune évolution évidente sur la période des trois initiatives. Le pourcentage de Oui est resté constant.

Tableau 2-23 :

Cantons avec un taux décroissant de Oui pour les initiatives critiques face à l'armée



Analyse VOX, 26 novembre 1989. Source: Feuille fédérale

- La situation est inverse dans les cantons de *Genève et du Jura* où les pourcentages de Oui ont considérablement augmenté. L'initiative du GSsA a obtenu, dans les deux cas, la majorité des Etats. En ce qui concerne les autres cantons, le fait que l'exigence du GSsA ait été fortement rejetée ne doit pas faire oublier que le tabou concernant l'armée est néanmoins tombé – tardivement – et que les critiques la concernant ont augmenté ; ceci est particulièrement valable pour

Appenzell-Rhodes extérieur

Appenzell-Rhodes intérieur

Nidwald

Obwald

St-Gall

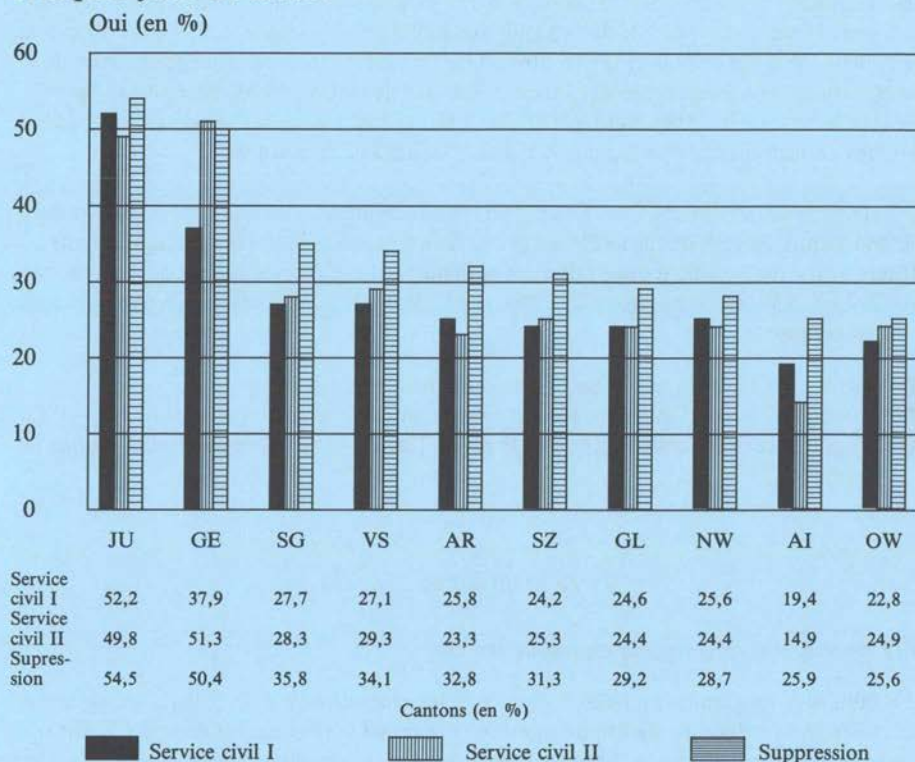
Schwyz

Glaris

et Valais.

Tableau 2-24:

Cantons avec un taux croissant de Oui pour les initiatives critiques face à l'armée



Analyse VOX, 26 novembre 1989. Source: Feuille fédérale

3) Résultat de l'initiative populaire «Vitesse 130/100»

- Les membres des partis et ceux de l'ACS ont-ils suivi les mots d'ordre pour l'initiative «Vitesse 130/100» ?
- «Le fossé de röstli» et quoi d'autre: quels conflits sociaux ont-ils été exprimés ici
- «Sécurité», «environnement» ou «liberté»: quelles étaient les motivations des partisans et des adversaires ?
- Le résultat aurait-il été différent si les citoyen-ne-s avaient eu à se prononcer sur 130/80 ?
- Mots d'ordre des associations et des partis: quelle valeur de pronostic peut-on leur accorder ?

L'initiative populaire «Vitesse 130/100» voulait ancrer dans la Constitution fédérale la vitesse maximale de 130 km/h sur les autoroutes et de 100 km/h sur les routes ne traversant pas des agglomérations. Ce postulat était fondé sur le fait que les prescriptions en vigueur depuis 1987 concernant les gaz d'échappement, plus sévères et plus efficaces, constituaient une alternative durable aux mesures d'urgence décrétées en raison du dépérissement des forêts. Les autorités rejetaient cette initiative populaire parce qu'elle allait à l'encontre des efforts portant sur la sécurité, la protection de l'environnement et les économies d'énergie. Le Conseil fédéral avait décidé de s'en tenir aux limitations de vitesse de 120 voire 80 km/h. Lors de la votation populaire du 26 novembre, l'initiative lancée par un journaliste de la presse automobile – laquelle avait obtenu en très peu de temps 256'000 signatures – fut rejetée; elle n'obtint que 38 pourcent de Oui. Six Etats ont voté pour le changement; les autres cantons choisirent, comme la majorité de la population, le statu quo.

C'est la *surprise* qui domina dans les premiers commentaires: cette initiative populaire avait obtenu moins de voix qu'on ne l'avait prévu. Les faiseurs et faiseuses d'opinion dans les différents camps pensaient que l'initiative obtiendrait une majorité de voix ou ne la raterait que de peu. Nous tenterons donc ici d'analyser le résultat de cette votation à partir de trois centres de gravité:

- le profil politique et social des ayant voté Oui, resp. Non;
- les motivations du Oui et du Non et leur argumentaire ainsi que
- l'importance des mots d'ordre pour le résultat de la votation, respectivement pour les pronostics.

3.1 Le profil des deux camps

3.1.1 Analyse des caractéristiques politiques

Il a fallu tirer longtemps les ficelles avant que les *mots d'ordre* définitifs ne soient lancés (cf. *tableau 3-1*). Ils sont signifiants sur deux plans: en tant que prise de position sur une question concrète spécifique, en tant qu'expression du leadership politique des partis pour une politique cohérente du trafic malgré le rejet de l'article constitutionnel sur une PCT.

Tableau 3-1:

Mots d'ordre des acteurs organisés pour l'initiative «vitesse 130/100»

Acteurs	Non	Oui
Autorités	Conseil fédéral Parlement	
Partis	PRD ^a , PDC ^b , UDC ^c , PSS, AdI, PEP, PES, All.V, POCH, PST, AN	PLS, PA
Organisations économiques		USAM
Organisation de salarié-e-s	Union synd. suisse Conf. des synd. chrétiens de Suisse	
Groupes d'intérêt	AST, ASE, Féd. des méd. suisse, bpa	TCS, ACS

a) Position divergente de 8 partis cantonaux.

b) Position divergente d'un parti cantonal.

c) Position divergente de 6 partis cantonaux.

Au PRD surtout, mais aussi à l'UDC, il n'était pas d'entrée de cause évident de quel côté le mot d'ordre allait tomber. *Au niveau national*, les partis finirent par se retrouver sur le même front que le Conseil fédéral et la majorité du parlement, ils rejetèrent l'initiative «vitesse 130/100». Du côté des petits partis, seuls les suivants défendaient encore le point de vue des auteurs de l'initiative: le parti des automobilistes (actuellement plus implanté en Suisse alémanique qu'ailleurs en Suisse) et le parti libéral (plus implanté en Suisse romande). Mais le tout nouveau consensus se lézardait déjà au niveau cantonal: 8 partis cantonaux déboîtèrent au PRD, 6 à l'UDC et 1 au PDC; ils militèrent pour le Oui à l'initiative. C'est en Suisse romande que les contradictions furent le plus sensibles. L'ACS et le TCS s'engagèrent pour l'initiative. Ils furent suivis par l'Union Suisse des Métiers, tandis que les autres associations économiques faïtières prenaient leurs distances. Les deux grandes associations syndicales se prononcèrent contre l'initiative ainsi que plusieurs organisations pour la protection de l'environnement, la Fédération des médecins suisses et le bpa.

Les *sympathisants et les membres* des principales organisations ont-ils suivi ces mots d'ordre? Nous examinerons en premier lieu les résultats partiels les plus intéressants (cf. *tableau 3-2*):

Tableau 3-2:

Comportement de vote pour l'initiative 130/100 selon les groupes politiques caractéristiques

Caractéristique / Groupe	Comportement de vote Oui en % (N = vot. mat.)	Capacité de généra- liser ^a	Degré de causa- lité ^b
Total	38		
• Identification avec un parti:		0.00	(0.10)
- PLS	63		
- UDC	21		
- PRD	43		
- PDC	35		
- AdI / PEP	6		
- PES / All. verte	3		
- PSS	30		
- POCH / PdT	35		
- aucun parti	42		
• Membres de clubs automobiles ou de transports:			
- ACS	42	0.00	(0.17)
- TCS	48	0.00	0.32
- AST	5	(0.12)	(0.04)
• Membres d'associations:			
- Syndicats (USS ou CSC)	36	(0.66)	(0.08)
- Associations d'employé-e-s (SSEC)	48	0.01	(0.10)
- Associations professionnelles (USAM ou USP)	35	(0.84)	(0.04)
• Droite/Gauche:		0.00	0.23
- très à droite	71		
- à droite	44		
- au centre	31		
- à gauche	21		
- très à gauche	0		
- ne peut s'identifier	21		
• Tendances matérialiste / post-matérialiste:		0.00	0.37
- valeurs purement matérialistes	54		
- valeurs mixtes	40		
- valeurs purement post-matérialistes	24		

Remarques:

- Pour la capacité de généraliser, il s'agit du test chi-carré qui indique à quel degré de certitude la causalité trouvée durant l'enquête correspond à la réalité. Plus la valeur s'approche de 0, plus grande est la certitude ou plus basse la vraisemblance d'erreur. On demande généralement un niveau de sûreté (de certitude) de 95% soit une valeur en-dessous de 0.05.
- En ce qui concerne l'échelle de force de la causalité il s'agit de coefficients de corrélation. Ils indiquent la force de concordance statistique entre les variables indépendantes et dépendantes. Plus le coefficient s'approche de zéro, plus faible est la concordance. Les valeurs en-dessous de 0.20 ne sont pas prises en considération.

- La base du PRD a voté à 57 pourcent pour une augmentation de la limitation de vitesse ; le PRD était le parti le plus divisé sur la question.
- A l'UDC on a suivi le mot d'ordre à 65 pourcent.
- Chez les socialistes, 70 pourcent étaient d'accord avec le point de vue des opposant-e-s.
- C'est l'UDC, avec 4 voix contre 1, qui était le plus nettement contre l'initiative.

Dans la mesure où l'on peut tirer des conclusions, c'est dans les *petits partis* du centre, dans le camp des verts ou de la gauche, que la majorité était contre l'initiative. Elle fut approuvée par deux tiers des membres du parti libéral et du parti des automobilistes. Celles et ceux qui ne s'identifient à aucun parti – plus d'un tiers des participant-e-s – étaient avec 58 pourcent de sûreté, contre l'initiative.

Que ce soient les rangs de l'UDC qui aient été les plus serrés exige une explication : les résultats cantonaux avaient déjà indiqué une attitude plus favorable du côté de la Suisse romande. En examinant le comportement de vote au sein des grands partis *par région linguistique*, on constate qu'en Suisse alémanique, entre 70 et 75 pourcent du PSS, de l'UDC et du PDC ont voté contre l'initiative ; au PRD 3 contre 5 étaient pour. En Suisse romande, ce n'est pas seulement la *majorité* des libéraux, mais encore celle du PDC et du PRD qui était pour cette initiative. Dans les rangs socialistes la scission se durcit. L'UDC n'étant que faiblement représentée en Suisse romande et la scission étant plus marquée d'après les frontières linguistiques qu'entre la droite et la gauche, sa base s'est avérée *la plus unie* des partis gouvernementaux.

Malgré le fossé entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, les partis ont réussi à gagner la majorité de leurs électrices et électeurs à leur Oui. Ce qui n'est pas le cas des deux grands *clubs d'automobilistes*. Leur mot d'ordre était Oui. Notre sondage démontre que les membres de ces deux organisations étaient divisés, le Non obtenant une très faible majorité. Les raisons en sont identiques : en Suisse romande ce sont des majorités de l'ordre de 70 pourcent qui ont voté Oui, en Suisse alémanique la proportion des Oui est restée en-dessous de 40 pourcent. L'ordre de grandeur est celui qui était prévu par les partis. *Seuls les mots d'ordre étaient contraires*. Les membres de l'AST ont été cohérents ; selon notre sondage ils ont suivi le mot d'ordre du Non à 95 pourcent.

Au-delà des groupes particuliers, les tendances politiques conflictuelles majeures relèvent de la *dimension matérialisme / post-matérialisme*. Les purs matérialistes approuvaient l'initiative 130/100, les post-matérialistes votèrent contre à 3 contre 4. Mais, ici aussi, ce sont les votant-e-s à valeurs mixtes qui firent pencher la balance. Dans l'ensemble, ils étaient, dans la moyenne de 3 à 2, contre l'initiative. La confiance dans les institutions politiques ou l'intérêt pour la politique furent, par contre, sans incidence sur le comportement de vote. Rejet ou acceptation sont, sur ce point, de l'ordre du hasard.

3.12 Analyse à partir des caractéristiques sociales

Considéré du point de vue des *caractéristiques sociales*, le talbeau s'avère plus diversifié (cf. *tableau 3-3*). Ce sont les citoyen-ne-s les plus âgés qui se sont prononcés le plus nettement contre l'initiative (80% de Non chez les plus de 60 ans), les non salarié-e-s (77% de

Tableau 3-3:

Comportement de vote selon les caractéristiques sociales

Groupes / catégories	Comportement de vote Oui en % (N = vot. mat.)	Capacité de géné- raliser ^a	Force de causa- lité ^b
Total	38		
<i>Caractéristiques individuelles:</i>			
• Sexe		0.00	0.30
- Hommes	43		
- Femmes	30		
• Age		0.00	(0.18)
- 20 à 29 ans	43		
- 30 à 39 ans	40		
- 40 à 49 ans	40		
- 50 à 59 ans	42		
- 60 à 69 ans	20		
- 70 ans et plus	20		
• Formation scolaire		0.03	(0.12)
- Scolarité obligatoire	38		
- Ecole professionnelle ou équivalent	41		
- Gymnase, université	30		
• Situation professionnelle		0.00	0.47
- Salarié-e-s Total	47	(0.18)	(0.04)
- Partiellement salarié-e-s	28		
. Indépend. et empl./fonct. cadres (. Agriculteurs)	46 48		
. Employé-e-s/fonctionnaires degré moyen	43		
. Autres empl./fonction.	37		
. Ouvriers/ouvrières	51		
- Non salarié-e-s Total	23	(0.29)	(0.08)
. En cours de formation	35		
. Travaillant au ménage	21		
. En pension	22		
<i>Caractéristiques du ménage:</i>			
• Standing		0.05	(0.11)
- Standing I	49		
- Standing II	37		
- Standing III	38		
- Standing IV	30		
• Propriétaire d'une voiture		0.00	0.55
- Pas de voiture	18		
- Voiture	43		
. Absolum. néc. professionnellement	60	0.00	0.37
. Absolum. néc. pour la famille	61	0.00	0.25
. Absolum. néc. pour les loisirs	62	0.00	0.32

Suite à la page suivante

Suite de la page précédente

Groupes / catégories	Comportement de vote Oui en % (N = vot. mat.)	Capacité de généra- liser ^a	Force de causa- lité ^b
<i>Caractéristiques régionales :</i>			
• Linguistiques		0.00	0.23
- Suisse alémanique	30		
- Suisse romande	54		
(- Suisse italienne)	35		
• Type d'agglomération		(0.42)	(0.07)
- Grande ville	37		
- Ville moyenne ou petite	36		
- Commune rurale	40		

Remarques :

- Pour la capacité de généraliser, il s'agit du test chi-carré qui indique à quel degré de certitude la causalité trouvée durant l'enquête correspond à la réalité. Plus la valeur s'approche de 0, plus grande est la certitude ou plus basse la vraisemblance d'erreur. On demande généralement un niveau de sûreté (de certitude) de 95% soit une valeur en-dessous de 0.05.
- En ce qui concerne l'échelle de force de la causalité il s'agit de coefficients de corrélation. Ils indiquent la force de concordance statistique entre les variables indépendantes et dépendantes. Les valeurs en-dessous de 0.20 ne sont pas prises en considération. Pour les variables de l'échelle ordinale (type d'agglomération par ex.) il s'agit du coefficient Gamma; pour les variables de l'échelle nominale (caractéristique linguistique, p.ex.) de Cramer's V.

Non) et les personnes actives dans le ménage (79%). On mentionnera également les 70% de femmes qui ont voté contre l'abaissement de la limitation de vitesse. Notre sondage fait aussi apparaître une infime majorité d'ouvrières ayant voté Oui; les pourcentages équivalents étaient largement au-dessus de la moyenne chez les salarié-e-s, les agriculteurs et les couches sociales haut placées.

A un niveau plus abstrait, on relèvera, outre *la ligne de démarcation linguistique*, les *divergences sociales conflictuelles* significatives suivantes :

- *Propriétaires de voiture*: L'écart entre les propriétaires de voiture et les sans voiture semblait aller de soi. Ce ne fut pas tout à fait le cas: l'initiative fut accueillie avec plus de sympathie de la part des sans voiture; mais les propriétaires de véhicules étaient divisés. Une majorité d'entre eux / elles ayant voté s'est prononcé contre une augmentation de vitesse, défendant ainsi leurs propres intérêts. Les personnes estimant que la voiture était indispensable pour leur travail, le fonctionnement de leur vie de famille ou de leurs loisirs ont, elles, voté en majorité pour l'initiative.
- *Activité professionnelle*: La profession exercée est peu déterminante. L'écart se manifeste plutôt entre celles et ceux qui travaillent à plein temps et les autres. Celles et ceux qui travaillent à plein temps ont eu tendance à voter Oui en plus grand nombre. L'intégration à un processus de travail (et la tension qui en résulte) a constitué une des bases de l'acceptation de l'initiative.

- *Sexe* : Les différences entre les sexes ont été notoires. Les hommes ont voté à 13 pourcent de plus que les femmes pour l'initiative. Nous tenons cet écart pour d'autant plus important que les divergences majeures entre hommes et femmes sont, du point de vue de la statistique, extrêmement rares.

On examinera particulièrement les divergences entre les *régions*. Le «rideau de rösti» fait partie des schémas d'interprétation habituels lors de votations portant sur la circulation ; mais les adversaires de l'initiative indiquent par ailleurs que le comportement malhabile de certains politicien-ne-s explique au premier chef le résultat de la votation. Les divergences les plus significatives entre la Suisse romande et la Suisse alémanique nous sont apparues en 1980 à propos du port obligatoire de la ceinture, de la taxe poids lourds et de la vignette autoroutière. Le refus de la PCT et de l'initiative poids lourds de l'AST ne fut, par contre, pas singulièrement caractérisé par le «rideau de rösti». La taxe douanière sur les carburants et Rail 2000 ont eux aussi obtenu une majorité dans les deux groupes linguistiques. En matière de questions de circulation, les oppositions systématiques entre Romands et Alémaniques apparaissent en premier lieu lorsqu'il s'agit de propositions régulative ou étant thématiques comme telles. Elles induisent plus vite en Suisse romande une attitude fortement négative partant d'un réflexe anti-Berne latent ou d'un individualisme plus inné. Face à des propositions concernant les transports touchant des intérêts matériels, les groupes linguistiques ne dénotent pas de préférence antinomique.

On peut également interpréter nos résultats sur les causalités positives en sens inverse : les variantes indépendantes que nous avons examinées indiquent que le milieu, la culture et le continuum ville / campagne n'ont qu'à *peine* été décisifs dans le chiffrage de l'initiative pour la vitesse. La causalité relevant de l'âge était faible.

A l'exception d'une minorité de Suisses romand-e-s, de fans de la voiture et de l'extrême-droite, tous les groupes ont majoritairement accepté qu'on en reste aux limitations de vitesse fixées en 1985.

3.2 Les aspects de la formation de l'opinion

Nous approcherons ici l'autre aspect du résultat de la votation : les motivations principales des partisan-e-s du Oui et du Non. Dans le cas de la votation sur la vitesse, les interviewé-e-s avaient la possibilité de s'exprimer sur trois plans : on leur demanda tout d'abord de formuler leurs motivations sans leur donner de point de repère. Ils indiquaient ainsi a priori la motivation principale de leur vote. Nous demandions ensuite aux interviewé-e-s s'ils avaient le sentiment de s'être exprimés en premier lieu sur une question concrète ou si leur vote était une position pour ou contre la politique fédérale en matière de circulation. Puis nous présentions un argumentaire de la campagne au sujet duquel les interviewé-e-s pouvaient s'exprimer indépendamment de leur vote.

La situation est claire chez les *ayant voté Non*; elle se réfère beaucoup aux points forts des arguments de la campagne. Nous citerons notamment :

- *La sécurité*: c'est avant tout la question de la sécurité qui a valu des suffrages contre l'initiative. La vitesse est considérée comme la cause numéro un des accidents. A la question de savoir quelle était la raison la plus forte en faveur du Oui, 41 pourcent des ayant voté Non (soit 25% des participant-es) ont répondu : des raisons de sécurité. On a donc la preuve que cet argument a été le plus payant. Pour ce groupe d'interviewé-e-s, la sécurité des automobilistes ainsi que celle des piétons aurait été grandement menacée si les limitations de vitesse avaient été abaissées.
- *L'état de l'environnement*: un deuxième groupe d'ayant voté Non mettait au premier plan des motivations d'ordre écologique. L'état de l'air, de la forêt ou de la nature en général ne permet pas que l'on modifie les limitations en vigueur. C'était là l'argument le plus important pour 13 pourcent dans le camp des Non (ou 9% des participant-e-s).
- *Ancrage dans la Constitution*: contrairement aux interprétations initiales qui avaient cours en particulier chez les faiseurs d'opinion, l'effet de l'ancrage de la proposition dans la Constitution resta marginal. Il ne constitua la motivation principale que pour 5 pourcent (soit 3% du total).
- *Nécessité des mesures actuellement en vigueur*: pour 28 pourcent des ayant voté Non (soit 18% des participant-e-s), les actuelles limitations de vitesse sont soit justes, soit le minimum absolu. Sans entrer en matière, ces interviewé-e-s tiennent le statu quo pour un compromis (suffisant). Il ne doit en aucun cas être modifié (dans le sens d'une augmentation des vitesses admises).

Ainsi une majorité a-t-elle mis la «sécurité» et «l'écologie» au-dessus de la «liberté» et du «gain de temps». Les citoyen-ne-s ayant voté Oui choisirent une des motivations suivantes :

- *Opposition entre l'état du réseau routier et les droits*: les motivations les plus fréquentes portaient de l'offre. Le réseau routier suisse est bien développé et conçu, en fait, pour des vitesses plus élevées. On devrait pouvoir profiter de l'offre. Une variante de cette argumentation fréquemment avancée affirme que le droit en vigueur constitue une limitation inutile de la liberté. Selon ces interviewé-e-s, l'initiative visait à légaliser la vitesse tenue par la plupart des automobilistes. Sur l'ensemble, ce ne sont toutefois que 12 pourcent des votant-e-s resp. 29 pourcent des partisan-e-s qui accordaient une importance majeure à ce point.
- *Seulement contre 130 km/h (resp. 100 km/h)*: celles et ceux qui n'étaient qu'en partie favorables à l'initiative utilisaient les mêmes arguments. 18 pourcent des ayant voté Oui (7% des participant-e-s) disent l'avoir fait en raison de la limitation de vitesse sur les autoroutes. A l'inverse, seuls 3, resp. 1 pourcent étaient favorables à l'initiative en raison des limitations sur les routes nationales.
- *Fluidité de la circulation*: il est frappant de voir de quelle manière les arguments des adversaires sont repris – à leur avantage – par les partisan-e-s. Les deux stratégies principales des adversaires de l'initiative, la sécurité et l'environnement, sont reprises par

Tableau 3-4:

Motivations exprimées spontanément pour l'initiative sur la vitesse

Motivations par comportement de vote	Ayant voté Non ou Oui en % des indications	Votant-e-s en % des interviewé-e-s
<i>Ayant voté Non</i>		
• Contre indifférenciés	4	2
• Ancrage dans la Constitution	5	3
• Sécurité	41	25
• Environnement	13	9
• Le statu quo est suffisant	13	9
• Le statu quo est insuffisant	14	9
• Mots d'ordre, recommandation des autorités	1	0
• Autres motivations contre diffuses	5	3
• Pas de réponse	3	2
	100	62 %
<i>Ayant voté Oui</i>		
• Motivations pour indifférenciées	11	4
• Possibilités d'adapter le comportement au droit	29	12
• Sécurité	8	3
• Environnement	7	3
• Seulement contre le 120	18	7
• Seulement contre le 80	3	1
• Conséquences personnelles	4	1
• Mots d'ordre, recommandation des autorités	1	0
• Autres motivations pour diffuses	16	6
• Pas de réponse	4	1
	100	38 %
Total	100	100

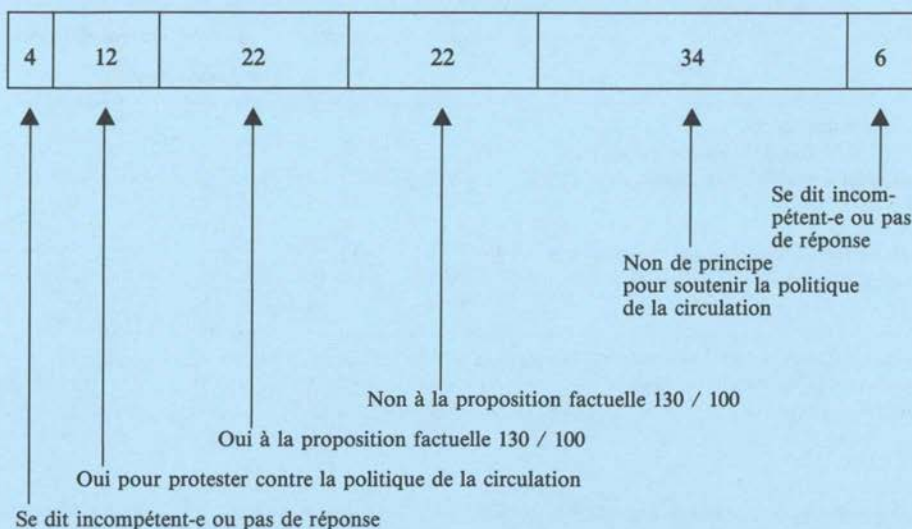
l'autre camp. On argumente ici qu'une augmentation de la vitesse rendrait la circulation plus fluide, renforçant ainsi la sécurité et limitant les nuisances pour l'environnement.

Nous demandions ensuite aux interviewé-e-s de classer sommairement leurs motivations. Dans le cas de l'initiative pour la suppression de l'armée nous avons tenté de chiffrer les voix tactiques. Dans le cadre des questions de circulation il s'agit de mesurer l'ampleur de la *protestation générale* s'exprimant dans le résultat des votations et de savoir dans quelle mesure les interviewé-e-s ont dit Oui ou Non à une question factuelle.

- 46 pourcent estiment que leur décision est une prise de position de principe par rapport à la politique de la circulation. Une évaluation positive de cette politique prévaut. 12 pourcent voulaient avant tout protester contre l'attitude du Conseil fédéral. 34 pourcent des participant-e-s interprètent leur Non comme soutien à la politique du gouvernement.

Tableau 3-5:

Evaluation des protestations et des décisions factuelles pour l'initiative 100/130



- 44 pourcent estiment que leur décision était une réponse à une question factuelle. Ils se répartissent à égalité dans les deux camps (de part et d'autre 22% des participant-e-s).
- Dans les deux camps également, 5 pourcent ne pouvaient se situer à ce niveau ou ne donnaient pas de réponse.

On ne saurait donc en aucun cas parler d'une protestation largement répandue contre la politique des transports du Conseil fédéral.

A première vue, le résultat du test des arguments ne recoupe pas notre troisième approche pour analyser la formation de l'opinion. On y trouve certes des points dominants dans les deux camps. Toutefois les arguments en faveur de l'environnement sont plus fortement plébiscités que ceux portant sur la sécurité. La contradiction disparaît si l'on tient compte des différences de l'approche. Le test des arguments visait l'acceptabilité de l'initiative. Quand les points de vue peuvent être chiffrés presque identiquement dans les deux cas – c'est le cas pour la question de l'ancrage dans la Constitution – on peut admettre que leur signifiante activante est minime. A l'inverse, l'argument fortement formulé portant sur la sécurité n'a pas constitué un soutien quantitativement élevé; sur le plan qualitatif, il était néanmoins très important pour les interviewé-e-s.

Une autre situation de votation aurait-elle entraîné un autre résultat constitue une question intéressante. Le débat politique a envisagé d'autres variantes d'assouplissement des limitations de vitesse. Il semblait qu'une combinaison des limitations de vitesse en vigueur sur les routes régionales et des limites antérieures sur les routes nationales ait eu des chances

Tableau 3-6:

Evaluation des arguments majeurs de l'initiative pour la vitesse

Proposition	Groupe	d'accord %	pas d'accord % (pourcentage linéaire)	pas de réponse %
<i>Arguments contre</i>				
«Des limitations de vitesse basses contribuent à améliorer la qualité de l'air.»	DV	62	32	6
	VO	16	77	6
	VN	85	12	3
			0.00	0.71
«Il ne faut pas ancrer des limitations de vitesse fixes dans la Constitution.»	DV	53	25	22
	VO	51	26	23
	VN	58	24	18
			0.00	0.05
«La limitation à 100/130 augmente la sécurité sur les routes et réduit le nombre d'accidents.»	DV	26	66	8
	VO	35	51	14
	VN	23	75	2
			0.00	0.22
<i>Arguments pour</i>				
«La voiture n'est pas aussi responsable de l'état des forêts que le prétendent les fanatiques.»	DV	48	42	10
	VO	82	13	5
	VN	31	58	11
			0.00	0.69
«L'abaissement des limites de vitesse est une atteinte de l'Etat à la liberté individuelle.»	DV	27	65	7
	VO	64	32	5
	VN	11	86	4
			0.00	0.68
«Il faut ancrer les limitations de vitesse dans la Constitution afin que le Conseil fédéral sache une fois pour toutes ce que le peuple veut.»	DV	26	54	20
	VO	29	53	18
	VN	25	59	15
			0.00	0.08

DV : ayant le droit de vote, total

VO : ayant voté Oui à l'initiative pour la vitesse

VN : ayant voté Non à l'initiative pour la vitesse.

Exemple de lecture voir tableau 2-11a.

politiques de réalisation. Nous avons demandé aux interviewé-e-s de se livrer à ce *jeu intellectuel* : s'ils avaient dû voter simultanément pour trois variantes, quelles auraient été leurs préférences ?

- Pour des raisons compréhensibles le camp du Non rétrécit un tant soit peu ; il reste cependant majoritaire (48% pour le statu quo ; 46% pour l'augmentation de la vitesse).
- Immédiatement après le rejet de l'initiative pour la vitesse, la nouvelle variante modérée rencontre un écho plus positif que l'initiative populaire plus radicale. On n'arrive toutefois pas à de nouvelles majorités allant dans le sens d'un compromis.

Bilan : il reste que les limitations de vitesse sont la résultante du dépérissement des forêts. Les partisan-e-s de l'initiative n'ont pas obtenu qu'on fasse marche arrière. Une majorité

Tableau 3-7:

Comportement de vote potentiel dans une autre situation de vote

Préférences à partir de trois possibilités	Total des participant-e-s	Répartition d'après le comportement de vote Oui/Non à l'init. 130/100		
- pour 120/80	48	2	:	98
- plutôt pour 80/130	28	42	:	58
- pour 100/130	18	90	:	10

Exemple de lecture:

Si nous avions pu simultanément voter pour trois possibilités, 28% auraient voté pour 80/130. Ces 28% venaient à 42% du camp des ayant voté effectivement Oui, à 58% du camp des Non. On n'arrive pas à 100% dans la première colonne car nous n'avons pris en considération que les participant-e-s indiquant une préférence.

s'est habituée aux nouvelles limitations. Le Non signale également l'accord à la politique du Conseil fédéral concernant la pureté de l'air. Dans tous les cas, le rejet de l'initiative 130/100 le conforte pour d'autres mesures visant à calmer la circulation routière. Les adversaires de l'initiative doivent cependant admettre que leur motivation principale, l'état de l'environnement, a, quelques années après l'introduction de la limitation de vitesse actuelle, perdu de son impact. Du point de vue d'un pouvoir de refus, la minorité d'automobilistes ayant accepté l'initiative reste considérable.

3.3 Force signifiante et valeur de pronostic des mots d'ordre pour les initiatives concernant la circulation

Le secteur de la circulation appartient aux champs politiques fortement soumis aux décisions démocratiques. Nous tenterons donc d'inscrire les résultats obtenus jusqu'ici dans un cadre plus large. Nous examinerons un aspect, celui des *mots d'ordre et des recommandations de vote donnés dans le cadre de la campagne précédant une votation par les autorités, les partis et les associations*. Nous considérons, d'abord, leur part dans la formation de l'opinion des membres des partis ou des associations, ensuite la mesure dans laquelle le miroir des mots d'ordre peut-être utilisé pour pronostiquer le résultat de la votation.

Il est d'usage de partir du contenu d'un projet pour évaluer ses chances d'être accepté ou refusé. C'est opportun lorsqu'il s'agit de votations dont l'objet est simple, facilement compréhensible et portant sur des comportements quotidiens³⁵; lorsqu'il s'agit d'objets plus abstraits, difficiles à évaluer quant à leurs conséquences, nous estimons que le *débat politique* au cours de la campagne est décisif. Notre postulat est le suivant: *les chances*

35 Cf. H.R. Buob: Die Autobahnvignette. Eine Fallstudie zur politischen Willensbildung in der Schweiz, thèse, Fribourg 1989.

d'acceptation d'un projet portant sur la circulation dépendent directement du conflit qui apparaît avant la votation. Pour mettre cette hypothèse à l'épreuve, nous avons pris les 8 votations fédérales (cf. *tableau 3-8*) sur des questions touchant la circulation pour lesquelles nous disposons d'analyses ultérieures comparables et pour lesquelles le miroir des mots d'ordre peut-être entièrement reconstruit.

Tableau 3-8:

Panorama des votations sur la circulation au cours des années 80

Objet	Forme de votation	Date	Participation en %	Oui en %	Oui état absolu
Port obligatoire de la ceinture	F	30.11.80	42,0	53,0	—
Taxes douanières sur les carburants	O	27.02.83	32,0	52,7	15,5
Taxe poids lourds	O	26.02.84	52,8	58,7	16,5
Vignette autoroutière	O	26.02.84	52,8	53,0	14,5
Initiative AST sur les poids lourds	I	07.12.86	34,7	34,7	0,0
Rail 2000	F	06.12.87	47,7	57,0	—
Politique coordonnée des transports	O	12.06.88	42,0	46,5	4,0
Vitesse 130/100	I	26.11.89	68,6	38,0	6,0

Abréviations:

F = référendum facultatif; O = référendum obligatoire; I = initiative

Nous distinguerons concrètement deux hypothèses:

Hypothèse 1:

Le type de conflit que les leaders politiques choisissent de traiter en vue de la votation détermine son résultat. On contrôle cet aspect du conflit par le type de coalition qui s'exprime dans le rejet ou l'acceptation d'un projet.

Hypothèse 2:

La puissance du conflit que les leaders politiques choisissent de traiter en vue de la votation détermine son résultat. On contrôle cet aspect du conflit par la puissance de l'opposition qui s'exprime dans la déviation globale à la position des autorités.

Nous nous limitons ici à l'opérationnalisation par les mots d'ordre. Nous sommes conscients qu'une analyse quantitative et qualitative des campagnes aurait été plus opportune; cela n'était pas possible dans le cadre de la présente étude. Pour le chiffre exact des mots d'ordre voir les remarques au sujet du *tableau 3-9*.

3.31 Importance du type de coalition

Pour des raisons plausibles nous faisons ici une distinction entre *initiatives* et *référendums*. Pour les seconds, on a rencontré, au cours des années 80, tous les types de coalition et de conflits³⁶ :

- *Type de coalition 1 a* : opposition des associations automobiles et des partis bourgeois contre un projet des autorités : *taxe poids lourds ; vignette autoroutière, Rail 2000 et PCT.*
- *Type de coalition 1 b* : opposition gauche et verts, renforcée par des groupes marginaux : *projet de taxe douanière sur les carburants.*
- *Type de coalition 1 c* : opposition de groupes marginaux contre un projet des autorités : *port obligatoire de la ceinture.*

La situation de base est inversée pour les *initiatives*. On peut partir du principe qu'elles sont généralement combattues par les autorités ; le degré de soutien qu'elles obtiennent des partis et des associations est déterminant. Les deux cas dont nous disposons présentent deux types de coalition :

- *Type de coalition 2 a* : *soutien* des camps de la gauche et des verts : *initiative de l'AST sur les poids lourds.*
- *Type de coalition 2 b* : *soutien* des associations automobiles et du camp des bourgeois : *vitesse 130/100.*

Il n'y a pas de causalité évidente entre le type de coalition et le résultat de l'initiative. Aucun type de coalition ne peut espérer obtenir un succès direct (hypothèse 1).

3.32 Signification de la force de l'opposition

La concordance entre la *force* de l'opposition et le résultat de la votation (hypothèse 2) est, en revanche, évidente :

- *Résultat 1* : un *référendum* est *accepté* lorsque l'opposition des leaders politiques reste faible ou moyenne. Ceci est prouvé, qu'il s'agisse d'une opposition bourgeoise, de gauche ou marginale.
- *Résultat 2* : un *référendum* est *rejeté*, lorsqu'il y a une forte opposition des leaders politiques. Ceci est prouvé pour l'opposition bourgeoise.
- *Résultat 3* : une *initiative* peut échouer même avec un fort appui des leaders politiques. Ceci est prouvé, qu'il s'agisse d'un soutien gauche-verts ou bourgeois.

36 On trouvera plus de détails in : W. Linder, C. Longchamp : «Parteien, Parteimages und Konflikte in Verkehrsfragen», rapport annuel d'UNIVOX vol. Iib, Zurich 1989 ; et in : W. Linder, C. Longchamp, H. Hirter, K. Holenstein, L. Meyer : Detailanalyse der KVP-Abstimmung, rapport final à l'état-major pour les questions des transports, 2 vol., FSP, Berne 1988.

Tableau 3-9:
Recommandations des autorités et mots d'ordre des partis pour les votations sur la circulation dans les années 80

Partis	Céinture obligatoire	taxe carbur.	taxe poids lourds	vignette autoroutière	Initiative AST	Rail 2000	PCT	Vitesse 130 / 100	Concord. avec les autorités
<i>Autorités</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	—
PDC	Oui 4/2	Oui 1	Oui 4	Oui 2	Non 0/3	Oui 1	Oui 5	Non 0	7,0
PSS	Oui 0/4	libre -/5:9	Oui 0	Oui 0/1	Oui 0	Oui 0	Oui 0	Non 0	6,3
PRD	Oui 5	Oui 0	Oui 9	Non 9	Non 0	Oui 1	Non 5	Non 8/1	5
UDC	Oui 2	Oui 0	Oui 7	Oui 3	Non 0	Non 3	Non 8	Non 6	5
AN/Vigil.	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	6
PEP	Oui	Non	Oui	Oui	a	Oui	Oui	Non	6
AdI	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	6
POCH	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	6
PdT	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	5
PES	Non	Non	Oui	frei	Oui	Oui	Oui	Non	4,5
Al. verte	—	—	Oui	Oui	frei	frei	Oui	Non	4,5
PL	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	3
PA	—	—	—	—	—	Non	Non	Oui	0
Degré de soutien quantitatif qualitatif	4,0 fort	3,5 moyen	3,4 moyen	3,7 moyen	3,2 faible	4,2 fort	3,1 faible	3,3 moyen	
ACS	Non	Oui	Non	Non	Non	—	Non	Oui	2
TCS	Oui	Oui	Non	Non	(Non)	Oui	Non	Oui	3,5
AST	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	5
ASTR	—	Non	Non	Non	Non	—	Non	Oui	1
Degré de soutien quantitatif qualitatif	2,5 fort	2,0 moyen	1,0 faible	1,0 faible	1,0 faible	3,0 fort	1,0 faible	1,0 faible	

Exemple de lecture :

Pour le port obligatoire de la ceinture, le mot d'ordre du PDC était Oui ; 4 partis cantonaux dirent Non ; 2 liberté de vote. Pour la taxe douanière sur les carburants, le PSS opta pour la liberté de vote ; 5 partis cantonaux optèrent pour le Oui, 9 pour le Non.

Remarques :

L'index «concordance avec les autorités» se rapporte à un parti ou à une association. Il se calcule sur la base de la concordance de la recommandation des autorités et du mot d'ordre national du parti ou de l'association. Lorsqu'ils sont identiques nous donnons 1 point ; lorsqu'ils divergent, nous donnons 0 point. Lorsqu'il y a conflit au sein du parti, le point est diminué d'un tiers lorsque 4 partis cantonaux et plus divergent au PSS, PRD, PDC, ou 3 et plus à l'UDC. Lorsque 8 partis cantonaux ou 6 et plus divergent, le point est diminué de deux tiers. C'est l'inverse qui vaut lorsque le mot d'ordre national du parti diverge de la recommandation des autorités mais que le résultat est concordant au niveau cantonal. Nous avons renoncé à la différenciation interne dans les petits partis. Le maximum de points qu'un parti puisse atteindre est 7 ; l'écart effectif – pour 7 mots d'ordre – se situe entre 6 (PDC) et 3 points (PSS). Les différenciations internes sont moins fréquentes dans les associations ; nous ne les avons pas chiffrées.

L'index «degré de soutien» se rapporte à une initiative. Il est basé, pour les partis gouvernementaux et les associations, sur le même système de points que la concordance avec les autorités. Les partis non gouvernementaux obtiennent un point à eux tous si leurs mots d'ordre nationaux concordent totalement avec la recommandation des autorités ; sinon il est diminué proportionnellement. Lorsque le consensus est maximal, la votation obtient un degré de soutien de 5 ; lorsque le conflit est maximal (tous les partis se liguent en bloc contre les autorités) on obtient la valeur 0 ; les écarts effectifs vont de 4,2 (Rail 2000) à 3,1 (politique coordonnée des transports).

La causalité n'est pas seulement chiffrable et descriptible qualitativement, on peut également la quantifier et la développer en modèle de pronostic au moyen d'un calcul régressif³⁷. On considère comme indicateurs de la force oppositionnelle :

- *Modèle 1* : les mots d'ordre des partis et le résultat de la votation ;
- *Modèle 2* : les mots d'ordre des associations et le résultat des votations ;
- *Modèle 3* : les mots d'ordre des partis *et* les mots d'ordre des associations, ainsi que le résultat des votations.

Les résultats principaux (cf. *tableau 3-10*) sont les suivants : les trois modèles de pronostic utilisés ici restent très simples mais ils sont déjà remarquablement productifs. En ne tenant compte, de la manière décrite, que des mots d'ordre des partis ou des associations, on peut (dans un pronostic ex-post) donner les majorités justes dans cinq cas sur six. La déviation moyenne entre le nombre de Oui effectif et pronostiqué oscille entre 2 et 3 pourcent. Ce résultat peut encore être amélioré lorsqu'on examine simultanément les deux miroirs de mots d'ordre : on a pu pronostiquer la majorité juste pour les six votations sur des référendums concernant la circulation ; la déviation moyenne est encore de 2,5 points de pourcentage³⁸.

Reste la question de *l'interprétation*. On peut lui donner deux directions :

- *Pronostic* : jusqu'à présent on a utilisé un modèle tentant une pondération ultérieure de l'influence des mots d'ordre sur le résultat de la votation. Plus le nombre de cas est élevé plus le pronostic est sûr. Un modèle de pronostic ex-post saturé peut alors être utilisé pour de futures votations portant sur la circulation. Lorsque la connaissance du miroir des mots d'ordre est complète (dans le cadre de certaines limites) on peut déterminer la valeur expérimentale suivante : le pronostic du résultat de la votation correspond à la valeur expérimentale, lorsque le conflit s'exprimant dans les mots d'ordre des partis et des associations a l'effet habituel sur la campagne³⁹.
- *Analyse causale* : une interprétation causale ne nous paraît par contre pas recevable. Il serait erroné d'identifier les pondérations comme facteurs directs de détermination de l'influence des mots d'ordre des partis ou des associations. Pour être encore plus

37 Cf. également F. Schneider : *Der Einfluss der Wirtschaftsverbände auf die Politik*, Zurich 1985. Nous reprenons l'instrumentaire méthodique de cette étude sans en partager toutes les conclusions.

- La formule de base du calcul régressif est la suivante : valeur de pronostic y (en %) = b (en %) + a₁ × degré de soutien (en %) jusqu'à a × degré de soutien (en %).

38 Des quantifications équivalentes pour les initiatives sont pratiquement impossibles en raison de l'état très modeste des données ; des évaluations premières permettraient cependant d'obtenir une image plus réaliste que celle esquissée avant la votation sur 130/100. Comparée aux sondages, la source d'erreur statistique est équivalente à celle qui existe pour un échantillonnage de 3000 interviewé-e-s (inférieure à +/- 1,5%), la sécurité étant moindre. Pour les échantillonnages, nous partons du principe que le pronostic est exact dans 95 pourcent des cas, soit pour 19 votations sur 20 ; par la force des choses, les calculs régressifs ne portent que sur six cas de référendums.

39 Dans le cadre des limites décrites, les formules valables (mots d'ordre des partis et des associations) concernant (actuellement) d'autres référendums sur des questions de circulation sont les suivantes : valeur de pronostic d'une votation sur un référendum (en %) = 24% + 9 fois le degré de soutien des partis - 2% fois le degré de soutien des associations.

Tableau 3-10:

Valeurs modèles pour le résultat de votations et résultats effectifs des votations lors des votations sur des questions de circulation dans le courant des années 80 (état de 1989)

Objet / Evaluation	Pronostics ex post		
	Mots d'ordre des partis	Mots d'ordre des associations	Mots d'ordre des partis et des assoc.
PCT	50.5	52.4	49.9
Carburants	52.7	53.8	51.5
Ceinture	53.8	52.4	55.3
Vignette	55.4	54.5	55.0
Rail 2000	56.5	55.2	55.8
Poids lourds	52.2	52.4	52.6
Pronostic de majorité juste	5 de 6	5 de 6	6 de 6
Déviation moyenne			
Pronostic / résultat	2,2 %	2,7 %	2,5 %

clair: la modification du mot d'ordre d'un parti gouvernemental (modification de 1 point du degré conflictuel) a pour effet direct un soutien du projet de 9% plus élevé ou plus faible. Nous tenons tout au plus la conclusion suivante pour recevable: la variabilité du résultat de la votation est plus fortement dépendante du conflit manifeste au sein des partis; ces derniers sont plus sensibles à l'évolution de l'opinion de la population. Laquelle, à son tour, peut être déterminée de façon décisive par l'attitude des associations. On ne saurait cependant tenir pour assurée une conséquence directe du mot d'ordre des associations sur le résultat des votations. Ceci s'explique par le fait que la loyauté politique est plus fortement structurée par l'appartenance à un parti (plus affective) que par la qualité de membre d'un club automobile dont on attend avant tout des prestations de services. Les mots d'ordre et le comportement de vote des dirigeants des associations comme de leur base se rejoignent plutôt dans le sens d'un soutien passif: tout va bien si les points de vue sont identiques; si la position des membres diverge, c'est l'opinion individuelle qui l'emporte. Les mots d'ordre du TCS et de l'ACS n'en sont que plus provocateurs.

Si l'on entend mener de véritables analyses de causalité, on ne saurait rester au niveau de forte agrégation pris jusqu'ici comme base. Il convient, au moins à un niveau moyen, de s'enquérir de l'effet des mots d'ordre sur les membres des partis et sur celles et ceux sans ancrage partisan. *Les analyses Vox permettent sur ce plan des conclusions différenciées*; nous relèverons ici les conclusions principales concernant les votations sur des questions de circulation (cf. *tableau 3-11*):

En règle générale, les membres des partis gouvernementaux *suivent les mots d'ordre*, quelle que soit l'importance des conflits. Les majorités contradictoires au mot d'ordre du parti sont rares; on mentionnera tout au plus celles concernant le port obligatoire de la ceinture (UDC et PSS). La concordance n'est pas singulière; elle varie, pour la moyenne des 6

Tableau 3-11 :

Taux de Oui selon l'appartenance aux partis ou l'adhésion à une association de transports lors des votations sur la circulation au cours des années 80 (typologie)

Objet	Ceinture obligatoire	Rail 2000	Taxe carb.	Taxe poids lourds	Vignette autoroutière	PCT	Vitesse 130 / 100	Initiative AST
	%	%	%	%	%	%	%	%
PRD	52	57	55	66	56	33	44	24
UDC	46	30	86	51	63	30	21	12
PDC	62	61	70	68	63	56	35	22
PSS	47	63	49	66	52	69	30	45
AN/Vigilance	—	58	—	84	66	—	—	—
AdI	51	72	24	80	78	46	6	44
PES	—	52	—	71	28	70	3	77
POCH/PdT	—	69	0	69	45	0	65	69
Sp	49	45	47	42	44	39	42	31
ACS	—	—	—	—	—	—	42	19
TCS	—	—	—	—	—	—	48	27
AST	—	—	—	—	—	—	5	96
Total	52	57	59	53	57	49	38	34

Remarques :

Ces données sont celles des analyses VOX des votations fédérales ; nous restituons les pourcentages pondérés. Les groupes caractéristiques entre parenthèses indiquent des tendances. — — signifient que les données correspondantes n'ont pas été publiées.

Sp = Sans parti

référendums sur la circulation, de 57 pourcent au PRD jusqu'à 60 pourcent au PSS et 64 pourcent à l'UDC. *En généralisant encore plus, on peut partir du fait qu'un mot d'ordre suivi à 60 pourcent par les membres des partis constitue la règle*⁴⁰. Par contre, les citoyens n'appartenant pas à un parti constituant, indépendamment du type de conflit, un potentiel de Non. La part de Oui varie de 39 pourcent à 49 pourcent. Il faudra de plus en plus compter avec leur refus – la progression dans le temps semble le confirmer. Nous dirons pour généraliser que *les sans parti constituant, pour les votations concernant la circulation, un potentiel de Non à proportion de 56 contre 44*.

Une formule appropriée pour le résultat des votations doit tenir compte du poids des deux types de citoyens ; lorsque la mobilisation est moyenne, on peut partir du principe que les sans parti constituent 30 pourcent des voix ; la totalité des membres des partis donne les 70 pourcent restants. La *formule explicative* ne tient compte que :

- du poids des sans parti,
- du degré du conflit (proportionnellement à une situation idéale de consensus),
- du degré moyen d'obéissance aux mots d'ordre des partis.

Tableau 3-12:

Valeurs-modèles pour le résultat des votations et résultats effectifs des votations sur des votations fédérales concernant la circulation dans les années 80

Objet / Evaluation	Classement des pronostics ex-post sur la base de l'obéissance aux mots d'ordre des partis (donnés en %)
PCT	49.8
Carburants	51.2
Ceinture	52.8
Vignette	51.5
Rail 2000	53.1
Poids lourds	51.0
<hr/>	
Pronostics de majorité justes	6 de 6
Déviation moyenne pronostic / résultat	2,8 %

Dans la pratique lors d'une votation sur un référendum, les membres des partis (en cas de cohésion moyennement forte) apportent 42 pourcent de Oui, les sans parti 14 pourcent. Au total un référendum concernant la circulation peut compter sur un résultat de 56 contre 44. A l'inverse, en cas de rejet total, la part de Non des membres des partis constitue

40 Une généralisation dans ce sens est actuellement inappropriée pour les initiatives en raison de leur petit nombre.

42 pourcent, celle des sans parti 16 pourcent ; l'objet est rejeté à proportion de 42 à 58. La part effective de Oui oscille entre 56 et 42 pourcent en fonction du degré de conflit⁴¹.

Nous nous demanderons donc quelles conditions doivent être réunies *pour qu'un projet concernant la circulation ait du succès* ; nous ferons ici la distinction entre référendums et initiatives :

- **Résultat 1 :** pour un référendum, le Non latent des sans parti constitue une aide pour les opposants. Ceux-ci n'ont pas à fournir un travail de persuasion mais à réunir tout ce qui parle contre le projet. Lorsque deux partis gouvernementaux au moins soutiennent un référendum facultatif avec une cohésion moyenne, le potentiel pour le faire capoter est donné ; en règle générale une opposition plus faible est insuffisante. Par contre, si deux partis gouvernementaux au plus soutiennent un référendum obligatoire on atteint la limite critique.
- **Résultat 2 :** la barre est plus haute pour une initiative. La coalition en faveur de l'initiative ne doit pas seulement comprendre une majorité des membres des partis, elle doit aussi égaliser la mauvaise chance de départ de l'objet de l'initiative auprès des sans parti. Ceci n'est pas possible s'il n'y a pas, au moins, trois partis gouvernementaux le soutenant. 2 partis gouvernementaux et la grande majorité des petits partis constituent une variante suffisante.
- **Résultat 3 :** on aurait un cas particulier si une initiative était formulée en tenant compte de l'attitude négative des sans parti ou si le Conseil fédéral et le parlement déviaient de leur politique habituelle et soutenaient une initiative populaire.

Les résultats présentés ici ne constituent qu'un début. Nous avons ouvert une nouvelle voie d'élaboration de pronostics pour les votations. Les résultats actuels se basent toutefois sur trop peu de cas pour atteindre à une valeur de généralité dans le domaine de la circulation.

41 La formule est la suivante (sur la base de l'obéissance moyenne aux mots d'ordre des partis) : valeur de pronostic pour des votations sur un référendum (en %) = $42\% + 14 \times \text{degré de soutien (en \%)}.$

4) Fiche méthodologique

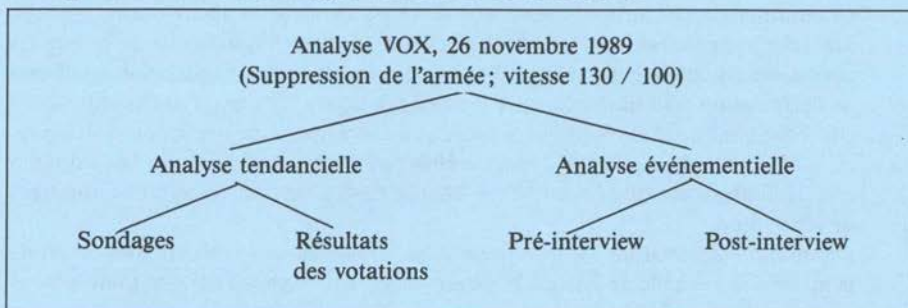
- *Quelles sont les données interprétées ?*
- *En quoi l'analyse VOX habituelle a-t-elle été élargie ?*
- *Qui a été interviewé ?*

4.1 Concept de recherche

La présente analyse VOX repose sur un concept de recherche particulier. Les études réalisées jusqu'ici étaient basées sur des post-analyses ponctuelles, nous avons étendu le champ d'investigation à deux niveaux : afin d'évaluer la modification à court terme dans la formation de l'opinion au sujet de l'initiative du GSsA, nous avons interviewé une sélection représentative d'ayant droit de vote cinq ou trois mois avant les votations. Notre propos n'était pas de produire de spectaculaires pré-analyses mais d'obtenir des indications sur les modifications d'opinion résultant de la campagne. Nous avons conforté ces premières réponses par une deuxième interview posant des questions rétrospectives sur cette première approche. Afin de saisir le changement d'opinion sur l'armée à long terme, nous menons des interviews à intervalles réguliers depuis quelque 15 ans ; ils sont en partie conçus sur la base de questions constantes (ou pour le moins comparables). Dans la mesure du possible nous avons utilisé les analyses tendancielle pour décrire les modifications à long terme, indépendantes de la campagne.

Tableau 4-1:

Concept de recherche de l'analyse VOX du 26 novembre 1989



4.11 Concept de la post-interview

La base standard des analyses VOX⁴² est conçue de manière à saisir

- les attitudes déterminantes lors de votations (participation, décision factuelle
- les motivations principales (motivation et arguments les confortant) et

42 Cf. C. Longchamp: «Die VOX-Analysen als Beispiel politischer Sozialforschung», in: Marktforschung Schweiz, Handbuch 1988/89, Einsiedeln 1987.

- les conditions préalables de base : la connaissance des objets mis en votation et des mots d'ordre.

On dispose de l'arsenal habituel dans les sondages d'opinion sur les caractéristiques servant de toile de fond et concernant la personne, la situation familiale, les régions. Cette base standardisée a été considérablement élargie pour la présente étude - en particulier en ce qui concerne les dispositions politiques :

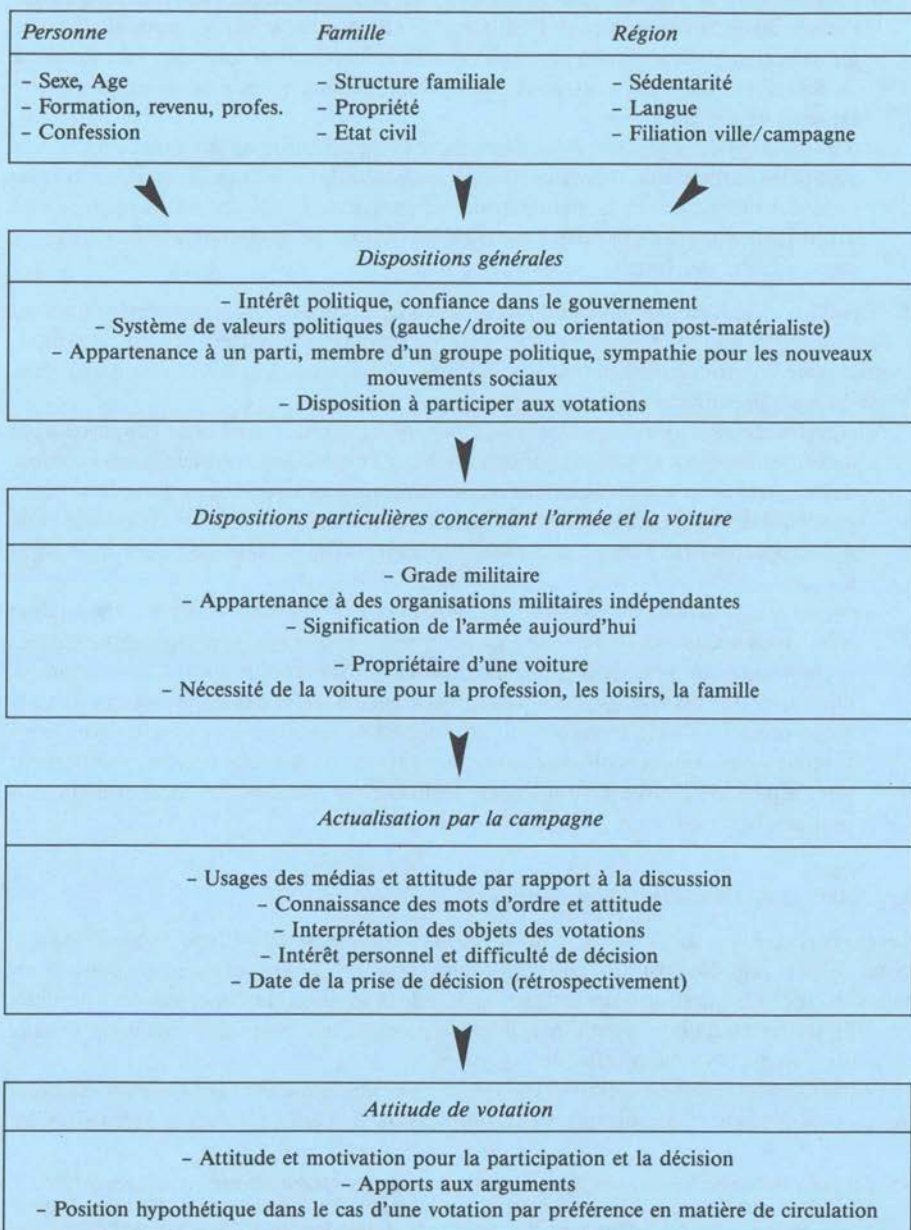
- Nous avons porté une attention particulière à l'appartenance à un parti. Moins de 15 pourcent des ayants droit de vote appartiennent à un parti. Ce groupe, réparti sur plus de douze groupements différents au parlement ne constituerait pas une fourchette significative pour notre étude. Nous nous en sommes donc tenus au concept en vigueur en sciences sociales sur l'appartenance à un parti, lequel se base avant tout sur l'identification à un parti en tant qu'entité, à ses objectifs politiques ou à ses porte-paroles. On peut la considérer comme une « appartenance psychologique ».
- On ne peut pas réaliser une analyse de votation en Suisse sans tenir compte de la particularité des votant-e-s : seuls 30 pourcent des ayants droit de vote participent régulièrement aux votations populaires concernant un objet général. Un cinquième ne veut plus avoir affaire à la forme spécifique de la prise de décision démocratique suisse ou renonce sciemment à ses droits civiques. Reste un groupe de quelque 50 pourcent participant occasionnellement. L'analyse des votations et le compte-rendu leur accordent une attention particulière.
- Le nombre croissant de sans parti (état maximum : 57% en 1986) implique une structuration des orientations politiques au-delà de l'adhésion à un parti. Nous avons donc pris deux attitudes majeures en considération :
 - *Orientation gauche/droite*⁴³ : Les interviewé-e-s devaient se situer eux-mêmes sur une échelle «gauche» - «droite» allant de 0 à 10. Il ne s'agit pas ici de ce que les interviewé-e-s entendent par «gauche» et «droite» mais d'une indication au niveau de l'orientation traditionnelle sur l'éventail politique. Pour avoir suffisamment de chiffres-points de chute nous avons procédé à des regroupements : «tout à fait à gauche» 4% ; «gauche» 22% ; «au centre» 30% ; «à droite» 21% ; «tout à fait à droite» 2%. 17% ne purent ou ne voulurent s'inscrire dans cette dimension ; 3% refusèrent de répondre.
 - *Orientation matérialiste ou post-matérialiste*⁴⁴ : nous avons utilisé pour cette étude le modèle de l'échelle de Ronald Inglehart en vigueur depuis 1983. On l'utilise pour appréhender le passage d'une orientation matérialiste (assurer sa survie physique et satisfaire à ses besoins matériels) aux valeurs post-matérialistes (la participation, l'expérience personnelle et le souci de l'environnement). Les interviewé-e-s avaient à choisir entre six objectifs politiques les deux auxquels ils accordaient la plus haute prio-

43 Cf. R. Inglehart, D. Sidjanski : «Electeurs et dimension gauche-droite», in : D. Sidjanski et a. : Les Suisses et la politique, Berne et Francfort 1975.

44 Ont valeur de références : R. Inglehart : The Silent Revolution. Changing public Opinion and political Styles. Princeton 1987 ainsi que R. Inglehart : Kultureller Umbruch. Wertewandel in der westlichen Welt, Francfort s.M. 1989.

Tableau 4-2:

Concept de recherche de la post-analyse sur la votation fédérale du 26 novembre 1989



rité. Leur choix détermina une «orientation purement matérialiste» (27%), «mixte» (64%) et «purement post-matérialiste» (9%).

- *Signification de l'armée*⁴⁵: Pour déterminer la signification individuelle qu'avait l'armée avant la votation pour l'initiative du GSsA nous avons en particulier utilisé un indicateur fréquemment employé pour la recherche. Les interviewé-e-s devaient décider si l'armée représente pour eux un idéal majeur, un mal nécessaire ou si elle est sans importance.
- *Signification de la voiture*: Pour déterminer la signification de la voiture nous avons séparé les propriétaires de voiture des autres ayants droit de vote. Nous avons ensuite posé des questions sur la signification subjective de la voiture individuelle. Nous avons tenu compte de la différence entre les besoins professionnels et familiaux ou dans le cadre des loisirs.

● La politisation n'est généralement pas saisie en fonction de l'appartenance (subjective) à des groupes sociaux caractéristiques mais par rapport à l'appartenance à ou la sympathie pour un groupement politique signifiant. Nous avons ici élargi le standard VOX de la manière suivante:

- *Appartenance à un groupement politique*: Nous avons tiré au clair l'appartenance à dix groupements politiques importants. Pour l'évaluation nous avons tenu compte de l'appartenance aux associations économiques et aux associations d'intérêts s'étant particulièrement manifestées durant la campagne avant les votations. Celles et ceux qui n'appartenaient à aucun de ces dix groupements furent classés dans les «non organisés».
- *Nouveaux mouvements sociaux*⁴⁶: pour la première fois dans le cadre d'une analyse VOX nous avons tenté de prendre en compte les adeptes de nouveaux mouvements sociaux qui nous paraissent particulièrement signifiants par rapport à la votation sur l'initiative du GSsA en plus des partis, des associations et des organisations directement intéressés. Nous avons obtenu les rapports de force suivants pour les sympathisant-e-s: mouvement écologique: 39 pourcent des ayant droits de vote; mouvement pour la paix: 33 pourcent; mouvement féministe: 16 pourcent des femmes et 11 pourcent des hommes.

4.12 Concept de l'enquête préliminaire

Les enquêtes préliminaires posent, sous forme d'hypothèse, le même type de questions que celles utilisées pour les post-analyses: qui votera comment, pourquoi vote-t-on ainsi. Nous avons renoncé à la question habituelle sur la date de la votation. Les interviewé-e-s auraient cru à l'élaboration d'un pronostic ce qui aurait pu entraîner, particulièrement sur le sujet de l'initiative du GSsA, des refus de répondre.

Par contre, les interviewé-e-s étaient engagés à réfléchir de manière générale sur les avantages et les préjudices qu'entraînerait la suppression de l'armée. Ce n'est qu'en fin d'in-

45 Cf. K.W. Haltiner: Milizarmee. Bürgerleitbild oder angeschlagenes Ideal? Frauenfeld 1986.

46 Cf. K.W. Brand: Neue soziale Bewegung. Entstehung, Funktion und Perspektive neuer Protestpotentiale, Opladen 1982. Plus axé sur la Suisse: M. Dahinden (éd.): Neue soziale Bewegungen - und ihre gesellschaftlichen Wirkungen, Zurich 1987.

terview qu'ils pouvaient décider de l'avantage du maintien ou de la suppression ou se déclarer indécis sur ce point⁴⁷. Nous avons ainsi la possibilité de détecter les Oui ou Non potentiels et de caractériser le groupe des indécis. Ce procédé indiquait en plus les principales structures de motivation.

4.13 L'analyse tendancielle

Pour les sondages destinés à l'analyse tendancielle nous avons systématiquement utilisé les enquêtes disponibles à la Société suisse de recherches pratiques sociales ou au Centre de recherche de politique suisse; nos sources principales étaient les suivantes⁴⁸:

- «*Werte und Wertordnungen der schweizerischen Bevölkerung*», étude de l'Institut de sociologie de l'université de Berne⁴⁹ (Enquête de 1976; utilisée en lieu et place pour 1980);
- «*Milizarmee im Wandel*», dénombrement en marge d'une enquête de la Société suisse de recherches pratiques sociales menée par K.W. Haltiner dans le cadre du PNR 11 «Politique de sécurité»⁵⁰ (enquête effectuée en 1983);
- «*UNIVOX-Stichwort Verteidigung*», effectuée par la Société suisse de recherches pratiques sociales en collaboration avec l'institut de science politique de l'université de Saint-Gall⁵¹ (Enquêtes effectuées en 1986 et 1988);
- «*Das Bild der Schweizer Armee*», résultats d'une enquête représentative exécutée pour le *Tages-Anzeiger*⁵² (enquête effectuée en 1989).

Nous nous limiterons aux questions posées au moins trois fois, c'est la seule manière d'évaluer rigoureusement une tendance. Lorsque cela s'imposait pour des raisons factuelles nous avons utilisé exceptionnellement des questions ne comportant que deux points de mesure⁵³.

- 47 Les questions étaient les suivantes: Introduction: «Le 26 novembre de cette année nous aurons à voter sur l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix et de sécurité». Les objectifs de cette initiative sont les suivants: «suppression totale de l'armée suisse dans les 10 ans à venir et arrêt complet et immédiat de la formation militaire – engagement constitutionnel de la Suisse pour une politique globale de paix.» Question no 1: «D'après vous quel est l'avantage principal de cette initiative? Quels autres avantages présente-t-elle?» – Question no 2: «D'après vous quel est le principal préjudice envisageable de cette initiative? Quels autres désavantages présente-t-elle?» – Question no 3: «Si vous comparez les avantages et les désavantages de cette initiative en pensant à votre situation personnelle... y voyez-vous plus d'avantages que de désavantages ou les deux s'équilibrent-ils?»
- 48 A titre de contrôle nous avons également consulté: «Wie denkt das Schweizer Volk über die Landesverteidigung», résultats d'un sondage représentatif, Zurich 1971.
- 49 Principales publications: R. Meyer: «Die Einstellung der Bevölkerung zur Milizarmee», in: SAMS-Informationen, 2 (1978).
- 50 Publication principale: K.W. Haltiner: *Milizarmee*. Berne, Frauenfeld 1986.
- 51 Publications principales: A. Riklin: UNIVOX Stichwort IVB, Société de recherches pratiques sociales et Université de Saint-Gall, Zurich 1988.
- 52 Publication principale: R. Blum, D. van Lennep: «Wie militarisiert ist unsere Gesellschaft? Schweizervolk bewahrt gleichzeitig Distanz und Nähe zur Armee», in: *Tages-Anzeiger*, 25.9.1989.
- 53 Cf O.D. Duncan: «Measuring Social Change via Replication of Surveys», in: K. Land, S. Spilerman (ed.): *Social Indicators Modells*, New York 1975, pp. 105 und R. Prost: *Praxis der Umfrageforschung*, ZUMA, Cologne 1965.

Tableau 4-3:

Indicateurs de tendance pour «L'armée dans un contexte en évolution»

Aspects de politique de sécurité de l'armée	Aspects de politique de société de l'armée
<ul style="list-style-type: none">- Nécessité de l'armée pour la défense- Crédibilité de l'armée pour la défense- Capacité de défense (nucléaire)- Capacité de défense (conventionnelle)- Probabilité d'une guerre- Effet dissuasif de l'armée- Défense par la force	<ul style="list-style-type: none">- Signification sociale de l'armée- Socialisation des jeunes hommes- Service militaire et droits civiques- Principe de milice de l'armée- Cohésion due à l'armée- L'armée instrument de pouvoir des puissants- Attitude par rap. aux devoirs militaires

4.2 Echantillonnage

C'est la Société de recherches pratiques sociales qui a assumé la réalisation de l'enquête. Elle portait sur 961 citoyen-ne-s suisses âgés de 20 à 84 ans. La représentation des retraité-e-s est ainsi mieux assurée que dans les échantillonnages habituels des enquêtes de marché; par contre nous avons renoncé à interroger des jeunes de moins de 20 ans.

Les interviews ont été réalisées entre le 27 novembre 1989 et le 21 décembre 1989. 56 interviewers professionnels ont mené les post-enquêtes. Les pré-enquêtes ont été réalisées dans le courant des mois de juillet et septembre 1989.

L'échantillonnage a été réalisé en deux temps tenant compte des éléments de hasard et de quotas.

- *Lieux des interviews*: 100 localités choisies au hasard en Suisse alémanique, romande et italienne; les répartitions selon les groupes linguistiques et la filiation ville-campagne étaient impératives. Le Tessin n'était pas compris dans les pré-enquêtes.
- *Personnes interviewées*: nous avons réalisé 10 interviews par localité, le choix des interviewé-e-s était laissé aux enquêteurs qui devaient respecter les règles en vigueur pour les recensements de population concernant le sexe, l'âge et la profession.

L'échantillonnage a été conçu de manière à saisir les tendances nationales principales. Les particularités régionales n'ont pas été spécialement prises en considération; on ne trouve donc pas trace dans les résultats des effets directs de la proximité de places d'armes ou d'aérodromes militaires ou de fortes concentrations de l'armée en tant qu'employeur.

La Société de recherches pratiques sociales a contrôlé par téléphone une interview sur dix. Pour les post-enquêtes, seules 40 des 70 interviews prévues à Lucerne ont pu être utilisées. Le *tableau 4-4* renseigne sur les répartitions obtenues par rapport aux quotas exigés.

Tableau 4-4:

Tableau des échantillonnages de l'analyse VOX du 26 novembre 1989

Groupes caractéristiques par quota	Post-analyse %	Pré-analyse 1 %	Pré-analyse 2 %
Total des interviewé-e-s	n = 961	n = 687	n = 737
<i>Caractéristiques régionales par quota:</i>			
• Appartenance linguistique			
Suisse alémanique	70	74	75
Suisse romande	25	26	25
Suisse italienne	5	—	—
• Type de localité			
Grandes villes	38	36	37
Villes petites ou moyennes	20	21	20
Agglomérations rurales	42	43	43
<i>Caractéristiques individuelles par quota:</i>			
• Sexe			
Hommes	50	50	50
Femmes	50	50	50
• Age			
20-39 ans	42	41	38
40-64 ans	39	39	41
65-84 ans	19	20	21
• Revenu et profession:			
Total des salarié-e-s	64	65	61
dont:			
- Indépendant-e-s, positions dirigeantes	25	23	23
- Paysan-ne-s	4	5	6
- Employé-e-s et fonctionnaires			
en positions moyennes	35	39	37
- Autres employé-e-s et fonctionnaires	19	15	15
- Ouvrières, ouvriers	17	18	19
Total des sans travail rémunéré	36	35	39
dont:			
- en cours de formation	10	11	11
- travaillant dans le ménage	52	50	51
- retraité-e-s	38	39	38

En partant de l'envergure de l'échantillonnage l'écart maximal de la norme standard est de +/-3 points de pourcentage pour la post-analyse (+/-4 points de pourcentage pour les pré-enquêtes). Si l'on part d'une valeur de 50 pourcent, la participation effective (avec 95% de vraisemblance) se situe entre 47 et 53 (ou 46 et 54) pourcent. Des distorsions plus importantes ne sont pas de nature statistique.

Lors de l'étalonnage de l'échantillonnage nous avons utilisé des chiffres comparatifs : en moyenne, les votes obtenus et les votes effectifs se recoupaient bien (4% de différence). L'exemple suivant en apporte la preuve : pour l'initiative sur la suppression de l'armée nous avons obtenu le rapport de forces suivant entre les participant-e-s : 36 pourcent de Oui, 61 pourcent de Non ; 1 pourcent non rempli ; 2 pourcent de refus de répondre. Cela donne un rapport de 37 à 63 pour les votes effectifs. L'écart avec le résultat effectif est donc de 1 pourcent ; on en a tenu compte dans les graphiques. L'exactitude était moindre en ce qui concerne la votation sur la vitesse : lors de la post-enquête, 70% dirent avoir voté Non ; 30% faisaient partie du camp des Oui. Cette importante différence a été équilibrée par pondération ce qui a augmenté linéairement de 30% les ayant voté Oui dans chaque groupe caractéristique. Pour la participation, nous avons finalement obtenu 81 pourcent de votant-e-s. L'expérience prouve que ce chiffre est exagéré ; les 12 pourcent par rapport à la participation effective résultent, à notre avis, du fait que les citoyen-ne-s totalement apolitiques qui ne participent donc pas aux votations n'ont pas voulu se prêter à une interview d'une heure. Cette distorsion n'est pas signifiante par rapport au citoyen-ne-s actifs. Dans l'ensemble, nous pouvons donc estimer que *l'échantillonnage correspond aux exigences habituelles et qu'il est suffisamment solide pour ses objectifs cognitifs principaux.*

L'analyse des données publiées ici a été effectuée par les deux instituts qui ont collaboré à l'élaboration de cette étude ; tous les résultats ont été obtenus au moyen du programme SPSS/PC+ ; les groupes caractéristiques indiqués moins de 30 fois n'ont pas été évalués ; cela concerne (pour les participant-e-s) en particulier le comportement de vote des membres et sympathisants des petits partis.

Analyse de la votation fédérale du 26 novembre 1989

Résultats principaux

«Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix»

Au soir du 26 novembre 1989, la Suisse s'est trouvée surprise, désécurisée ou satisfaite : un nombre quasiment jamais atteint de citoyen-ne-s – 68,6 pourcent des ayants droit de vote – s'était exprimé à propos de l'*initiative populaire pour la suppression de l'armée* du «Groupe pour une Suisse sans armée» (GSsA). 1'903'797 soit 64,4 pourcent rejetèrent «la requête la plus radicale jamais exprimée depuis la création de la Confédération». 1'052'218 soit 35,6 pourcent s'engagèrent «pour l'événement de l'année le plus important après la chute du Mur de Berlin». Deux cantons acceptèrent l'initiative; les 21 autres Etats soutinrent la position du Conseil fédéral et du parlement.

L'analyse fait ressortir en premier lieu la forte polarisation de la population : la Suisse était *profondément divisée* sur la question de la suppression de l'armée; les majorités contradictoires se répartissaient surtout entre les membres des partis et selon les classes d'âge :

- Les personnes dont la *sympathie politique* va aux partis bourgeois n'avaient que peu de compréhension pour la suppression de l'armée. Les non obtenus oscillent entre 91% (UDC et PRD) et 84% (PDC). Les sympathisants du PEP, de l'AdI et de l'extrême-droite se situaient également dans le camp du Non. En revanche, les majorités PSS (64% de Oui), PES (79%) et POCH/PdT (92%) votèrent Oui à la suggestion du GSsA. Les rapports à la base des partis se révélèrent plus accentués qu'à la tête où, à l'exception de l'extrême-gauche, on se prononça pour la liberté de vote.
- Les *générations* se sont diamétralement opposées. Les majorités de Oui furent le fait de votant-e-s nés après 1950. Les 20 à 30 ans dirent Oui à la suppression de l'armée à 3 contre 2; les 30 à 40 ans étaient divisée en deux camps d'égale importance. Les plus de 60 ans, en revanche, rejetèrent massivement la proposition du GSsA à 87 contre 13.

Des divergences de moyenne importance existaient également au niveau de l'instruction (80% de Oui chez les étudiant-e-s; 51% chez les personnes à haut niveau d'instruction) et sur le plan de l'intégration sociale : les propriétaires et les personnes établies au même endroit depuis longtemps étaient nettement contre l'initiative. L'opposition entre ville et campagne était tout juste signifiante. Au-delà de ces caractéristiques les lignes conflictuelles sociales habituelles s'effacent. Ceci est valable en premier lieu pour l'appartenance linguistique mais également pour le sexe. Seuls les sympathisant-s des nouveaux mouve-

ments féministes se distinguaient des femmes par une attitude en majorité positive face à l'initiative.

Nous proposerons *deux schémas explicatifs principaux* pour l'interprétation de ces résultats :

- Ce sont les *échelles de valeurs* individuelles qui expliquent le mieux le comportement de vote. Des comparaisons dans le temps ont établi une forte évolution, en Suisse, vers les valeurs post-matérialistes. Les générations ayant formé leur image politique du monde pendant les années de guerre ou dans l'immédiat après-guerre sont plus fortement attachées aux valeurs matérielles. Pour elles, le calme et l'ordre, le développement économique ou la lutte contre le chômage et l'inflation sont particulièrement importants ; elles ont voté nettement contre l'initiative. En revanche, celles et ceux qui se sont politisés vers la fin des années 60 sont plus préoccupés par l'écologie, la participation et la libre expression ; les interviewé-e-s de cette catégorie se distancient massivement de l'armée et de sa conception de la sécurité.
- La *position dans l'armée*, le grade, fournit un second point de départ explicatif important. Les personnes s'appuyant le plus fortement sur l'armée témoignaient d'une haute propension à «la sécurité». Les soldats approchant de la fin du service militaire étaient à 72% pour la suppression de l'armée. Il faut ici aussi tenir compte de la relation individuelle coût/rapport : auprès des jeunes générations, la disposition à l'engagement pour la communauté baisse dès que le calcul investissement / rapport est négatif. Chez les jeunes soldats, les exigences découlant des structures rigides de l'armée paraissent de plus en plus contrariantes par rapport aux possibilités d'évolution personnelle. Ce qui n'est déjà plus le cas des hommes de la Landwehr et de la Landsturm qui, eux, sont pour l'armée avec un engagement supérieur à la moyenne des autres hommes de leur âge.

La seconde caractéristique de la votation sur la suppression de l'armée est *l'importance de l'acceptation*. Nous attribuons ce surprenant taux de Oui à *deux modifications fondamentales mais généralement sous-estimées* chez les citoyen-ne-s suisses politisés : 2 sur 5 des participant-e-s aux votations prennent leur décision indépendamment des raisonnements des partis. Plus la situation est polarisée, plus leur rôle est décisif dans la phase de match nul. Dans l'ensemble, les sans parti n'étaient pas des adversaires de l'armée, mais il avaient plus de distance, plus d'indépendance à son égard que les opposants bourgeois à l'initiative. Avec 39% de Oui ils se situent au plus près de la moyenne suisse. La mobilisation extraordinaire des adversaires de l'armée a par ailleurs joué un rôle important. Les citoyen-ne-s votant régulièrement ont dit Non à 72% ; par contre, le rapport chez les votant-e-s occasionnels a été de seulement 59 à 41. Ces deux types d'évolution ont un caractère durable ; il faudra en tenir compte pour toute votation.

On s'attendait à une répartition de Oui/Non de 3 à 1. Plusieurs attitudes enregistrées avant les votations étayaient cette évaluation : 26% de la population ne considéraient plus l'armée comme une nécessité ; 28% affirmaient qu'ils n'auraient pas pris les armes si la Suisse avait été attaquée ; pour 24%, l'armée n'avait plus aucune signification sociale. La post-analyse

confirme cette attitude mais elle démontre également que d'autres raisons pouvaient mener au Oui : 20% des votant-e-s se définissaient eux-mêmes comme des «adversaires fondamentaux de l'armée». 5% ne voulurent (plus) s'exprimer sur ce sujet. Un tiers des ayant voté Oui affirma l'avoir fait en guise d'avertissement. Le camp des Non se répartit d'une manière analogue : 50% des votant-e-s étaient inconditionnellement pour l'armée. 8% étaient indécis ; ils finirent par voter Non en raison de la soudaine popularité de l'initiative. Le reste ne voulut pas se définir.

Les votant-e-s ayant dit Oui à l'initiative favorisaient un des *motifs* suivants : «dépenses militaires trop élevées» (décisif pour 31% des ayant voté Oui), «engagement accru pour la paix» (15%) ou «nos velléités de défense n'ont pas de sens» (13%). Les deux dernières motivations étaient typiques pour les adversaires durs de l'armée. Les adversaires de l'armée plus modérés exigeaient quant à eux en premier lieu des réformes (refus de servir, suppression de la justice militaire, au total 15%) ou invoquaient des expériences personnelles négatives, les limitations ou les servitudes excessives du service militaire (au total 7%). Deux motivations fondamentales ont marqué le camp du Non : «Tout Etat a une armée, qu'elle soit la sienne ou étrangère», cela va de soi comme un gouvernement, une constitution ou les élections : ceci était déterminant pour 36% des ayant voté Non. Des réflexions de l'ordre pratique de la politique de sécurité furent indiquées en première position par 28% ; ici, l'armée apparaît comme le meilleur garant de la paix, de la liberté et de l'indépendance. Sa présence est l'expression de l'auto-détermination. 14% du camp des Non favorisaient l'utilité de l'armée sur le plan de la politique intérieure.

45 ans après la fin de la dernière guerre et à une époque de changements politiques en Europe et dans le monde, le contexte de la position militaire a changé. Les attitudes concernant les motivations de la sécurité sont majoritairement positives mais elles perdent en partie leur force d'intégration :

- Un nombre élevé et pratiquement inchangé dans le temps de citoyen-ne-s estime que la Suisse est digne d'être défendue, attitude s'étendant au camp des Oui. La disparité s'explique par la faveur rencontrée auprès d'environ un cinquième des votant-e-s pour les méthodes de défense non militaires.
- La neutralité armée est défendue par autant de citoyen-ne-s qu'il y a eu de Non le 26 novembre. Deux tiers des ayants droit de vote croient en la force dissuasive de l'armée suisse, mais seule une minorité (46%) estime que nous serions capable de nous défendre valablement en cas d'attaque. Ces deux points de vue sont restés pratiquement constants dans le temps.
- Malgré la protection civile et la défense globale, le point de vue selon lequel nous pourrions survivre à une guerre nucléaire est moins répandu et même en régression (72 contre 28%). C'est sur ce point qu'on enregistre la plus grosse perte de crédibilité.

Le consensus s'effrite nettement sur le plan de la *signification de l'armée au niveau de la société* : dans les années 70, la moitié de la population accordait à l'armée une valeur majeure dans la société. Seul un tiers le fait encore aujourd'hui. Ce n'est pas comme on le présumait à l'époque la relation instrumentale à l'armée qui a pris le pas entraînant son accep-

tation mais, en premier lieu, sa fonction et les avantages qui en découlent. La critique radicale envers l'armée a augmenté depuis l'essor pris par le mouvement pour la paix.

Ceci induit la modification d'une série d'autres attitudes : le principe de l'armée de milice n'est que peu touché, une majorité l'accepte encore (61% sont d'accord); la question de savoir si l'armée sert la cohésion de la population ou procure plutôt des avantages aux puissants divise plus profondément. L'attitude par rapport aux crédits militaires est devenue franchement négative. Ils paraissent trop élevés à une petite majorité. Ce point de vue gagne également le camp des Non.

L'avenir des votations sur des objets de politique militaire dépend d'une part de l'évolution extérieure mais également de la perception de l'armée sur le plan de la société. La pression de la légitimation augmente. Les partisans de l'armée ne peuvent plus concentrer leurs arguments sur les valeurs traditionnelles. Ils doivent tenir compte de l'estimation réaliste, instrumentale, de l'armée. A l'inverse, pour devenir majoritaires, les citoyen-ne-s critiques face à l'armée doivent réussir à regrouper les divers potentiels pensant et agissant dans un sens pacifiste, post-matérialiste et individualiste.

Initiative populaire «Pour la vitesse 130/100»

L'initiative populaire «*Pour la vitesse 130/100*» entendait ancrer dans la Constitution la vitesse maximale de 130 km/h sur les autoroutes et de 100 km/h sur les routes nationales. Elle a été *rejetée par 62% le 26 novembre 1989* (participation à la votation 69,9%); 17 Etats soutinrent la position du Conseil fédéral et du parlement.

La *caractéristique* très nette de la votation apparut déjà le dimanche soir. L'attitude de la *Romandie* était à l'opposé de celle de l'ensemble de la Suisse. Notre enquête fit apparaître trois autres *caractéristiques sociales* :

- *Propriétaires de voitures* : cette catégorie se différencie dans la moyenne générale, mais une petite majorité de propriétaires de voitures (57%) rejeta également l'initiative. Seules les personnes persuadées de la nécessité inconditionnelle de la voiture ont voté Oui en majorité. Il va de soi que la majorité au-dessus de la moyenne ayant voté Non se composait de personnes ne possédant pas de voiture (82% de Non).
- *Situation sociale* : Les différences entre les salarié-e-s et les non-salarié-e-s sont importantes sur le plan de la statistique. Les salarié-e-s à plein temps ont eu tendance à dire plus massivement Oui (53% contre 77% de Non).

- *Sexe*: on enregistre ici des différences notables. Les hommes ont voté plus facilement Oui (57% contre 70% de Non).

Sur le plan *politique*, l'initiative a été combattue par une *coalition ne fonctionnant que superficiellement*. Au niveau national, les quatre partis gouvernementaux se sont prononcés contre l'initiative. Au niveau cantonal des divergences sont apparues au PRD mais aussi à l'UDC. Les membres des partis ont voté de la manière suivante:

- Base du PRD: 57% Non;
- Base du PDC: 65% Non;
- Base de l'UDC: 70% Non;
- Base du PSS: 79% Non.

Le ralliement aux mots d'ordre fut égal, voire plus massif dans les petits partis. Le net rejet de l'UDC s'explique par son implantation régionale. Dans les autres partis bourgeois la majorité des membres romands a voté Oui; l'UDC est à peine implantée en Romandie.

Malgré le «rideau de rösti» les partis ont réussi à gagner la majorité à leur mot d'ordre national. Il n'en va pas de même pour toutes les *associations automobiles*:

- Membres de l'AST: 95% Non;
- Membres de l'ACS: 58% Non;
- Membres du TCS: 52% Non.

Le ralliement moindre aux mots d'ordre s'explique par leur teneur, déviant, dans le cas du TCS et de l'ACS, de la position des autorités et du consensus majoritaire. La moindre force persuasive des mots d'ordre des associations est par ailleurs confirmée par le peu d'effet qu'ils ont eu sur les membres. L'appartenance à un club automobile relève avant tout d'un point de vue utilitaire; l'identification politique passe au second rang, à l'inverse de la situation dans les partis.

La majorité s'est habituée aux limitations de vitesse. Les blocs opposants sont constitués par la Romandie, les fans de la voiture et l'extrême-droite.

Ce sont les arguments portant sur la sécurité qui ont fait accepter l'initiative. Les motivations écologiques relevant du dépérissement des forêts ne suffisent plus à elles seules à convaincre la majorité. A l'inverse, une protestation dure et refusant le compromis à l'égard de la politique de la circulation du gouvernement a été plus faible que prévue. Les motivations des adversaires de l'initiative se répartissent en quatre groupes principaux:

- Sécurité: déterminante pour 25% des votant-e-s;
- nécessité de limitations de vitesse plus élevées (sans plus d'argumentation: 18% des votant-e-s);
- atteinte à l'environnement: 9% des votant-e-s);
- question constitutionnelle: 3% des votant-e-s.

22% des votant-e-s (ou 36% des Non) perçoivent leur Non comme décision factuelle; 34% (ou 54% des Non) y voient un soutien fondamental à la politique gouvernementale en la matière. Les motivations majeures des partisan-e-s se répartissent de la manière suivante:

- La situation actuelle du réseau routier permet des vitesses plus élevées : déterminant pour 12% des votant-e-s ;
- opposition à la limitation à 120 sur les autoroutes : 18% des votant-e-s ;
- un trafic plus fluide augmente la sécurité et abaisse les atteintes à l'environnement : 6% des votant-e-s.

Seuls 12% des votant-e-s (ou 32% des Oui) entendent leur opposition avant tout en tant que protestation face à la politique gouvernementale.

On a voté le 26 novembre sur la seule initiative mais l'alternative 130/80 avait également été discuté. Si le souverain avait pu voter en donnant une préférence à une possibilité sur trois, les rapports de force auraient certes été légèrement modifiés mais le résultat aurait été le même. Une majorité relative continue à favoriser le statu quo ; immédiatement après la votation sur la vitesse 130/100 il semble que la variante plus mesurée aurait eu davantage de chance mais elle n'aurait pas obtenu la majorité.

La présente étude repose sur une enquête représentative effectuée à la suite de la votation fédérale du 26 novembre 1961 auprès de 961 personnes ayant le droit de vote. Cette enquête est le fruit de la collaboration du Centre de recherche de politique suisse de l'université de Berne et de la société suisse de recherches pratiques sociales (Zurich).



Société suisse de recherches pratiques sociales en collaboration avec 20 facultés

BANQUE DE DONNÉES POUR LE TRAVAIL PUBLIC ET SOCIAL, L'ÉCONOMIE ET L'ÉTAT



Résultats exhaustifs sur les connaissances, les attitudes et le comportement dans les domaines du quotidien, de l'économie, de la politique et de la situation mondiale

VOX – analyse de toutes les votations et élections fédérales – est née il y a dix ans de la fructueuse collaboration de la praxis et de la science.

Partant d'une conception de base similaire et en élargissant les thèmes, nous avons élaboré en 1986 une nouvelle recherche: **UNIVOX** – une banque de données exhaustives portant sur

- **La vie quotidienne en Suisse** (société, logement, santé, culture, formation, loisirs, communication, transports et environnement);
- **les institutions publiques** (Etat, démocratie, droit, finances, publiques, assurances sociales);
- **les bases économiques** (économie, travail, marché, argent, agriculture et assurances) et
- **l'indépendance** (loisirs, défense, situation personnelle et situation mondiale).

Nous effectuons tous les ans des enquêtes dans ces secteurs mettant ainsi les résultats à jour et établissant les tendances actuelles.

Plus de 20 professeurs universitaires et leurs assistant-e-s collaborent à Fribourg, Genève, Lausanne, Bâle, Berne, Saint-Gall et Zurich avec la Société suisse de recherches pratiques sociales, élaborant les enquêtes et commentant les domaines qu'ils traitent (cf. au verso).

Dans le domaine de l'Etat, par exemple, nous avons enquêté sur les points suivants: satisfaction au sujet de la politique suisse – expérience de divers services de l'Etat – attitude par rapport au système collégial, démocratie de la concordance, parlement de milice ou fédéralisme – problèmes actuels à résoudre par les autorités – capacité de l'Etat à trouver des solutions – envergure des activités étatiques et répartition des tâches entre la Confédération, les cantons et les communes.

UNIVOX est un instrument d'information indispensable pour l'économie, les rédactions, les public relations et les administrations. Médias, banques, firmes chimiques, associations d'employeurs et d'employés, partis politiques et autres institutions dirigeantes sont abonnés à **UNIVOX**.

La Société suisse de recherches pratiques sociales se tient à votre disposition pour tout renseignement sur l'utilisation **UNIVOX**. Demandez la documentation à:

Société suisse de recherches pratiques sociales
Case postale 546, 8027 Zurich

Téléphone 01 / 202 07 87

La société de recherches «Analyses VOX» (état 1990)

Les analyses VOX sont élaborées
en collaboration avec

Comité de patronage
Forum Helveticum
Conseil de VOX

**Société suisse de rech.
sociales pratiques (Zurich)**
(depuis 1977)
W. Ebersold
C. Longchamp
J. Wild

Praxis ▶

**Centre de recherche de
politique suisse**
(Uni Berne) (depuis 1977)
W. Linder
C. Longchamp

◀ Sciences

**Institut de recherche en
sciences politiques**
(Uni Zurich) (dep. 1985)
Prof. U. Klöti
H. Amschler

**Département de science
politique (Uni. de
Genève) (depuis 1985)**
Prof. H. Kriesi
P. Sciarini

Financement
Economie privée
Contr. de la Confédérat.
Mandats de recherche
Instituts collaborat.
Médias
Abonnements

P.P.



8001 Zürich